



# 2018 Rapport annuel

**Conception, illustrations  
et mise en pages**

**virgule** Valérie Latchague Causse  
virgulerouge@free.fr  
06 81 69 14 99

**Crédits photos**

© Christian Jacquet  
© Adobe Stock p.10, 12, 16  
© Michel Battaglia p. 32 *Loïck Roche*

# Sommaire

4

L'édito de la Présidente

6

Temps forts et chiffres clés

10

Dossiers thématiques

- La loi « liberté de choisir son avenir professionnel »
- Attractivité des formations et métiers du numérique pour les femmes
- Statut international d'étudiant en situation de handicap #SIESH
- Bachelor et grade de licence

27

Les activités des commissions de la CGE

- Aval
- Accréditation
- Amont
- Chapitre des écoles de management
- Communication
- Développement durable & RS
- Diversité
- Formation
- Recherche et transferts
- Vie étudiante
- Relations internationales

47

L'Observatoire de la CGE

- L'enquête Mobilité internationale 2017
- L'enquête Égalité femmes-hommes
- Concours « stéréotype Busters »
- L'enquête Insertion 2018
- La Conférence des grandes écoles
- Les Grandes écoles : acteurs majeurs de l'ESR
- L'évolution des labels

18

La vie de la CGE

- Le congrès 2017
- L'assemblée générale
- Les stratégies numériques dans les Grandes écoles
- R²D² Kedge BS
- Le colloque Alumni, 5 juin 2018

60

Mieux connaître la CGE

- Organigramme
- Le bureau
- Le comité d'orientation stratégique
- Le conseil d'administration
- La délégation générale
- Les écoles membres de la CGE
- Les entreprises et organismes membres

# Éditorial



## Anne-Lucie Wack

Présidente de la Conférence  
des grandes écoles

### Une pluie de réformes lancées par le gouvernement

Le nouveau gouvernement a lancé dès l'été 2017 une série de réformes et de projets de loi impactant le fonctionnement et le modèle économique et pédagogique des Grandes écoles et de l'ensemble de l'enseignement supérieur : concertation sociale sur les modalités d'accès à l'enseignement supérieur et réforme du premier cycle avec l'arrêté Licence ; *Loi pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif*, modifiant les conditions d'accueil des étudiants internationaux ; *Loi pour un État au service d'une société de confiance* et son article sur les regroupements ; *Loi orientation et réussite des étudiants*, instaurant Parcoursup et la contribution vie étudiante, avec de nouvelles modalités de collecte et de redistribution aux établissements ; *Loi liberté de choisir son avenir professionnel* et ses impacts sur le financement de l'apprentissage dans le supérieur et la formation continue ; projet de loi réformant le lycée et le baccalauréat, avec une discussion prévue à la rentrée 2018.

### La CGE consultée et écoutée, force de propositions et d'initiatives originales

Dans ce contexte, la CGE a été fortement mobilisée, avec ses commissions et groupes de travail, ses écoles membres et ses partenaires. Régulièrement auditionnée au Sénat ou à l'Assemblée nationale, multipliant les rencontres avec les parlementaires et les ministères ainsi que les prises de position dans les médias et événements clés de l'enseignement supérieur, la CGE a porté avec force les propositions des Grandes écoles sur les questions capitales des regroupements de site, de l'apprentissage, de l'ouverture sociale et internationale, du handicap ou de la reconnaissance du Bachelor.

Sur l'apprentissage, qui a particulièrement mobilisé les énergies dans un jeu complexe des acteurs concernés, la CGE a défendu avec vigueur le maintien du hors quota et le financement du quota sur la base du coût complet des formations, en démontrant la pertinence du modèle pédagogique de l'apprentissage dans le supérieur et son effet de levier sur l'ouverture sociale.

La CGE a également porté, avec ses partenaires, des contributions remarquées sur le Statut international d'étudiant en situation de handicap (SIESH), auprès de l'Élysée et de l'ONU à Genève ; ou sur le numérique auprès de Matignon, avec le collectif Femmes@Numérique et l'ouverture d'une plateforme de stages en entreprises dans le digital.

### Les Grandes écoles, vecteur d'attractivité et d'influence de la France en Europe et à l'international

La CGE et les Grandes écoles ont été particulièrement mobilisées sur l'international dans le cadre des déplacements présidentiels en Afrique et en Inde (février et mars 2018) et lors de l'organisation de la Conférence de Paris de mai 2018 sur le processus de Bologne, témoignant de la reconnaissance de la

contribution des Grandes écoles à l'attractivité et au rayonnement de la France à l'international. Les bilans et analyses réalisés à cette occasion sur les coopérations des Grandes écoles dans ces pays illustrent l'intensité des liens établis, et la dernière enquête mobilité internationale, présentée dans ce rapport, montre l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux dans les Grandes écoles, atteignant 23,3 % des effectifs, en hausse de 10 % sur les 2 dernières années.

### **Les baromètres et enquêtes de la CGE, outils précieux pour la réflexivité et la performance des écoles**

Avec sa batterie de baromètres, enquêtes, sondages et études, la CGE a développé un observatoire de tendances sans équivalent dans le reste de l'enseignement supérieur. Ces outils permettent aux Grandes écoles de se situer pour accroître leurs performances et mieux répondre aux enjeux sociétaux. Une panoplie toujours renouvelée et affinée : 26<sup>e</sup> édition de l'enquête insertion professionnelle, enrichie de données sur l'insertion des apprentis et des diplômés en situation de handicap ; 10<sup>e</sup> édition de l'enquête mobilité internationale, 4<sup>e</sup> édition du baromètre égalité femmes-hommes, 3<sup>e</sup> édition de l'enquête *fundraising*, 2<sup>e</sup> édition du sondage BCG-CGE-Ipsos sur les attentes et les valeurs des talents... De nouvelles études ont été réalisées : liens entre apprentissage et ouverture sociale ; cartographie des incubateurs et indicateurs de performance des dispositifs d'entrepreneuriat étudiant ; enquête insertion des MS et des MSc à paraître à l'automne 2018.

### **Une attractivité forte, des labels qui évoluent, une activité intense des commissions et groupes de travail et des évènements phares**

Avec 9 nouveaux membres, 26 candidatures en cours d'instruction et 62 nouvelles demandes d'accréditation de formation sur la période, l'attractivité de la CGE apparaît toujours plus forte.

Le nouveau « Comité d'habilitation numérique » a été installé et le processus qualité de la procédure de labellisation a été renforcé par le lancement au printemps 2018 d'audits *in-situ*.

L'activité des commissions s'est intensifiée par la création de nouveaux groupes de travail répondant à l'actualité : Parcoursup, Réforme du lycée et du bac, Innovation et entrepreneuriat responsable, Formation professionnelle, Alumni, Prospective « apprendre en 2030 », Classements, RGPD ...

La vie de la communauté des Grandes écoles, jalonné

par les assemblées générales de janvier et juin, a été marquée par des évènements phares : le congrès d'octobre 2017 sur le financement, la journée stratégies numériques en novembre, la semaine sur les responsabilités sociétale en mai, le colloque sur les Alumni en juin.

### **L'insertion professionnelle des diplômés des Grandes écoles à son plus haut niveau depuis 2010**

Cette année encore, tous les indicateurs sont à la hausse : 9 jeunes diplômés sur 10 trouvent un emploi dans les 6 mois, 8 sur 10 sont en CDI et plus de 62 % de nos étudiants sont embauchés avant même l'obtention de leur diplôme, chiffre qui n'avait jamais été atteint ! Avec toutefois une sérieuse ombre au tableau : même dans ce contexte d'emploi favorable, et même s'il est clair que le diplôme Grande école réduit considérablement le différentiel femmes-hommes constaté dans la société française, notre enquête montre, comme les années précédentes, que les femmes diplômées des Grandes écoles s'insèrent moins vite, obtiennent moins souvent un CDI, avec des salaires inférieurs à celui des hommes. Et cela même dans les secteurs de l'ingénierie où les femmes sont rares !

### **Les enjeux de la rentrée académique 2018, les Grandes écoles en alerte**

La rentrée de septembre 2018 s'ouvre sous le signe de la poursuite des réformes lancées par le gouvernement : loi sur l'apprentissage et la formation professionnelle, bilan de Parcoursup pour les écoles post-bac et les classes prépas, discussions parlementaires sur la réforme du lycée et du bac, ordonnance sur les regroupements, projet de Loi PACTE ... Elle s'ouvre aussi sur la poursuite de dossiers toujours en suspens, au premier rang desquels l'obtention du grade de licence pour les programmes de Bachelor. Autant de questions majeures pour l'avenir de nos écoles et de l'enseignement supérieur, sur lesquelles la CGE et les écoles restent en alerte.

Le congrès annuel de la CGE en octobre 2018 à Lille porte sur le thème des transformations sociétales : Quel est le rôle des écoles et de leurs étudiants dans ces transformations ? Quelles nouvelles compétences ? Quelles transformations sont à l'œuvre dans les territoires ? Comment la révolution digitale et l'intelligence artificielle transforment-elles les métiers et les relations sociales ? Voici quelques-unes des questions posées, pour que nos Grandes écoles, porteuses de voies d'excellence, soient toujours des acteurs positifs du changement.

# La CGE et les pouvoirs publics

## 2017

La CGE est intervenue auprès des élus et des pouvoirs publics à de nombreuses reprises au cours de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires suivants :

**5 octobre** : publication de la **Circulaire sur l'engagement étudiant**

**Novembre** : auditions **PLF 2018** *Assemblée nationale* et *Sénat*

**23 novembre** : 1<sup>re</sup> lecture du projet de **Loi ORE** *Assemblée nationale*

**27 novembre** : 1<sup>re</sup> lecture du projet de **Loi pour un État au service d'une société de confiance** *Assemblée nationale*

**30 novembre** : parution du **décret Stages**

**20 décembre** : 1<sup>re</sup> lecture du projet de **Loi ORE** *Sénat*

## 2018

**31 janvier** : 1<sup>re</sup> lecture du projet de **Loi pour un État au service d'une société de confiance** *Sénat*

**9 février** : Commission mixte paritaire projet de **Loi ORE**

**21 février** : 1<sup>re</sup> lecture du projet de **Loi Asile et immigration** *Assemblée nationale*

**9 mars** : promulgation de la **Loi ORE**

## Glossaire

- ▣ **Loi ORE** : Loi Orientation et Réussite des Étudiants
- ▣ **PLF 2018** : Projet de Loi de Finances 2018
- ▣ **Loi Asile et Immigration** : Immigration maîtrisée, droit d'asile effectif et intégration réussie
- ▣ **Loi LCAP** : Loi pour la Liberté de Choisir de son Avenir Professionnel
- ▣ **Loi PACTE** : Loi Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises
- ▣ **Décret Stages** : Décret n° 2017-1652 du 30 novembre 2017 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives aux stages et aux périodes de formation en milieu professionnel



**25 juillet** : nouvelle lecture projet de **Loi Asile et immigration**  
*Assemblée nationale*

**Juillet** : préparation du projet d'**Ordonnance sur les regroupements**

**30 juin** : parution du **décret sur la contribution Vie étudiante**

**27 juin** : création du Comité de suivi de la **Loi ORE**

❖ **Décret sur la Contribution Vie Étudiante** : Décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation

❖ **RGPD** : Règlement Général sur la Protection des Données

❖ **Circulaire engagement étudiant** : Circulaire du 5 octobre 2017 relative à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur sous tutelle directe du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

**27 juin** : nouvelle lecture du projet de **Loi pour un État au service d'une société de confiance**  
*Sénat*

**27 juin** : Commission mixte paritaire projet de **Loi Asile et immigration**

**20 juin** : 1<sup>re</sup> lecture du projet de **Loi LCAP**  
*Sénat*

**18 juin** : présentation projet de **Loi PACTE**  
*Conseil des ministres*

**25 mai** : application du **RGPD**

**24 avril** : 1<sup>re</sup> lecture du projet de **Loi Asile et immigration**  
*Sénat*

**27 avril** : 1<sup>re</sup> lecture du projet de **Loi LCAP**  
*Assemblée nationale*

2017-2018

# Temps forts et chiffres clés

## Temps forts

2017

- ▶ **4 octobre** : réunion des conférences régionales des Grandes écoles et de la CGE à Rennes
- ▶ **5 et 6 octobre** : congrès CGE à Rennes « Avenir de l'enseignement supérieur français : financement et développement »
- ▶ **10 novembre** : journée « Les stratégies numériques dans les Grandes écoles » Groupe Sup de Co La Rochelle

2018

- ▶ **6 février** : assemblée générale (ENSA-PB), intervenantes : Simone Bonnafous, IGAENR chargée de mission Bologne et Sylvie Brunet, présidente de la concertation sur l'apprentissage
- ▶ **15 avril** : ouverture du portail DEFI-CGE-CTI « Données certifiées presse »
- ▶ **14-18 mai** : semaine sur la responsabilité sociétale (dont les R<sup>2</sup>D<sup>2</sup>) à Kedge BS
- ▶ **28 mai** : salon Les Échos : Handicap achats et emplois responsables
- ▶ **5 juin** : colloque CGE « Les Alumni, acteurs de l'avenir » au Cnam
- ▶ **11 juin** : réunion des conférences régionales des Grandes écoles et de la CGE à Paris
- ▶ **12 juin** : assemblée générale (les Compagnons du Devoir et du Tour de France)
- ▶ **19 juin** : conférence de presse de l'enquête Insertion 2018 des jeunes diplômés

### Les nouveaux partenariats de la CGE

16 octobre 2017 : convention de partenariat avec le CIGREF  
6 décembre 2017 : charte des attendus de Parcoursup avec la CPU et le MESRI

### Les nouveaux membres de la CGE en 2017/2018

#### Collège « Écoles »

CA de mars 2018

- IEP Aix-en-Provence - directeur : Rostane Mehdi
- ISTIA Angers - directeur : Fabrice Guérin

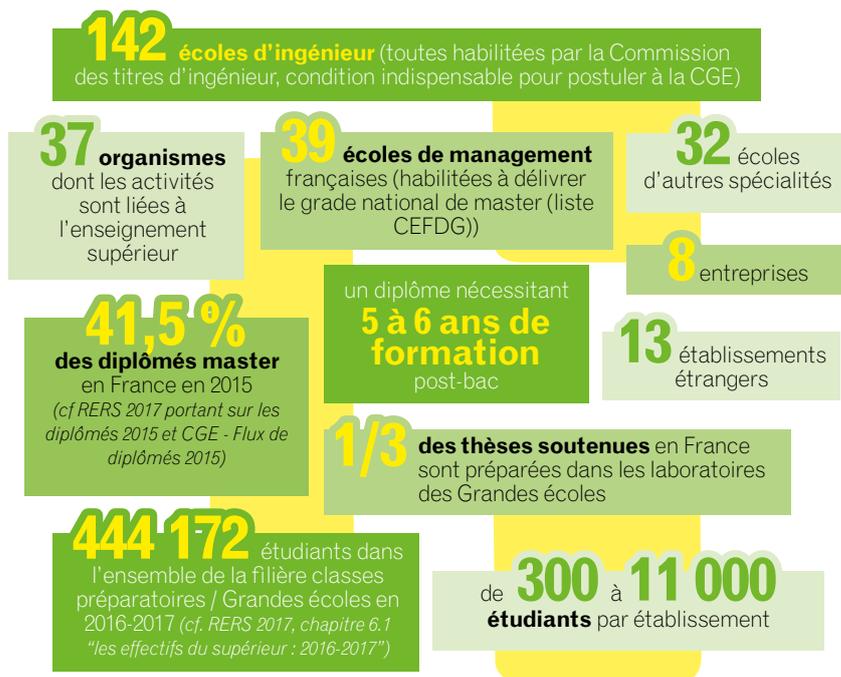
CA de juin 2018

- VetAgro Sup - directrice générale : Emmanuelle Soubeyran
- ECAM Strasbourg-Europe - directrice : Sonia Wanner
- EMLV - directeur : Sébastien Tran
- ISTECH - directeur : Benoît Herbert
- Sciences Po Rennes - directeur : Patrick Le Floch

#### Collège « Organismes »

- Yncréa - directeur : Michel Bouvet (CA de novembre 2017)
- Agreenium - directeur : Claude Bernhard (CA de juin 2018)

## Chiffres clés



## Journées, congrès et colloques des commissions et groupes de travail

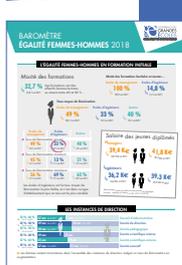
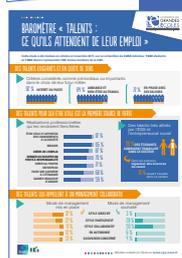
### 2017

- 14 novembre** : assemblée annuelle des commissions Développement durable de la CGE et de la CPU (Paris)
- 15 novembre** : assemblée générale du Chapitre des écoles de management

### 2018

- 29 et 30 janvier** : rencontres GT Relations Internationales (BSB - Dijon)
- 30 janvier** : assemblée plénière des parties prenantes du label DD&RS
- 26 et 27 mars** : séminaire Cpas1Option sur les comportements addictifs (Nantes)
- 29 et 30 mars** : rencontres GT Recherche (Groupe Sup de Co La Rochelle)
- 30 mai au 1er juin** : 31<sup>es</sup> Rencontres Relations Entreprises (ESCP Europe - Berlin)
- 17 et 18 mai** : les Rendez-vous des référents du Développement durable (R<sup>2</sup>D<sup>2</sup>) (KEDGE BS - Marseille)
- 23 mai** : assemblée générale du Chapitre des écoles de management
- 19 et 20 juin** : rencontres décentralisées GT Handicap (UnilaSalle - Beauvais)
- 25 et 26 juin** : séminaire du Groupe Ouverture Sociale (ENSIAME - Valenciennes)
- 27 juin** : colloque "Les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche contributeurs des Objectifs du Développement Durable" (MESRI - Paris)
- 28 juin** : journée des référents Égalité femmes-hommes (Sciences Po)
- 11 octobre** : rencontres du GT Compétences

La commission Accréditation s'est réunie en séance plénière les 15 novembre, 13 décembre 2017 et les 25 janvier, 15 février, 15 mars 2018 et en séance extraordinaire le 12 avril 2018.



## Publications et enquêtes

### 2017

- **28 septembre** : enquête Fundraising, 3<sup>ème</sup> édition
- **5 octobre** : rapport d'activité 2017
- **14 novembre** : présentation de l'auto-évaluation DD&RS des établissements d'enseignement supérieur

### 2018

- **Janvier** : actes du congrès de Rennes
- **15 janvier** : enquête "effectifs inscrits 2017-2018 et flux de diplômés 2017 (toutes formations confondues)"
- **23 janvier** : baromètre BCG-IPSO, 2<sup>ème</sup> édition «Talents : ce qu'ils attendent de leur emploi»
- **Avril** : enquête flash Apprentissage et Ouverture sociale
- **5 juin** : enquête Alumni 2018 CGE-Choosemycompany.com
- **19 juin** : enquête Insertion 2018, 26<sup>ème</sup> édition
- **27 juin** : guide "Objectifs de développement durable, quelles contributions des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en France ?"
- **28 juin** : baromètre Égalité femmes-hommes, 4<sup>ème</sup> édition



## Les principales mesures de la loi

# « Liberté de Choisir son Avenir Professionnel »

## - Volet apprentissage

### Le financement de la formation professionnelle

#### → Les employeurs privés financent la formation professionnelle à travers :

- le financement direct des actions de formation de leurs salariés
- le versement de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance
- le versement de la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA)
- le versement de la contribution dédiée au financement du compte personnel de formation (CPF) pour les titulaires d'un CDD.

Ces différentes contributions sont collectées par l'URSSAF et versées directement à France Compétences<sup>(1)</sup> à l'exception des dépenses libératoires de la taxe d'apprentissage.

#### → La contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance est composée de :

- la contribution à la formation professionnelle
- la **taxe d'apprentissage** qui est répartie en 2 fractions :
  - 87 % de la taxe d'apprentissage seront destinés au financement de l'apprentissage et reversés à France Compétences
  - 13 % de la taxe d'apprentissage seront destinés à :
    - des dépenses libératoires effectuées par l'employeur pour financer le développement des formations initiales technologiques et professionnelles hors apprentissage et l'insertion professionnelle
    - des subventions versées aux CFA sous forme de matériels à visée pédagogique de qualité conforme aux besoins de la formation en vue de réaliser des actions de formation.

L'organisation, les modalités et les critères d'affectation ainsi que les modalités et conditions de recouvrement des différentes contributions seront fixés par décret.

La CGE agit pour l'apprentissage :

- audition de la CGE lors de la concertation sur la réforme de l'apprentissage lancée par Muriel Pénicaud, ministre du travail et pilotée par Sylvie Brunet, présidente de la section travail et emploi du Conseil économique, social et environnemental (CESE)

- rencontre avec l'Association nationale pour l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (ANASUP)

- auditions et réunions avec :

Thierry Coulhon, conseiller éducation de l'Élysée et Pierre-André Imbert, conseiller social

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale

le cabinet de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

le cabinet de Muriel Pénicaud, ministre du Travail

et de nombreux parlementaires...

1. France Compétences est une institution nationale publique dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière qui assurera le rôle de péréquation et de transparence sur les coûts de la formation professionnelle.

2. À noter : neuf régions (Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Occitanie) expérimentent jusqu'à fin 2019, l'entrée en apprentissage jusqu'à 30 ans.

## La prime d'apprentissage est remplacée par une aide unique pour les entreprises de moins de 250 salariés pour les niveaux équivalents au maximum au niveau du baccalauréat

La prime à l'apprentissage devrait être abrogée et remplacée par le versement d'une aide unique versée par un seul guichet. Les contrats d'apprentissage conclus dans les entreprises de moins de 250 salariés afin de préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle équivalent au plus au baccalauréat, ouvrent droit à une aide versée à l'employeur par l'État. Un décret détermine le montant de cette aide et les modalités de son application.

## La limite d'âge de l'apprenti est portée de 25 à 29 ans

- Limite d'âge portée de 25 ans à « 29 ans révolus<sup>(2)</sup> »
- La rémunération des apprentis de 16 à 20 ans augmentera de 30 € nets par mois
- Apprentis mineurs : le temps de travail maximum est porté de 35 à 40 heures par semaine. Possibilité de porter la durée de travail quotidienne à 10 heures, au lieu de 8 heures, dans certaines branches déterminées par décret
- Tous les jeunes d'au moins 18 ans qui suivent une formation en apprentissage bénéficieront d'une aide publique forfaitaire de 500 € pour payer leur permis de conduire. En lien avec les régions, des partenariats seront recherchés avec les auto-écoles pour des forfaits à prix réduits.

## Une durée d'apprentissage qui varie entre 6 mois et 3 ans

- Le contrat d'apprentissage peut avoir une durée qui varie entre 6 mois (pour un an auparavant) et 3 ans lorsque celui-ci est conclu pour une durée indéterminée
- Par dérogation, la durée du contrat ou de la période d'apprentissage pourra être inférieure à celle du cycle de formation, compte tenu du niveau initial de compétences de l'apprenti ou des compétences acquises, le cas échéant, lors d'une mobilité à l'étranger.

## Les centres de formation d'apprentis (CFA) devront communiquer sur la qualité des formations, ils ouvriront librement et seront financés au contrat

- Les CFA vont devoir publier les taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels visés, les taux de poursuite de parcours en formation et d'insertion professionnelle au terme des formations
- Le passage obligatoire aux prud'hommes pour licencier un apprenti pour faute grave ou inaptitude constatée par le médecin du travail est supprimé. En contrepartie, l'apprenti pourra démissionner (après un entretien préalable devant un médiateur consulaire) en cours d'année, et pourra prolonger sa formation théorique pendant six mois au sein du CFA qui devra lui chercher un nouvel employeur.

## La voie de l'apprentissage dans les Grandes écoles de la CGE

**En 2017, 15 % des diplômés<sup>(3)</sup> des écoles de la CGE le sont par la voie de l'apprentissage.** Avec 2 fois plus d'élèves apprentis ayant un parent appartenant à la catégorie « ouvriers » que dans le cursus classique<sup>(4)</sup>, les Grandes écoles jouent pleinement leur rôle dans l'ascenseur social.

Les diplômés par la voie de l'apprentissage bénéficient d'une insertion professionnelle rapide. Selon l'enquête insertion de la CGE, en 2017, **91 % des apprentis trouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme.** Un taux d'emploi supérieur de 2 points par rapport à l'ensemble des diplômés qui s'explique en partie grâce au lien étroit développé avec le monde économique. **40 % des apprentis sont embauchés dans leur entreprise d'accueil** ce qui démontre que la voie d'apprentissage dans les Grandes écoles sont des accélérateurs d'emploi.

3. CGE. Enquête insertion 2018 - juin 2018.

4. CGE. Enquête « Apprentissage et Ouverture sociale » - novembre 2017.



# Attractivité des formations et métiers du numérique pour les femmes

La mobilisation de la CGE en faveur de la mixité femmes-hommes<sup>(1)</sup> dans les formations et les métiers du numérique a fait l'objet d'une contribution de la Conférence des grandes écoles à la Conférence ministérielle européenne de l'enseignement supérieur (dite Conférence du processus de Bologne), les 24 et 25 mai 2018 à Paris.

## Une sous-représentation des femmes dans les formations et les filières du numérique

Dans un contexte de pénurie des talents, les femmes ne se tournent pas vers les formations et les métiers du numérique. Ce domaine porteur, innovant et moderne, reste majoritairement préempté par les hommes. Dans les formations au numérique, les femmes sont de moins en moins nombreuses. Dans l'UE, en 2015, **57 % de l'ensemble des diplômés étaient des femmes, seulement 25 % ont obtenu un diplôme dans les filières du numérique<sup>(2)</sup>. 13 % de ces diplômées travaillent dans le secteur du numérique (contre 15 % en 2011)<sup>(3)</sup>. Les femmes préfèrent se tourner vers l'éducation, les sciences sociales et la santé<sup>(4)</sup>.**

**Une analyse plus fine de la filière TIC montre qu'en 2015 seulement 1,2 % de femmes ont fait des études supérieures dans cette filière parmi l'ensemble des diplômés. Il y a presque 4 fois plus d'hommes que de femmes diplômés en TIC en Europe en 2015<sup>(5)</sup>. Face à ces tendances, il est urgent d'agir afin d'accroître le nombre d'étudiantes dans ces filières et de réduire les écarts qui se creusent entre les femmes et les hommes.**

**En France, les filles sont majoritaires dans l'enseignement supérieur (soit 55 %, en 2016) mais demeurent sous-représentées dans les formations scientifiques et technologiques. Seuls 40 % des étudiants de ces filières sont des femmes selon les données 2015-2016 du ministère de l'Éducation nationale<sup>(6)</sup>. L'observatoire des inégalités<sup>(7)</sup> indique que le processus de rattrapage féminin ralentit. En dix ans, le pourcentage de filles dans les filières scientifiques et techniques n'a augmenté que de deux points. Les filles sont encore moins bien représentées dans les écoles d'ingénieur de la CGE ayant au moins une spécialisation numérique, soit 27 % en 2017. Même constat en ce qui concerne la présence des filles dans les classes préparatoires aux grandes**

La CGE agit pour Femmes et numériques :

- réunion avec Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique
- signature d'un partenariat avec le Cigref (réseaux des grandes entreprises françaises et administrations publiques)
- la CGE est membre du comité de pilotage du collectif Femmes@numérique soutenu par Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique
- la CGE a participé au lancement de la fondation femmes@numérique avec le soutien de Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique, avec la participation de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de Marlène Schiappa, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

écoles (CPGE). Elles sont encore loin de représenter la moitié des élèves avec 42,6 % en 2016, soit le même niveau qu'en 2006 (où elles étaient 42 %). À peine un tiers d'entre elles, 30,2 % exactement, fréquentent la filière scientifique des CPGE alors qu'elles représentent les trois quarts des effectifs dans la filière littéraire et près de 56 % dans la filière économique et commerciale.

## Les métiers du numérique sont peu ouverts aux femmes

En 2017, le secteur du numérique en France emploie seulement 33 % de femmes et ce principalement dans les fonctions dites « de support » telles que les ressources humaines, l'administration, le marketing ou la communication. Parmi les techniciens d'études et du développement en informatique, 16 % sont des femmes. Parmi les techniciens en installation, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique<sup>(8)</sup>, elles ne sont que 14 %.

Seulement 2,3 % des diplômées femmes des écoles d'ingénieur membres des écoles de la CGE travaillent dans le secteur lié à l'industrie des TIC en 2017<sup>(9)</sup>.

Ces réalités ne sont pas une exception française. Le même constat est fait dans l'UE où seulement 21,5 % des femmes sont présentes dans les métiers du numérique en 2015. Notons qu'il y a 4 fois<sup>(10)</sup> plus d'hommes que de femmes travaillant dans le domaine du numérique.

Les études de la Commission européenne<sup>(10)</sup> montrent que malgré une évolution forte de la demande envers les profils spécialisés en TIC, le pourcentage de diplômés tous niveaux confondus dans les filières du numérique est en baisse quel que soit le niveau d'études (3,3 % en 2011 contre 2,7 % en 2015). La tendance est également à la baisse pour les niveaux supérieurs (5,8 % en 2011 contre 5,4 % en 2015)

## La nécessité d'attirer des femmes dans le secteur du numérique

Comment expliquer alors que les femmes qui étaient les premières à programmer et les plus nombreuses dans les études d'informatique jusque dans les années 1980 soient actuellement sous-représentées dans l'industrie numérique ?

- L'arrivée du micro-ordinateur a transformé l'image de l'informatique auprès des femmes

- Les femmes peuvent subir certaines formes de discrimination
- Les femmes peuvent sous-estimer leurs compétences numériques

**Les facteurs socio-historiques peuvent expliquer en grande partie la sous-représentation des femmes dans le secteur du numérique** (naissance de la figure du geek, absence de modèle féminin, méconnaissance du secteur, puissance des stéréotypes, sexisme dans les formations technologiques).

Le secteur du numérique n'a pas réussi à modifier l'approche traditionnelle du travail des femmes qui imprègne l'ensemble des secteurs économiques et en particulier le monde scientifique, même si les organisations reconnaissent qu'une diversité des talents permet d'accroître leurs performances.

La CGE a proposé un plan d'action dans le cadre de la Conférence de Paris 2018 afin de favoriser la mixité dans les formations et les métiers du numérique.

1. Ce document de la CGE résulte d'une initiative du collectif Femmes@Numérique, qui avait porté devant le secrétaire d'État au numérique, un dossier susceptible de contribuer à faire de ce sujet une priorité nationale en France.

2. Les filières liées au numérique sont considérées au sens large, y compris les mathématiques, les statistiques, l'informatique et l'ingénierie.

3. Women in the Digital Age. Rapport Commission européenne 2016.

4. En 2015, la part des femmes était un peu plus élevée (61 %) pour les sciences sociales, le journalisme, l'information, le commerce, l'administration et le droit, a augmenté de plus de deux tiers pour les arts et les lettres (67,4 %), était proche des trois quarts pour la santé et la protection sociale (74,4 %) et a culminé à plus de quatre cinquièmes (80,5 %) pour l'éducation. Eurostat 2017 [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Tertiary\\_education\\_statistics/fr](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Tertiary_education_statistics/fr)

5. Women in the Digital Age. Rapport Commission européenne 2016.

6. RERS 2017

7. L'observatoire des inégalités - mars 2018 <https://www.inegalites.fr/Les-filles-stagnent-dans-les-filieres-scientifiques-de-l-enseignement-superieur>

8. Etude Syntec numérique « Attractivité des métiers du numérique et de l'ingénierie pour les publics féminins en France » - Février 2016 : [http://www.femmesdunumerique.com/sites/femmesdunumerique/files/2016\\_03\\_04\\_\\_attractivite\\_des\\_metiers\\_du\\_numerique\\_et\\_de\\_lingenierie\\_pour\\_les\\_publics\\_feminins\\_-\\_rapport\\_opiiec\\_final.pdf](http://www.femmesdunumerique.com/sites/femmesdunumerique/files/2016_03_04__attractivite_des_metiers_du_numerique_et_de_lingenierie_pour_les_publics_feminins_-_rapport_opiiec_final.pdf)

9. Enquête insertion des jeunes diplômés de la CGE (2017) <http://www.cge.asso.fr/themencode-pdf-viewer/?file=http://www.cge.asso.fr/wp-content/uploads/2017/06/2017-06-15-Rapport-enqu%C3%AAte-Insertion-CGE-2017.pdf>

10. Women in the Digital Age. Rapport Commission européenne 2016.

# Statut international d'étudiant en situation de handicap

## #SIESH



La loi du 11 février 2005 (n° 2005-102) prévoit à l'article 20 que « *Les établissements d'enseignement supérieur inscrivent les étudiant-e-s handicapé-e-s ou présentant un trouble de santé invalidant dans le cadre des dispositions réglementant leur accès au même titre que les autres étudiants, et assurent leur formation en mettant en œuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études* ».

- 25 000 étudiants en situation de handicap au sein des établissements (2015)

- Une constante augmentation : + 13 % en moyenne chaque année (données MESRI)

- La mobilité internationale : un élément clé dans les cursus des Grandes écoles et pour l'employabilité des jeunes diplômés.



**Une démarche proactive internationale pour lutter contre les discriminations dont sont victimes les étudiants en situation de handicap.**

Dans le cadre de leur mobilité internationale, les étudiants en situation de handicap sont confrontés à plusieurs difficultés.

### **Frein à l'accès aux soins et à l'accès thérapeutique**

→ Le remboursement des médicaments achetés à l'étranger ne se fait que si un accord bilatéral existe entre la France et le pays de destination.

→ Lorsqu'un suivi médical ou paramédical régulier est nécessaire, les frais engagés par l'étudiant dans le pays d'accueil ne sont pas toujours remboursés.

### **Frein à la liberté d'aller et venir**

→ Difficultés logistiques importantes en matière de gestion des médicaments et de leur transport (bagages supplémentaires, parfois réfrigérés (sacoques glacières)).

→ Bagages supplémentaires pour transporter le matériel adapté nécessaire, plusieurs allers-retours vers le pays d'origine pour se procurer les médicaments, accompagnement par une tierce personne.

→ Difficultés liées au transport adapté dans le pays d'accueil : ces droits d'utilisation des transports adaptés, lorsqu'ils existent, sont rarement ouverts aux personnes handicapées non-résidentes.

### **Frein à l'accompagnement à la vie sociale, culturelle et personnelle**

→ Les auxiliaires de vie n'ont pas de reconnaissance de statut spécifique dans le pays d'accueil. Se pose alors le problème du visa pour l'accompagnant.

→ Les chiens guides ou les chiens d'assistance n'ont pas la même reconnaissance en fonction des différents pays d'accueil.

→ L'accompagnement à l'insertion dans la vie sociale par la mise en relation avec des associations sportives, culturelles, artistiques, solidaires... est rarement proposé : ces réseaux spécialisés sont difficilement identifiés par les étudiants ou stagiaires qui arrivent dans un pays nouveau.

## Barrières administratives et surcoûts discriminatoires

→ La carte de stationnement européenne (remplacée, en France, à compter de janvier 2017 par la carte mobilité inclusion) est reconnue dans tous les pays de l'Union Européenne. Les cartes d'invalidité ou de priorité sont à destination d'une utilisation à échelon national. Les droits qui y sont associés n'ont pas de répercussion dans le pays d'accueil.

### Diplomatique



Nomination d'un référent handicap dans toutes les ambassades et tous les consulats (pour accueillir et conseiller les ressortissants sur les associations inclusives et services d'aide à la personne).

### Médical

Remboursement des traitements par le pays d'origine sans discrimination liée à la destination ou mise en place d'une valise "médicale" : bagage supplémentaire gratuit et surveillé (pour éviter tout retard ou perte.



## Axes d'articulation du statut

### Financier

Accès à moindre coût ou gratuit pour l'étudiant aux services locaux de transports adaptés. En complément d'ERASMUS +, création d'une bourse ou d'un principe de « tiers-payant international » pour éviter l'avance de frais de l'étudiant dans le cadre de l'accès aux soins et aux traitements, ou de l'aide à domicile dont il pourrait avoir besoin.



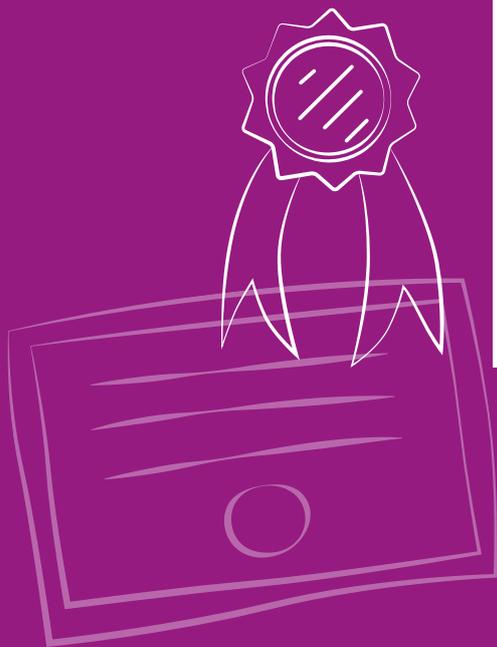
### Administratif

Création d'un document administratif opposable, garantissant la confidentialité tout en mentionnant le traitement, les aménagements, le besoin de bagage médical supplémentaire, le besoin de transport adapté, la présence d'un animal.



Au cours de l'année, la CGE représentée par Anne-Lucie Wack, présidente et Xavier Quernin, animateur du groupe de travail Handicap a porté le SIESH auprès de nombreuses institutions et organismes :

- Délégation des États-Unis à l'ONU
- Délégation de la Finlande à l'ONU
- Délégation de la France à l'ONU
- Délégation du Mexique à l'ONU
- Organisation Internationale du Travail
- Présidence de la République
- Ministère des Affaires Européennes et Internationales
- ONU
- Assemblée nationale
- Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées
- Comité Interministériel du Handicap
- Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Défenseur des Droits
- Secrétaire d'État en charge des Personnes Handicapées
- Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme



# Bachelor et grade de licence : pour une meilleure reconnaissance des formations

## Bac+5 : une norme française ?

En France, l'obtention d'un diplôme de niveau Bac+5 est un passeport pour l'emploi et un tremplin vers de meilleures perspectives de carrière<sup>(1)</sup> par rapport aux diplômes de niveau Bac+2 ou Bac+3 moins valorisés.

Culturellement, la situation la mieux valorisée socialement est celle des études longues. Cette emprise du diplôme le plus haut dans la société tend à marginaliser les niveaux Bac+3, qui sont devenus moins attractifs pour les jeunes, et souvent associés à une situation d'échec (seulement 27 %<sup>(2)</sup> des étudiants obtiennent leur licence en trois ans). De plus, la mise en œuvre du Procédus de Bologne a modifié le système d'enseignement supérieur français pour l'adapter aux standards européens (Licence-Master-Doctorat). Cette réforme a renforcé la tendance française à l'élévation des diplômes. Le niveau Bac+5 étant considéré par les jeunes comme un objectif à atteindre, le niveau licence est perçu comme insuffisant compte tenu des ambitions en matière de rémunération et d'intérêt dans le parcours professionnel.

## Un marché en pleine expansion qui nécessite une régulation

Le contexte de plus en plus exigeant de la formation et la massification des diplômes de niveau Bac+5 appellent à **restructurer une offre de formation vers les filières courtes en redimensionnant les diplômes en fonction des besoins du marché du travail et de son évolution.**

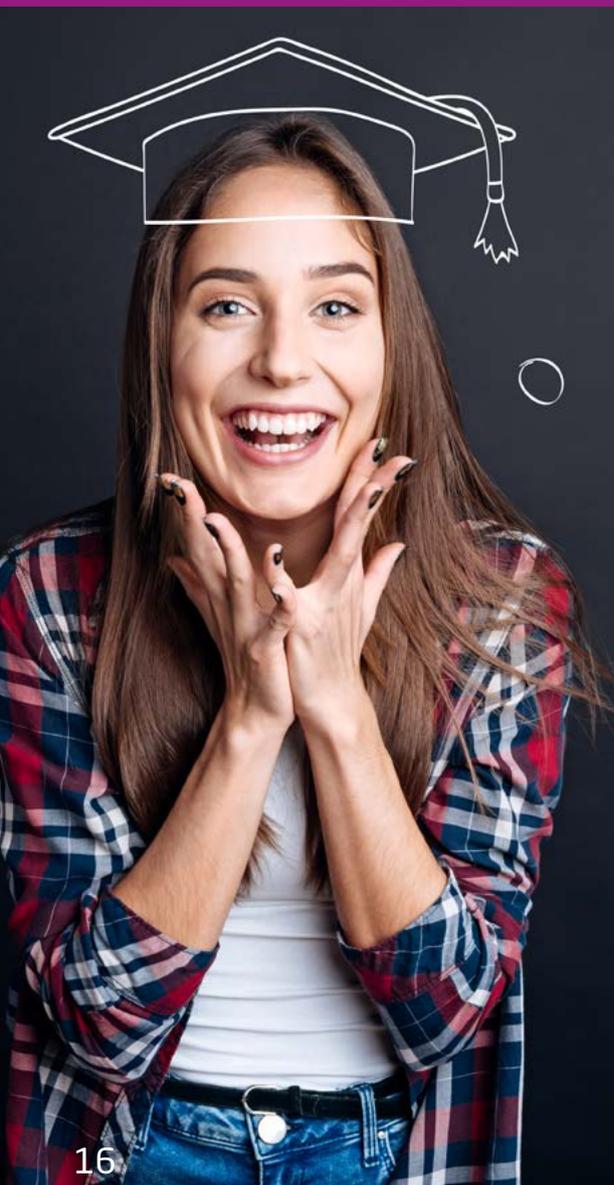
Les Grandes écoles membres de la CGE développent de plus en plus des formations courtes de type bachelor. En 2017, 43 écoles proposent ces formations avec 26 000 inscrits (Bac+3 et Bac+4) et il y a eu 6 600 diplômés en 2016<sup>(3)</sup>. Nous ne sommes encore qu'au début de cette tendance. L'enjeu pour les établissements est de proposer une offre qui puisse répondre à des standards internationaux tout en intégrant les exigences et la diversité des besoins des employeurs.

1. L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche n°4 (édition 2010)

2. Note Flash MENESR n°4-juillet 2015 « Parcours et réussite aux diplômes universitaires : les indicateurs de la session 2013 »

3. CGE. Enquête effectifs inscrits en 2016-2017 et flux de diplômés 2016

4. L'état de l'enseignement supérieur et la recherche en France. MESRI avril 2017



Face à la multiplication de formations de qualité variable qui se présentent comme des bachelors, nous arrivons à un stade où il est nécessaire de réguler ce marché en forte croissance. **L'attribution du grade de licence constituerait une garantie de qualité pour ces cursus, et un label indispensable pour la lisibilité de ces formations.**

Le grade de licence viendrait ainsi compléter les garanties que représentent la reconnaissance de l'État et le visa, parfois peu compréhensibles depuis l'étranger et permettrait d'asseoir la crédibilité des établissements français et de leurs cursus auprès des étudiants, des employeurs et des partenaires internationaux.

En considérant l'évolution des diplômes sur la période 2000-2012, on observe une augmentation de 75 % des diplômés du niveau bac+5 (Master/DEA/DESS) alors que celle des niveaux Bac+3 (BTS/DUT) n'est que de 34 %<sup>(4)</sup>. Ce déséquilibre dans la répartition de l'offre de formation conduit à un déficit en matière de main d'œuvre qualifiée de niveau Bac+3 ou 4 dont les entreprises ont besoin pour faire face aux défis de la compétitivité. **Ainsi, la mise en place du grade de licence s'inscrirait dans une logique de valorisation du bachelor et, en créant un cadre national de reconnaissance, améliorerait la visibilité des formations de qualité délivrées par les Grandes écoles.**

### **Avec les bachelors, les Grandes écoles suivent la norme internationale**

Aujourd'hui 70 % des diplômes délivrés par la France le sont au niveau master et second cycle alors que les autres pays favorisent davantage le niveau bachelor (80 % des diplômes en Allemagne par exemple). Les branches professionnelles expriment un fort besoin de cadres intermédiaires. Le bachelor est aujourd'hui la norme à l'international pour former en 3 ou 4 ans après le bac des profils professionnalisés et adaptables. Ce standard international permet aux écoles de compléter leur gamme par une offre postbac en assurant aux étudiants une multiplication des expériences professionnelles et universitaires à l'étranger.

→ Le bachelor, calibré sur trois ans, contre deux ans pour le DUT et le BTS, s'intègre dans le système LMD et le cadre européen du processus de Bologne.

→ Un bachelor en quatre ans permet par exemple d'intégrer un master anglo-saxon, qui lui, se fait en un an. C'est un passeport pour une université étrangère, qui permettra de trouver son premier poste à l'international, avec un salaire qui sera celui du master de l'université en question. En outre, dans ce format plus long de 4 ans, il est fréquent qu'une expérience internationale d'un an soit incluse, favorisant la poursuite d'études ou l'insertion à l'étranger.

De plus, certains organismes anglo-saxons ou européens indépendants peuvent procéder à des audits qu'aucune licence universitaire ne possède. L'obtention d'un label international comme par exemple EPAS, de l'EFMD, qui peut être délivré à des programmes d'écoles de management en 3 ou 4 ans, est un atout supplémentaire pour l'attractivité internationale d'une formation.

### **Un passeport pour la mobilité**

Des cours de langues, de nombreux stages à l'étranger, des mobilités sur des campus partenaires : l'international est très développé dans les formations de type bachelor.

La reconnaissance du grade de licence est importante pour les étudiants souhaitant poursuivre leurs études dans d'autres établissements à l'international. En effet, des pays comme la Chine, les États-Unis la Suisse ou la Pologne, requièrent un diplôme national de premier cycle reconnu pour qu'un étudiant puisse s'inscrire en master et y poursuivre ses études. Ainsi, la quasi-totalité des étudiants des Grandes écoles qui ne disposent pas d'un tel diplôme se voient fermer les portes de ces pays hors accord bilatéral entre établissements.

Les étudiants français qui souhaitent poursuivre leurs études et candidatent dans des établissements de pays pratiquant une sélection sont également désavantagés car ils ne peuvent mettre en avant la reconnaissance par l'état français de leur diplôme de bachelor.

La reconnaissance du grade de licence est également importante pour les étudiants étrangers inscrits dans les bachelors en France, l'éligibilité aux concours administratifs dans d'autres pays s'en trouverait facilitée.

**Ainsi, l'attribution du grade de licence aux formations de type bachelor améliorerait grandement la visibilité et la crédibilité de ces formations auprès des étudiants et des partenaires internationaux, renforçant ainsi l'attractivité de la France comme destination d'étude.**

La CGE agit pour le bachelor auprès de l'Élysée et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour l'adoption du grade licence pour les programmes de bachelor dans les Grandes écoles.



# Congrès de Rennes “avenir de l’Enseignement supérieur français : financement et développement”

5 et 6 octobre 2017

Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne a ouvert le congrès 2017 de la CGE organisé à Rennes les 5 et 6 octobre 2017.

M'Hamed Drissi, directeur de l'INSA Rennes et Jean-Michel Viola, Acting Dean de Rennes School of Business ont accueilli les 192 inscrits à ce congrès dont l'objectif était de repenser et définir le modèle de financement de l'enseignement supérieur, ou comment ajuster les paramètres de l'équation entre les différentes sources de financement publiques et privées.



A l'issue de ces deux journées, Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE a, dans sa synthèse de clôture, proposé de retenir quatre points qui sont clairement ressortis des débats.

- 1** La question du financement n'est pas une simple question d'ingénierie financière, ces journées ont montré à quel point les options prises sur les modèles de financement sont porteuses de véritables choix de société. Il s'agit avant tout de savoir quel système éducatif on veut, et pour quelle société, avec tous les enjeux d'excellence et de pertinence dans un contexte de transformation sociale visible ou silencieuse (ubérisation, digitalisation, industrie 4.0...), des enjeux d'attractivité internationale dans un contexte de compétition mondiale, mais aussi des enjeux d'ouverture et de cohésion sociale, voire de solidarité intergénérationnelle. Mohamed Arfi de France Stratégie a souligné l'impact des choix générationnels opérés par le passé.
- 2** Ce sont aussi des vrais choix stratégiques qu'il faut opérer, face aux défis que doit relever l'enseignement supérieur et cela nécessite de bien comprendre les grands flux et grandes masses financières pour pouvoir choisir où et comment investir. L'enseignement supérieur doit relever les défis de l'augmentation des effectifs en France comme à l'international ; il doit relever le défi de l'évolution structurelle de l'offre de formation, notamment le besoin de nouvelles formations courtes permettant une bonne insertion professionnelle ; il doit pouvoir construire de grands champions mondiaux... Pour relever ces défis l'enseignement supérieur doit faire des investissements massifs et opérer des choix de financement. Les simulations que nous a présentées Pierre Tapie sont éloquentes, et je reprendrai ici un seul des chiffres qu'il nous a donnés : si l'on envisageait d'accueillir en France chaque année 500 000 étudiants internationaux à un tarif de 6 000 €, cela représenterait cinq fois les intérêts des dotations du PIA.
- 3** Dans ces question de modèles économiques, dans ce contexte de compétition mondiale et de marché international de l'éducation, d'évolution des acteurs de l'éducation, la notion du capital des Grandes écoles est essentielle. Cela a été abondamment souligné : l'image positive des Grandes écoles, exemplaires et illustratives des formations françaises à l'international, souligné par la représentante du MAE et la directrice de Campus France, la force du label Grande écoles et de nos grandes marques prototypes, le rapport qualité-prix

des formations en Grandes écoles, qui a été qualifié de « *rapport qualité prix le meilleur du monde* ». Il faut préserver et valoriser ce capital et ces fondamentaux tout en sachant bien sûr se remettre en question et évoluer pour monter en gamme collectivement, Grandes écoles et universités.

**4 La complexité de la question du financement, qui nous incite plus que jamais à réfléchir de façon systémique et à agir de façon groupée et concertée entre Grandes écoles, mais aussi Grandes écoles et universités.**

Nous l'avons bien vu sur les questions de frais d'inscription et de financement des études, avec la complexité liée aux en-

jeux de redistribution sociale, cela était très clair également pour notre capacité à nous projeter à l'international et à créer de grands champions mondiaux, ou à opérer de grandes inflexions comme le développement des formations courtes.

Je voudrais pour finir vous remercier pour votre présence et votre participation au débat. Il est plus que jamais essentiel de faire masse pour saisir les opportunités qui nous sont actuellement ouvertes. Dans cette perspective les moments d'échange et de partage entre dirigeants sont essentiels.

*Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE*



**Loïg Chesnais-Girard**  
président de la Région Bretagne

“Au-delà de la formation de nos élites, nous avons également un rôle à jouer dans la lutte contre L'exclusion. Dans un environnement complexe et inquiétant, parfois frappé par les forces de L'obscurantisme, nous devons aider nos étudiants à s'insérer dans le monde économique... Sur ce sujet, vous pouvez compter sur le soutien du Conseil régional de Bretagne. Nous sommes à vos côtés pour poursuivre votre remarquable travail.”

**Laurent Batsch**

président de la Fondation Paris-Dauphine

“Dans les dix années à venir, les Grandes écoles seront interpellées dans leurs relations avec les universités, tant sur la constitution de champions internationaux qu'au sujet du premier cycle. Pour construire des champions internationaux, écoles et universités doivent travailler ensemble. Néanmoins, les écoles ne souhaitant pas perdre leurs acquis en entrant dans des systèmes d'universités intégrées doivent être entendues.”

**Brigitte Durand**

directrice du Campus Veolia Rhin Rhone Méditerranée

“Les grandes entreprises ont la responsabilité d'accompagner l'enseignement supérieur et la formation des plus jeunes.

S'agissant des bourses et des tentatives que j'ai menées chez Veolia, la distance s'est avérée être une limite. En revanche, les initiatives locales et de proximité ont davantage de sens.”

**Mohamed Harfi**

expert référent Enseignement supérieur et Recherche à France Stratégie

“Le rôle de l'expertise et de France Stratégie c'est avant tout de réfléchir à l'avenir. Ne pas faire de prospective c'est considérer que l'avenir sera à l'image du présent.”

**Julie Joly**

directrice du CFJ

“Pour ma part, je crois beaucoup aux intrapreneurs et à l'ubérisation interne. Aujourd'hui, les jeunes sont en quête de sens. Nous devons les rendre maîtres de leurs projets et idées.”

**Ils ont dit**

**Clelia Chevrier-Kolacko**

sous-directrice à l'enseignement supérieur et à la recherche au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

“L'enseignement supérieur et la recherche constituent une composante majeure de notre politique d'influence. L'intensification de cette dernière est une priorité arrêtée par le Président de la République, dans le but d'accroître l'attractivité de notre pays et de soutenir la réalisation de nos objectifs politiques, sécuritaires et économiques.”

**Béatrice Khaïat**

directrice générale de Campus France

“Aujourd'hui, 4,6 millions d'étudiants sont en mobilité dans le monde. Ils seront 9 millions en 2025.”



# L'assemblée générale

12 juin 2018

L'assemblée générale de la Conférence des grandes écoles s'est tenue en la maison des Compagnons du Devoir et du Tour de France le 12 juin 2018.

Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE a annoncé la nomination des nouveaux présidents des commissions :

- Laurent Champaney, directeur général d'Arts et Métiers ParisTech, président de la commission Amont
- Alice Guilhon, directrice générale de Skema Business School, présidente du Chapitre des écoles de management
- Vincenzo Esposito Vinzi, directeur général de l'ESSEC, président de la commission Diversité

Puis chacun des 11 présidents a présenté le rapport d'activité de sa commission.

## Le rapport moral de la présidente

### Loi ORE : Parcoursup et la CVEC

Depuis la réunion de lancement en octobre du projet de loi réformant l'accès au premier cycle jusqu'au vote de la loi Orientation et réussite étudiante et à sa mise en œuvre, la CGE est constamment intervenue aux côtés des classes préparatoires et des écoles, tant au sujet de Parcoursup (vœux multiples, date de clôture du processus, transmission des coordonnées des candidats, demande de dérogation) que de la Contribution vie étudiante et de campus (mécanisme de collecte, montant redistribué aux établissements).

### Regroupements : article 28 et projet d'ordonnance

La CGE a rappelé par communiqués de presse, son attachement à la possibilité de groupements dotés d'une gouvernance agile et permettant aux établissements de conserver leur personnalité juridique et morale, conditions nécessaires à la réussite des politiques de sites.

### Apprentissage et formation professionnelle

La CGE est intervenue sur l'apprentissage tout au long de l'année, dans le cadre d'auditions et de rencontres et par des communiqués de presse. Elle a défendu le maintien de la part barème avec le principe de libre affectation. L'étude menée par la CGE auprès des écoles démontre que l'apprentissage constitue un levier pour l'ouverture sociale des Grandes écoles et un modèle pédagogique conduisant à la réussite et à l'insertion des diplômés. Il est essentiel pour la poursuite du développement de l'apprentissage dans le supérieur que la future loi permette un financement à la hauteur des coûts réels supportés par les écoles.

### Grade de licence pour les programmes bachelor

A chaque rencontre avec des représentants du MESRI, la CGE a rappelé sa demande de voir conférer le grade de licence aux programmes de bachelor. Cette reconnaissance est particulièrement cruciale pour les programmes qui recrutent à l'international dans des pays où la reconnaissance du diplôme par l'État est un élément important.

### Projets de la CGE sur l'ouverture sociale et le handicap

La CGE a poursuivi et intensifié son action sur des projets touchant à l'ouverture sociale (pack étudiant solidaire) et au handicap (Statut International d'Étudiant en Situation de Handicap).

## En conclusion

Anne-Lucie Wack a rappelé que l'année fut intense et marquée par de nombreuses lois impactant l'enseignement supérieur. Dans ce contexte les contributions et actions de la CGE ont été nombreuses et sa capacité d'influence s'est renforcée. En parallèle, l'activité de mesure de la per-

formance des Grandes écoles s'est intensifiée : nouveaux baromètres, nouveaux thèmes abordés dans les enquêtes. Enfin le développement du service rendu aux écoles demeure une priorité et s'est traduit par le lancement d'un chantier sur le futur SI (avec espace collaboratif), des évolutions dans les labels et la création de groupes de travail sur des sujets clés.

# Allocution de départ

Extraits

## Hervé Biausser, vice-président de la CGE et président de la commission Amont

Je veux rappeler qu'être actif à la CGE a été pour moi... un honneur et un devoir.

Je suis issu d'un milieu modeste : mes parents ont commencé à travailler à 16 ans et j'ai passé la première partie de mon enfance dans un minuscule appartement de banlieue sans aucune commodité. Ma chance a été que mes parents avaient fait des études de leurs enfants leur priorité et d'avoir eu au lycée d'excellents professeurs qui ont su me donner confiance et m'orienter vers la prépa. Or ma prépa, au Lycée Louis-le-Grand et mon école, l'École Centrale, ont changé ma vie : il était donc normal que je leur rende ce qu'elles m'ont apporté.

Je souhaite bien sûr adresser beaucoup de remerciements :

- D'abord à vous, l'équipe de la délégation, vous faites un travail formidable et vous nous faites avancer au quotidien. J'ai une pensée pour les anciens délégués, Joël Manin, Pierre Aliphart et Francis Jouanjean.
- Ensuite à tous les acteurs de la commission Amont : une commission passionnante, ouverte... dont le souci est toujours de proposer à nos élèves la meilleure formation : l'animer pendant toutes ces années a été un vrai plaisir...
- A tous les membres du CA et du Bureau que j'ai côtoyés : c'est formidable d'avoir un lieu d'échange de haut niveau sur son métier, qui plus est un lieu indépendant.
- Enfin aux quatre présidents avec lesquels j'ai travaillé, toujours en pleine confiance : Christian Margaria, Pierre Tapie, Philippe Jamet et Anne-Lucie Wack.

Vous m'avez aidé à progresser dans mon métier par la qualité de nos échanges et de nos projets et je vous dois des moments inoubliables.

...J'ai été désolé de ne pas avoir pu être, au cours des trois dernières années, aussi actif à la CGE qu'auparavant. La charge à CentraleSupélec était écrasante avec

quatre projets majeurs aboutissant durant la même période (la fusion CentraleSupélec, le déménagement à Gif, le nouveau cursus d'ingénieur et l'Université Paris-Saclay) Toutes mes excuses, donc, Anne-Lucie, mais je suis heureux de voir que tu tiens solidement le gouvernail et que le bateau CGE avance et avance bien !

Avant de conclure... quelques recommandations :

- ne lâchez pas ! Continuez de défendre et de promouvoir les prépas. C'est un système extraordinaire et les zones essentielles pour demain, l'Asie (Chine et Inde) et l'Afrique, l'on adopté ou ont adopté des systèmes de même inspiration...
- conservez votre liberté de parole : c'est l'une des qualités fondamentales de la CGE !
- soyez fiers de ce que vous faites : les Grandes écoles sont l'un des fers de lance de l'ESR de demain...
- Enfin, si vous hésitez sur une décision, revenez toujours à la question « qu'est-ce qui est le mieux pour nos élèves ? ».

... Sachez que je serai toujours proche de vous, l'enseignement est l'une des passions de ma vie et les Grandes écoles en sont l'une des plus belles expressions....

Hervé Biausser



# Journée CGE

## Les stratégies numériques dans les Grandes écoles

Le groupe « stratégies numériques et formations à distance » de la CGE a organisé le 10 novembre 2017, une journée d'échange et de débat sur la place du numérique dans les enseignements et la stratégie des établissements qui a regroupé plus de 100 personnes. Rendez-vous annuel au cours duquel les référents numériques (directeurs, enseignants, responsables TICE, ingénieurs pédagogiques, CDO...) partagent leurs pratiques autour des outils numériques et de leurs processus de mise en œuvre.

Buno Neil, directeur du Groupe Sup de Co La Rochelle a accueilli cet événement et a souligné dans son discours d'ouverture que la transformation du campus universitaire et de ses espaces s'est faite en lien avec le projet pédagogique de l'école. Il s'agit de personnaliser les parcours des étudiants et de développer les ressources numériques. Les deux enjeux majeurs avec la numérisation sont la formation du personnel et la sécurisation des informations.

**La première table ronde « les outils de transformation numérique de l'ESR : apports et usage »** a identifié les enjeux de la transformation numérique pour les établissements d'enseignement supérieur qui portent essentiellement sur l'alignement de la pédagogie et des outils sur les priorités et les axes stratégiques des écoles. Elle a également souligné l'importance des référentiels pour accompagner cette transformation au sein des écoles et universités, en mettant l'accent sur les indicateurs du dispositif numérique mis en place par le MESRI dans le cadre de la contractualisation quinquennale des ESR et qui partent du principe d'une autoévaluation de la part des établissements.

**La deuxième table ronde s'est intéressée à « la formation des enseignants à la pédagogie : retours et place du numérique ».** En effet, le dé-

cret n° 2017-854 du 9 mai 2017 rend obligatoire la formation des maîtres de conférence à la pédagogie. Face aux nouveaux comportements des étudiants, les enseignants doivent s'adapter et intervenir avant tout comme des accompagnateurs, notamment vis-à-vis des usages. Le MESRI a mis en place un MOOC « Se former pour enseigner dans le supérieur » ainsi qu'une plate-forme Neopass Sup et un référentiel métier des enseignants-chercheurs.

**La troisième table ronde a mis l'accent sur le label « établissement certifié numérique » de la CGE.** Lancé en octobre 2016, ce nouveau label vise à promouvoir les formations entièrement numériques dans les écoles de la CGE à travers ses labels (Mastère Spécialisé®, Master of science, BADGE et CQC). La part du numérique augmente dans les demandes d'accréditation que ce soit dans le cadre de la formation continue ou dans celui de la formation initiale. L'enjeu est de garantir l'excellence de ces formations.

**La quatrième table ronde a abordé « les enjeux de la formation et le développement du numérique dans l'enseignement supérieur pour les entreprises ».** De nombreuses écoles se penchent aujourd'hui sur le marché de la formation continue. Ce dernier est en pleine transformation depuis la réforme de la formation professionnelle de 2014. Les entreprises demandent des formations innovantes où la part de la digitalisation est croissante. Les collaborateurs d'une entreprise ne peuvent pas dégager le temps suffisant pour se former. Ils souhaitent des formations disponibles immédiatement, collaboratives et qui portent sur des aspects pratiques. A titre d'exemple, un apprenant aujourd'hui aura besoin de consulter internet ou ses mails une quarantaine de fois lors de sa journée de formation, son temps d'attention moyen est de l'ordre de cinq à six minutes, ce qui correspond à une vidéo sur YouTube.





Marseille, les 17 et 18 mai 2018

Les Rendez-vous des Référénts du Développement Durable (R<sup>2</sup>D<sup>2</sup>) est l'événement annuel qui réunit, sur deux journées, au sein d'une ou plusieurs écoles, les membres de la CGE représentés par leurs référents développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) afin d'échanger et de réfléchir aux démarches de responsabilité sociétale qu'ils pilotent, notamment à l'aide des outils du Plan DD&RS.

Cette année ce fut au tour de Kedge BS d'accueillir la neuvième édition des R<sup>2</sup>D<sup>2</sup>.

Les R<sup>2</sup>D<sup>2</sup> 2018 étaient placés sous le jour des interconnexions avec des réseaux mondiaux en s'associant à la programmation d'un événement international entièrement consacré, sur une semaine complète, à la responsabilité sociétale dans l'enseignement supérieur et la recherche : [Global Responsibility Now](#).

Côté programme, Kedge BS et la Conférence des grandes écoles ont proposé deux journées denses alternant des ateliers participatifs sur des thèmes choisis par les référents : traquer le sexisme ordinaire dans mon établissement, évaluer le degré d'imprégnation DD&RS d'une formation lambda, l'abîme sans fond du tri sélectif ou encore développer l'engagement associatif DD&RS dans l'établissement. La commission Développement durable a réalisé son traditionnel état des lieux des travaux de l'année et projeté les grandes lignes de son action pour l'année à venir.

Côté organisation, l'équipe emmenée par Jean-Christophe Carteron, Emilie Guéret et Alexandra Montaleytang, respectivement directeur RSE, responsable développement durable et diversité et animatrice du dispositif Wellness, a su trouver le juste équilibre entre les moments d'échanges, les activités conviviales, les ateliers de travail participatifs et créatifs et une présentation très originale, réflexive et utile de ses actions DD&RS.

Les R<sup>2</sup>D<sup>2</sup> sont devenus des rendez-vous incontournables pour les référents DD&RS des écoles, c'est le moment qu'ils attendent pour se retrouver, échanger, se redynamiser et intégrer les nouveaux venus. C'est aussi le moment pour se projeter dans l'action collective portée par la CGE et par des réseaux partenaires comme CIRSES, SULITEST, le REFEDD ou le REUNIFEDD. Les R<sup>2</sup>D<sup>2</sup> 2018 ont permis d'explorer le futur questionnaire portant sur l'innovation et l'entrepreneuriat responsable ainsi que les chantiers d'évolution du référentiel DD&RS, (i) établir une correspondance avec les objectifs du développement durable, (ii) renforcer l'axe recherche du référentiel via une collaboration avec les organismes de recherche.



### Organisation

#### Côté CGE :

Comité de pilotage de la commission Développement durable et responsabilité sociétale

#### Côté KEDGE BS :

- Jean-Christophe Carteron : directeur RSE
- Emilie Guéret : responsable développement durable et diversité
- Alexandra Montaleytang : animatrice du dispositif Wellness

# les Alumni, acteurs de l'avenir

5 juin 2018



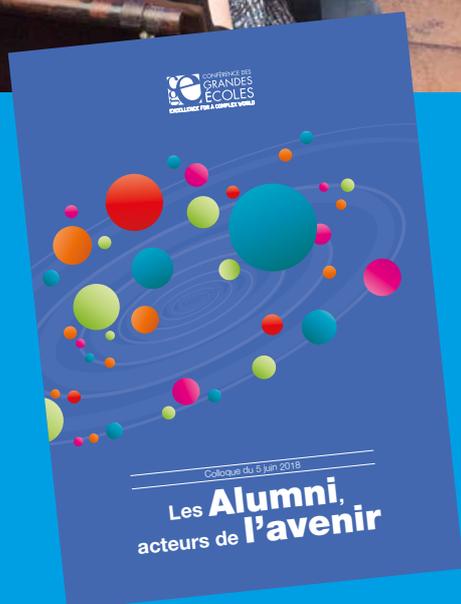
Le colloque « Les Alumni, acteurs de l'avenir » organisé par la CGE au Cnam a enregistré une participation record avec 550 inscrits. Trente intervenants (Grandes écoles membres, Alumni, entreprises, étudiants...) y ont participé, dont Jean-Dominique Senard, président du groupe Michelin.

Le thème de ce colloque correspondait à une demande forte de nos établissements et de nos partenaires. L'enquête CGE Alumni 2018 réalisée par Choosemycompany, révèle que plus de 4 diplômés sur 5 croient en l'utilité d'un réseau d'Alumni efficace. Selon nos estimations, les Alumni des écoles de la CGE représenteraient au minimum entre 1,5 et 3 millions de personnes, ce qui constitue un potentiel très important, certainement insuffisamment utilisé et valorisé en France, par rapport à d'autres pays.

Comme le soulignait Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE, en ouverture du colloque, la population d'Alumni des Grandes écoles est difficile à définir et à dénombrer du fait de la diversification et de l'internationalisation des programmes : on peut être Alumni du programme grandes écoles (PGE), mais aussi d'un programme de master, de Mastère Spécialisé®, de doctorat, de programme court de bachelor ou de formation continue, de programmes de doubles diplômes... Les relations Alumni-écoles-entreprises-étudiants s'organisent dans un écosystème en pleine évolution, avec des associations qui se fédèrent, des écoles qui se regroupent ou changent de marque, des fondations qui se développent et des réseaux sociaux qui changent les modes de relation.

Le colloque a montré à quel point les Alumni du XXI<sup>e</sup> siècle contribuent au rayonnement de l'établissement et à son financement. Ils sont présents dans la gouvernance de l'école. Ils ont un rôle à jouer dans sa politique d'excellence et d'ouverture. Ils se font conseillers, mentors, ambassadeurs. Ils réinventent le réseau en l'inscrivant dans ses évolutions numériques les plus actuelles. Ils ne se contentent plus d'incarner – parfois très brillamment – le passé de leur école, ils sont les acteurs de son avenir.

La création d'un groupe de travail « Alumni », au sein de la commission Aval de la CGE a été annoncée par Anne-Lucie Wack en clôture du colloque, afin de favoriser les échanges, de partager les bonnes pratiques et de faire naître des propositions pour le renforcement des liens entre écoles et Alumni.



# Ils ont dit

**Olivier Faron, Cnam**

“Parmi nos anciens, il y a beaucoup d'anciens décrocheurs qui ont retrouvé une chance en passant par le Cnam. Ce qui importe pour nous, c'est de donner à tous la possibilité de l'excellence.”

**Jean-Dominique Senard, Michelin**

“Il y a un sujet majeur qui n'est pas encore résolu, c'est celui de la compétence transversale. [...] Nous avons tout ce qu'il faut dans notre pays pour réussir, des gens très compétents qui sortent des écoles de management, des ingénieurs qui sont les meilleurs du monde, mais ensuite dans les hauts niveaux de responsabilité, ce qui compte ce sont les compétences transversales.”

**Peter Todd, HEC Paris**

“Les réseaux nord-américains ne sont pas plus puissants, ils sont plus engagés. En France, nous mobilisons seulement 20 % de nos Alumni, quand les universités nord-américaines atteignent 90 %. Ce n'est pas le montant du don qui est important mais l'engagement de tous... « les Alumni sont la marque de l'école.”

**Gilles Bousquet, Wisconsin University**

“Les dons sont fléchés, on sait quelle cause universitaire on défend. C'est une garantie pour les donateurs.”

**Dominique Gillot, ancienne sénatrice**

“L'idée, c'est de solliciter les entreprises pour qu'elles libèrent leurs salariés, Alumni d'une école, pour qu'ils puissent, une journée dans l'année, accompagner un jeune étudiant ayant un handicap lors du passage d'un examen ou d'un concours.”

**Benoît Legait, Fondation Mines ParisTech**

“Le rôle de la fondation, c'est de servir l'école. Nous sommes au service de la stratégie de l'école.”

**Xavier Michel, CASE Europe**

“Travailler à diversifier leurs apports pour que chaque ancien puisse trouver la façon, sa façon propre de s'investir au profit de l'école.”

**Marie-Christine Huau, AgroParisTech**

“C'est dans les 10 premières années après la sortie de l'école que les Alumni ont le lien le plus proche avec les étudiants. Les plus âgés ont plus de recul, apportent autre chose. [...] Il est important de jouer plus sur l'inter-générationnel, sur la complémentarité.”

**Federico Pasin, HEC Montréal**

“Comment faire pour avoir des adhérents, HEC Montréal a choisi de ne plus en avoir... L'école en prenant la facture, se tourne vers toute sa communauté et demande : qu'allez-vous faire pour nous aider à exceller, à mieux servir notre communauté ?”

**Marc Ventre, IESF**

“Les associations doivent remettre en avant l'esprit de corps et de fierté d'appartenance, promouvoir la marque, témoigner des valeurs de l'école, créer du lien, entretenir un esprit communautaire, développer les marques de reconnaissance envers l'école.”

**Amber Wigmore Alvarez, IE**

“The Alumni piece is fundamental. Our Alumni help us to open doors in companies.”

**Jean-François Fiorina, Grenoble EM**

“Notre valeur ajoutée est d'apprendre à l'étudiant à optimiser son profil, à travailler sur son employabilité, à identifier ses compétences, à gérer son e-réputation.”

**Manuel Canévet, consultant**

“Le rapport entre LinkedIn et l'enseignement supérieur a évolué...ils ont cherché une relation avec vous. Leur cœur de métier, c'est la diffusion d'offres d'emploi.”

**Hervé Biaisser, CentraleSupélec**

“Les Alumni ont deux problèmes : premièrement, ils sont convaincus que l'école est restée exactement dans l'état où ils l'ont quittée, il faut leur démontrer le contraire. Et deuxièmement ils veulent voir le directeur. Au moins une fois. Si vous voulez que ça marche, il faut y consacrer du temps ! Il ne faut pas parler association mais école. La chose qui réunit, c'est l'école.”

**Laurent Pieuchot, Cnam**

“La fierté que ces Alumni ont, comment la transformer en fierté collective ?”

**Christian Mouillon, Fondation ESCP Europe**

“Les anciens élèves sont partenaires. Leur rôle, c'est de soutenir l'école, et de défendre la marque, c'est de conseiller l'école sans se substituer à la gouvernance...”





# Synthèse du colloque

par Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE

L'objectif de nos colloques annuels est de déplacer le regard en interrogeant les parties prenantes des Grandes écoles. Après le colloque de mai 2016 sur la perception de l'enseignement supérieur par les familles, les étudiants et les entreprises, après celui de mai 2017 sur les innovations pédagogiques, le colloque Alumni semble bien avoir répondu à cet objectif. Je vous propose de retenir quatre grands points qui sont clairement ressortis des débats.

## Des éléments qui font consensus

La puissance de feu des Alumni est considérable. Selon les établissements, ils sont quelques milliers à plusieurs dizaines de milliers. Leur mobilisation est une force pour l'amplification et le changement d'échelle des actions des écoles. Ce sont les Alumni qui nourrissent l'image des écoles, au travers de grandes figures emblématiques, mais bien au-delà, par l'action de l'ensemble du réseau. Et plus que jamais les écoles ont besoin de leurs Alumni pour se développer et se transformer. Mais le lien des Alumni à leur école connaît aujourd'hui de fortes évolutions et on ne peut ignorer ces grandes mutations à l'œuvre.

## Les grandes mutations à l'œuvre, les questions critique et les facteurs limitants

L'« effet Alumni » dépend de leur niveau d'engagement. Si 90 % des Alumni d'une école sont engagés, au lieu de 20 %, cela change la donne. Comment susciter et consolider cet engagement, et ce dès l'entrée de l'établissement ? Les leviers sont divers : sentiment de fierté, d'appartenance, voire de reconnaissance vis-à-vis de leur école, volonté de s'impliquer dans la promotion de la marque ou l'insertion professionnelle, intérêt pour des causes sociétales, le mentoring ou le service aux étudiants, etc. Mais l'intérêt des Alumni pour leur institution varie au cours de leur vie et la notion d'adhérent ou de cotisant peut paraître aujourd'hui limitante. Dans l'ancienne acception, l'Alumni est limité à celui qui cotise. Pour mobiliser tous les Alumni, certains établissements ont fait le choix de ne plus avoir d'adhérent : ce n'est plus le même modèle !

## Des mécanismes de gouvernance et de financement en pleine évolution

Le lien des associations d'Alumni avec leur école est très variable, et dépend de l'histoire et du type d'établissement, avec selon les cas des associations séparées de l'école, ou au contraire très intégrées. Mais partout une profonde modification des équilibres est à l'œuvre qui questionne la place des associations d'Alumni. L'émergence des fondations déplace les forces, de même que l'évolution de la participation des Alumni aux organes de gouvernance ou l'émergence de nouveaux acteurs numériques comme LinkedIn. Les mécanismes de financement et de collecte de fonds sont eux aussi en plein bouleversement, nous l'avons vu au travers d'exemples d'universités nord-américaines comme Madison, Mac Gill, Princeton ou autres, avec des collectes en mode « viral » ou en mode « week-end » engendrant en un temps record une levée de fonds qui peut aussi se faire, plus classiquement, dans la durée.

## La relation école-Alumni, pour quoi, pour qui ? Quel est le sens profond du lien école-Alumni ?

Au-delà des leviers de l'engagement des Alumni et des façons de renforcer les liens, les débats ont posé de façon récurrente la question du sens, explicitement formulée par Jean-Dominique Senard et Dominique Gillot. La grande finalité est de construire ensemble des écoles et une société plus performante et plus inclusive, au travers d'actions comme les bourses, l'ouverture sociale, la transformation numérique, l'apprentissage, la prise en compte du handicap... Une autre grande finalité est de faire toujours progresser nos établissements au bénéfice de leurs étudiants, et de « *faire de nos écoles des lieux où les jeunes vont pouvoir cultiver leur petite flamme et faire pousser leurs ailes* », comme formulé par le comédien et auteur Mickaël Hirsch, lui-même Alumni de NEOMA Business School et intervenant de ce colloque.





## Aval

Création de la commission : 2001

**Peter Todd**

Président de la commission Aval  
Directeur général d'HEC Paris

### ANIMATEUR DU GROUPE DE TRAVAIL

- Alumni : animateur en cours de désignation

### Activités de la commission

Elle réunit les responsables insertion des programmes « grande école » et les responsables des formations Mastère Spécialisé® de la CGE.

Elle pilote l'enquête insertion de la CGE. Menée depuis 1993, c'est l'enquête la plus ancienne des trois conférences.

Elle veille à la hausse des réponses et questionnaires exploitables.

Elle tient une conférence de presse annuelle sur cette enquête.

### Les missions de la commission

Elle adapte le questionnaire pour réaliser l'enquête Insertion annuelle de la CGE, pour tenir compte des obligations nationales institutionnelles (ministères, CTI, etc.), des besoins locaux ou régionaux des établissements, des demandes sociétales qui lui sont envoyées, des besoins de la presse, des évolutions technologiques (l'enquête est désormais disponible sur tablette et smartphone) ...

### Perspectives de la commission

La commission va mettre en place un groupe de travail sur les « Alumni », à la suite du colloque de la CGE, du 5 juin 2018, sur ce thème.

Elle étendra l'enquête Insertion aux bachelors.

### Ce qu'il faut retenir

Depuis 2016, les apprentis font l'objet d'une interrogation spécifique au regard de la proportion grandissante de ce type de parcours diplômant : environ 15 % des diplômés des écoles de la CGE. L'entrepreneuriat est aussi mieux étudié qu'auparavant, c'est une voie de plus en plus empruntée par les jeunes diplômés.

Les résultats de l'enquête 2018 portant sur l'insertion des jeunes diplômés des écoles membres de la Conférence des grandes écoles décrivent à nouveau une amélioration des principaux indicateurs (taux net d'emploi, part des CDI, évolution des salaires moyens...) par rapport à 2017. Ces résultats très positifs montrent la forte capacité d'adaptation des Grandes écoles aux évolutions du marché de l'emploi, qu'il soit national ou international.



# Accréditation

## FOCUS

En tout début de campagne 2017-2018, le nombre des programmes labellisés est identique à celui du début de la campagne précédente. Une légère baisse des 1<sup>es</sup> demandes, associée à une diminution des demandes de suppression pour la campagne 2016-2017, maintient à 573 le nombre total de formations CGE. Seule la répartition des labels a quelque peu évolué avec 395 formations Mastère Spécialisé® contre 386, 108 MSc – Master of Science contre 103 et 70 BADGE contre 84. 62 nouvelles demandes d'accréditation ont été réceptionnées pour 2017-2018, ce qui traduit un regain d'activité des Grandes écoles considérant que la moyenne sur les 7 dernières années est de 53. Pour cette campagne, les experts ont instruit 35 programmes Mastère Spécialisé®, 18 MSc – Master of Science, 7 BADGE et pour la 1<sup>re</sup> fois, 2 CQC, le dernier-né des labels CGE destiné à la formation continue professionnelle courte.

Les demandes déposées par les écoles d'autres spécialités continuent leur progression et reflètent l'intérêt grandissant de ces écoles pour des programmes post-master spécialisés.

Cette année, la commission a rendu en 1<sup>er</sup> passage, 15 % d'avis favorables, 45 % d'avis positifs avec compléments ou précisions, 34 % d'avis réservés nécessitant une nouvelle présentation en séance plénière et 6 % d'avis défavorables ce qui démontre la qualité des dossiers transmis, alors même que l'exigence de certains critères a été renforcée dans les référentiels diffusés à la rentrée. Parmi les 57 formations accréditées, près de 25 % proposent tout ou partie de leur cursus à l'international parmi lesquelles, 5 sont complètement délocalisées principalement au Maghreb et en Asie.

Pour ces deux dernières années, la tendance vers les domaines du big data, de la cybersécurité, de la transformation digitale des entreprises et de l'intelligence artificielle se confirme. A noter, l'apparition de programmes dédiés au secteur de la santé, à l'environnement et la qualité de vie ainsi qu'à la création de valeur dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

L'enquête insertion MS et MSc lancée cette année devrait permettre de confirmer la reconnaissance de la qualité des programmes labellisés par la CGE et la qualité des emplois occupés. Parallèlement, le nombre croissant des demandes d'enregistrement au RNCP traduit le souhait des écoles de pouvoir accueillir un public en constante augmentation pour un accès par voie de formation continue.

Création de la commission : 2007

### Christophe Digne

Président de la commission  
Accréditation  
Directeur de Télécom SudParis

Campagne 2017-2018 au 1 <sup>er</sup> juillet 2018	Formations actives				Nouvelles demandes				Nouvelles accréditations			
	Ingénieur	Management	Autres spécialités	Total	Ingénieur	Management	Autres spécialités	Total	Ingénieur	Management	Autres spécialités	Total
Mastère Spécialisé®	248	133	5	<b>395</b>	21	8	6	<b>35</b>	19	8	5	<b>32</b>
MSc - Master of Science	18	84	1	<b>108</b>	2	16	0	<b>18</b>	2	16	0	<b>18</b>
BADGE	23	57	4	<b>70</b>	4	2	1	<b>7</b>	3	2	0	<b>5</b>
CQC	0	0	0	<b>0</b>	2	0	0	<b>2</b>	2	0	0	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>274</b>	<b>10</b>	<b>573</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>62</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>5</b>	<b>57</b>

# Nouvelles formations accréditées 2017-2018

## Mastère Spécialisé®

(32 nouvelles formations)

### Écoles d'ingénieur

#### Centrale NANTES – École Navale

- Life Cycle Assessment of Ship (LICAS)

#### CentraleSupélec

- Management des systèmes d'information (MSI)
- Transformation des systèmes de production (TSP)

#### École des Ponts ParisTech

- Action Publique Avancée - Maroc

#### EI-CESI – ESIGELEC

- Manager Industrialisation 4.0

#### EISTI

- Management des Systèmes d'Information de la Santé

#### ENAC

- Airline Operations (Chine)
- Air Transport Finance Management (Hong Kong)

#### ENSTA Bretagne

- Management de projets maritimes

#### ENSTA ParisTech

- Design and Exploitation of Maritime Autonomous Systems (DEMAS)

#### ESA- Groupe ESEO

- AgTech - Innovation numérique et connectée pour la création de valeur en agriculture et agroalimentaire

#### ESCOM

- L'industrie du végétal du futur et ses applications

#### INSA Lyon

- Contrôle Non Destructif

#### MINES ParisTech

- AIMove : Artificial Intelligence and Movement in Industry and Creation
- Second Life - Deep Tech Entrepreneur (DTE)

#### SIGMA Clermont

- Data Sciences pour l'Ingénierie

#### TELECOM ParisTech

- Systèmes embarqués

#### Toulouse INP ENSEEIHT – INSA Toulouse

- Ingénierie pour la valorisation des données massives

#### UTT

- Expert en Silver Technologies

### Écoles de management

#### ESCE - ECE

- Blockchain Project Design

#### ESC Pau Business School

- Transformation de l'Action Publique

#### ESSEC

- Audit Manager
- Management des Villes, des Territoires et de l'Immobilier

#### HEC Paris

- Média, Arts et Création (Chine)

#### IESEG

- Direction commerciale et Business Development
- Direction Marketing et Digital

#### Institut Mines-Télécom Business School

- Data Protection Management (Gestion de la protection des données)

### Écoles autres spécialités

#### IFM

- Management de la Mode et du Luxe

#### Sciences Po Paris

- Politiques et management du développement - Potentiel Afrique

#### ENSAM (École architecture de Montpellier)

- Architecture territoires et santé : environnements et qualité de vie
- Management des Projets Urbains Durables

#### ENA

- Expert en affaires publiques européennes - European Career Empowerment

## MSc - Master of Science

(18 nouvelles formations)

### Écoles d'ingénieur

#### BORDEAUX Sciences Agro

- Vineyard and Winery Management

#### École des Ponts ParisTech

- Economic Decision & Cost Benefit Analysis

### Écoles de management

#### EMLyon Business School

- Digital Marketing & Data Science

#### ESC Pau Business School

- Finance
- Sport Sustainable Management

#### ESCP Europe

- Big Data and Business Analytics

#### ICD - International Business School

- International Business Development

#### ICN

- Luxury and Design Management

#### KEDGE Business School

- Arts & Creative Industries Management
- Corporate and Sustainable Finance
- Digital Marketing & Sales

#### PSB - Paris School of Business – EFREI Paris

- Cybersécurité & management

#### PSB - Paris School of Business

- Marketing Strategy & Data Analytics

#### Montpellier Business School

- Lean Operations Management

#### NEOMA Business School

- Retail Management (Chine)

#### TOULOUSE Business School

- Big Data, Marketing & Management
- International e-Business & Cybersecurity
- International Mobility & Transport Management

## BADGE

(5 nouvelles formations)

### Écoles d'ingénieur

#### EBI

- Auditeur Qualité Sécurité Agroalimentaire

#### TELECOM ParisTech

- Régulation de la finance électronique et de la poste (RegFep)
- Régulation de l'internet et des contenus (RegInt)

### Écoles de management

#### ESSEC

- Audit Manager

#### HEC Paris - MINES ParisTech

- Pilotage de la fonction SI

## CQC- Certificat de Qualification et de Compétences

(2 nouvelles formations)

### Écoles d'ingénieur

#### ESPRIT

- Services du numérique : TIC & TACT

#### IMT Mines Albi

- Fundamentals of Supply Chain Management



Création de la commission : 1980

### Hervé Biausser

Président de la commission Amont jusqu'au 20 juin 2018  
Directeur général de CentraleSupélec

### Laurent Champaney

Président de la commission Amont à compter du 21 juin 2018  
Directeur général d'Arts et Métiers ParisTech

# Amont

## FOCUS

La CGE a créé un groupe de travail "Parcoursup", en 2018, pour suivre et accompagner les évolutions et la mise en oeuvre de la plateforme.

Plusieurs conclusions et propositions ont été avancées lors des réunions de ce groupe de travail, présidé par Laurent Champaney (Arts et Métiers ParisTech).

En juin et juillet, avant les résultats du baccalauréat, la CGE note que ses établissements membres sont inquiets quant à la lenteur de la convergence du système (on recense un tiers seulement de « oui définitif », même dans les CPGE les plus demandées). Cette stagnation concerne toutes les formations, y compris celles qui sont hors Parcoursup.

La CGE craint que la situation ne se débloque qu'à la faveur de mécanismes de peur qui seront défavorables aux candidats socialement les plus fragiles. De plus, l'arrivée massive des dossiers auprès des commissions CAAES (Commission académique d'accès à l'enseignement supérieur") pourrait contribuer à engorger encore plus le système.

La CGE exprime donc ses inquiétudes sur la préparation de la rentrée, à la fois pour la scolarité et pour la gestion des internats des CPGE.

La CGE souhaite poursuivre son dialogue avec le MESRI pour contribuer à débloquer la situation. Elle propose une réflexion sur des modifications légères du processus, qui pourraient être mises en place après les épreuves écrites du baccalauréat :

- qu'un établissement puisse indiquer aux candidats que ses formations sont pleines et qu'il n'ira pas appeler dans les listes d'attente. Pour cela, les établissements ont besoin de plus de transparence sur les candidatures en attente.
- que le fait de garder des vœux en attente ne soit pas gratuit : le premier appel sur un vœu en attente annulerait les autres candidatures. Ceci permettrait d'empêcher les vœux « pour voir » et de débloquer la situation. Les candidats seraient ainsi responsabilisés. Leurs vœux en attente seraient vraiment désirés.
- ou qu'on limite à deux le nombre de vœux en attente
- si la situation n'évoluait pas favorablement, qu'on étudie la possibilité de décaler la date de la rentrée, afin de la réaliser dans les meilleures conditions possibles.

### ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- **Amélioration du calendrier des concours** : Jean-Philippe Rey (CentraleSupélec)
- **Bilan de la réforme Chatel** : Jean-Michel Dumas (ENSEA)
- **LIESSE** : Patrick Boucher (CentraleSupélec) et Maurice Charbit (TELECOM ParisTech)
- **Filières technologiques** : Marc Bonnet (Enscm) et Pierre Mauborgne (UPSTI)
- **Parcoursup** : Laurent Champaney (Arts et Métiers ParisTech)
- **Réforme du lycée et du baccalauréat** : Jean Bastianelli (Lycée Louis-Le-Grand)

# Objectifs

## Activité de la commission

Elle réalise un bilan annuel des admissions dans les Grandes écoles (d'ingénieur et de management, dans les filières agronomiques et vétérinaires) et un bilan de la procédure Parcoursup.

Un groupe de travail sur Parcoursup a été mis en place spécialement, ainsi qu'un groupe de réflexion sur la réforme du lycée et du baccalauréat. Elle participe, avec la DGESIP et la DGESCO, au « Comité de concertation et de suivi des CPGE », afin de développer le dialogue avec le ministère sur ce sujet, au profit des élèves, des familles et des enseignants.

## Les missions de la commission

Elle suit attentivement les réformes en cours avant l'entrée dans les Grandes écoles, en prépa, dans les filières post-bac.

Elle rassemble des représentants des Grandes écoles, des associations de professeurs de classes préparatoires aux Grandes écoles (CPGE), des proviseurs, des Inspecteurs généraux, des directeurs de banques de concours et des représentants des ministères concernés.

Par le biais du groupe « LIESSE », elle participe à la formation continue des professeurs de CPGE.

## Perspectives de la commission

La commission va publier une étude pour établir un bilan de la réforme « Chatel/2013 » et analyser ses conséquences trois ans après sur le niveau des bacheliers.

La commission a également réuni un groupe de travail pour « améliorer le calendrier des concours ». Il a formulé des propositions pour la rentrée 2019. Plusieurs scénarios sont à l'étude pour faciliter le recrutement des candidats.

La commission étudie également la création d'un prix TIPE.

## Ce qu'il faut retenir

Le taux de 30 % de boursiers est annuellement atteint et stable, depuis 2013 au moins, dans les concours d'ingénieur et de management.

Les filles progressent dans les concours aux Grandes écoles, et en particulier dans les filières scientifiques (elles représentent 29 % des entrants dans les écoles d'ingénieur et plus de 50 % dans les écoles de management).

## Audiences et rencontres 2017/2018

- 21 octobre 2017 : réunion des 3 Conférences avec la ministre Frédérique Vidal et Philippe Baptiste, son directeur de cabinet, à propos du projet de loi réformant l'accès au premier cycle
- 14 décembre 2017 : soutien de la CGE à la demande des CPGE sur les choix multiples – décision favorable obtenue lors d'une réunion avec le cabinet
- novembre 2017 à juin 2018 : participation aux réunions régulières organisées par le MESRI, en conférence téléphonique avec l'équipe technique de Parcoursup
- mars et avril 2018 : interventions, auprès du cabinet du MESRI pour relayer les demandes des banques de concours d'ingénieurs dans Parcoursup
- 31 mai 2018 : organisation de la rencontre des écoles avec le MESRI – soutien aux établissements demandant la dérogation pour différer à 2020 l'obligation de rejoindre Parcoursup.

# Le Chapitre des écoles de management

## FOCUS

Le 23 mai 2018, Alice Guilhon, directrice générale de SKEMA BS, a été élue à la présidence du Chapitre des écoles de management de la CGE. Elle succède à Loïck Roche, qui, ayant réalisé ses deux mandats, ne pouvait se représenter. François Bonvalet, directeur général de Toulouse BS, est élu vice-président pour un second mandat.

Les chantiers prioritaires pour cette mandature sont les suivants :

→ **Le financement des écoles** : le débat doit être porté au plus haut niveau de l'exécutif en France. On ne peut recevoir des injonctions contradictoires en permanence : « ne touchez pas aux droits de scolarité ! » ...mais réduction des fonds publics, réduction des soutiens des CCI à leurs écoles, réflexion sur la taxe d'apprentissage mais assurer plus de diversité sociale... Les écoles doivent obtenir un cadre de travail pérenne et clair dans lequel elles auront des marges de manœuvre pour faire face aux défis de l'enseignement supérieur français entendu comme un tout.

→ **L'internationalisation des écoles** : les enjeux du recrutement d'étudiants étrangers et de professeurs internationaux sont aujourd'hui au cœur des stratégies.

La place et la reconnaissance de l'enseignement supérieur français peuvent largement s'appuyer sur la performance des Grandes écoles de management françaises ; elles travailleront pour que leurs initiatives soient mieux soutenues et accompagnées à l'étranger par l'État et ses services, et qu'elles soient bien représentées dans les instances internationales. Le Chapitre doit devenir un interlocuteur majeur afin de faciliter l'entrée des étudiants internationaux en France et les établissements doivent être autorisés à délivrer plus simplement les programmes visés à l'étranger ou en distanciel.

→ **La reconnaissance des diplômes** : les écoles accumulent les preuves de qualité, là où les établissements publics reçoivent naturellement la reconnaissance de leurs diplômes. Entre la CEFDG, EQUIS, AACSB, AMBA, EESPIG, les classements, elles passent leur temps à être évaluées. N'y a-t-il pas un moyen plus simple de « contractualiser » avec le Ministère pour assurer la reconnaissance des diplômes bachelor, master et doctorat ? Comment envisager à long terme nos relations avec les universités ?

→ **La défense des intérêts des écoles au sein du débat public** : les résultats de nos écoles sont largement meilleurs que ceux de beaucoup d'autres établissements qui peinent à attirer des bons étudiants ou à les placer sur le marché du travail. Nous devons impérativement être consultés et entendus pour toutes décisions concernant nos structures, nos cursus, nos étudiants...

**L'objectif du Chapitre est donc bien d'affirmer une position forte, visible et crédible au sein de son environnement. Il a des chantiers de moyen et long terme qui, s'ils ne sont pas traités immédiatement, font courir un risque quant à la survie de beaucoup de ses écoles.**



Création de la commission : 1986

### Loïck Roche

Président du Chapitre des écoles de management jusqu'au 23 mai 2018  
Directeur général de Grenoble École de Management

### Alice Guilhon

Présidente du Chapitre des écoles de management à compter du 24 mai 2018  
Directrice générale de SKEMA Business School

### François Bonvalet

Vice-président du Chapitre des écoles de management  
Directeur général de Toulouse Business School (TBS)

# Objectifs

↻ assurer de la visibilité, de la place et de la voix des établissements dans les différents organes de gouvernance et de structuration du marché

↻ favoriser l'échange de bonnes pratiques entre ses membres

## Groupe de travail Amont-concours

• Thème principal : modalités de l'intégration des écoles de management dans Parcoursup. Ces échanges ont conduit à la création d'un GT dédié à ces problématiques au sein de la commission Amont.

## Groupe de travail Classements (nouveau)

Objectifs :

- Développement d'un portail d'indicateurs clés
- Rencontres avec les journalistes
- Création d'un lieu d'échanges entre les différents membres du GT.

## Groupe de travail Compétences

Travail sur les compétences pour les métiers de demain : sommes-nous prêts ?

## Groupe de travail Doyens

• Thèmes abordés : qu'est-ce qu'un enseignant-chercheur dans une Grande école de management, plan de charge d'un enseignant-chercheur (e-learning, développement pédagogique...), gestion de carrière d'un enseignant-chercheur.

## Groupe de travail Innovations pédagogiques

- Thèmes abordés : perceptions par les entreprises des innovations pédagogiques du monde académique, ubérisation de l'enseignement supérieur, certification pédagogique des professeurs (UK), co-construction d'une société apprenante
- Projet : poursuivre le travail entamé dans le livre blanc pour faire un point : 3 ans après où en sommes-nous ?

## Groupe de travail Qualité-accréditations

- Thème principal de l'année 2017/2018 : responsabilités de la Direction Q&A
- Travail en sous-groupes autour de : qualité des programmes et AOL, engagement, CSR, innovation, impact, data management / business intelligence, faculty management – vacataires / permanents, création d'une culture de la qualité.

## Groupe de travail Recherche

3 ateliers de réflexion sur : l'accompagnement des chercheurs en difficulté, la formation doctorale (à La Rochelle Business School), les archives ouvertes.

## Groupe de travail Relations entreprises

- Thème des rencontres : Europe 2018 / territoire d'opportunités et d'avenir pour nos talents et nos écoles ?
- 4 ateliers collaboratifs : Alumni (gestion et animation du réseau à l'étranger), l'intelligence interculturelle (compétence essentielle à développer en entreprise), partenariats entreprises et recrutement international de nos étudiants, diversité (LGBT un enjeu pour les entreprises en Europe ?).

## Groupe de travail Relations Internationales

- Thématique 2018 : gestion des risques à l'étranger : prévention et intervention
- Objectifs : rédaction d'un protocole et recueil de bonnes pratiques à diffuser à l'ensemble des écoles, création d'une mini vidéo « socle » de sensibilisation aux risques.

## CONSEIL DU CHAPITRE

Francis Bécard (Groupe ESC Troyes)  
 François Bonvalet (TBS)  
 Frank Bournois (ESCP Europe)  
 Alice Guilhaon (SKEMA BS)  
 Florence Legros (ICN BS)  
 Catherine Lespine (INSEEC)  
 Eloïc Peyrache (HEC Paris)  
 Loïck Roche (GEM)  
 Françoise Roudier (Groupe ESC Clermont)

## ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- **Amont-concours** : Rémy Challe (INSEEC BS)
- **Classements** : Corinne Faure (TBS) et Renata Morneau (ESCP Europe)
- **Compétences** : Julie Perrin-Halot (GEM) et Christine Arnoux (ESSEC)
- **Doyens** : Valérie Fernandes (ESC La Rochelle)
- **Innovations pédagogiques** : Jean-Christophe Hauguel (EM Normandie)
- **Qualité-accréditations** : Isabelle Fagnot (Audencia BS), Théo Stengelhofen (ICN BS), Isabel Torcheux (ESSEC)
- **Recherche** : Pascale Bueno-Merino (EM Normandie)
- **Relations entreprises** : Paul Lauriac (TBS) et Olivier Baudin (ISG)
- **Relations internationales** : Sarah Vaughan (ISG)

# Communication



Création de la commission : 1987

**Sophie Commereuc**

Présidente de la commission  
communication  
Directrice de SIGMA Clermont

## FOCUS

L'édition 2018 du Baromètre BCG-CGE-Ipsos « Talents : ce qu'ils attendent de leur emploi » a été publiée en janvier 2018.

Pour souligner ce partenariat et diffuser les résultats de ce Baromètre (disponible sur le site de la CGE) auprès des directeurs de la communication des écoles membres, le BCG a accueilli le mardi 10 avril 2018 dans ses locaux à proximité de l'Assemblée nationale, la réunion de la commission Communication, présidée par Anne-Lucie Wack a été ouverte par Sophie Commereuc, présidente de la commission.

Laurent Acharian, Marketing & Communication Director du Boston Consulting Group et Guillaume Petit, Managing Director d'Ipsos ont présenté les résultats complet du Baromètre, qui révèlent notamment, que les talents privilégient à 92 % « l'intérêt du poste », souhaitent pour 97 % d'entre-deux « être utile et apporter des changements à la société » et recherchent pour 59 % d'entre-deux « un management collaboratif » que seules 11 % des entreprises ont mis en place.

Julie de la Sablière, fondatrice et présidente de l'agence Little Wing avait baptisé son intervention « L'école des fans : comment maîtriser sa réputation à l'heure des réseaux sociaux ? ». La recrudescence des fake news et du cyber harcèlement ont donné une actualité toute particulière à cette présentation.

La troisième intervention de ce programme assez dense portait sur la mise en place du RGPD et sur « les 6 étapes pour s'y préparer ». Guillaume Desgens-Pasanau, est l'un des spécialistes de ce sujet. Magistrat, il est également enseignant associé au CNAM où il a créé un certificat de spécialisation pour les délégués à la protection des données. Il a travaillé 8 ans à la CNIL où il a exercé les fonctions de responsable du contentieux et de chef du service des affaires juridiques.

Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE a conclu cette réunion de la commission Communication en rappelant l'ensemble des actions menées par la CGE « de plus en plus consultée et auditionnée » par les parlementaires et les ministères, actant la contribution grandissante des Grandes écoles au profit de l'enseignement supérieur et de la recherche tant en France qu'à l'international.

# Objectifs

## Activités de la communication

### Évènementiel

- Organisation du congrès de Rennes, du colloque Alumni et des assemblées générales
- Présence sur les salons étudiants.

### Publications

- Édition de GrandAngle, la newsletter mensuelle
- Édition et diffusion des rapports d'activité, actes et enquêtes.

### Relations presse

- Coordination et pilotage des conférences de presse et des interviews, diffusion des communiqués de presse.

### Gestion du site internet

- 273 articles mis en ligne depuis le 01/09/2017.

## Missions de la commission

- Promouvoir la Conférence des grandes écoles et le modèle « grande école ».

### Communication externe

- Soutenir les prises de position sur ses enjeux stratégiques
- Communiquer largement sur les productions de la CGE (enquêtes, rapports, fiches thématiques et contributions diverses) et celles de ses membres en assurant leur diffusion pertinente.

### Communication interne

- Entretenir un lien étroit et direct avec les directions de la communication des écoles membres
- Diffuser les productions et les prises de position auprès des membres.

## Perspectives de la commission

### Évènementiel

- Organisation du congrès de Lille, du colloque 2019 et des assemblées générales
- Renforcement de la présence sur les salons étudiants.

### Communication

- Refonte complète de la charte éditoriale et graphique .

### Relations presse

- Développement d'une communication grand public
- Présence renforcée sur les réseaux sociaux.

## Ce qu'il faut retenir

- 375 retombées médias
- Près de 95 interviews des différents porte-parole publiées
- Une audience cumulée en hausse de 10,4 %
- Twitter : plus de 1 000 followers supplémentaires pour atteindre 5403 abonnés (vs 3 436 pour la CDEFI et 21 656 pour la CPU).





# Développement durable et responsabilité sociétale

## FOCUS

**Le guide « Objectifs du développement durable, quelles contributions des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche en France ? »**

En ouverture du colloque de lancement du guide, le 27 juin 2018 au ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE, déclarait : *« Les établissements d'enseignement supérieur sont concernés par l'ensemble de ces objectifs (les ODD)... et certains d'entre eux concernent une grande part des métiers présents au sein de nos institutions. »*

Ce guide, œuvre collective à l'initiative de la CGE et de la CPU, a été développé pour mieux comprendre la place du Développement durable & de la responsabilité sociétale (DD&RS) dans les métiers de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR). Il apporte une série de réponses pratiques, axées **sur les grandes familles de métiers propres à l'ESR**. Il décline de façon approfondie, après une enquête menée auprès des réseaux de professionnels, les Objectifs du développement durable (ODD) selon chaque type de mission.

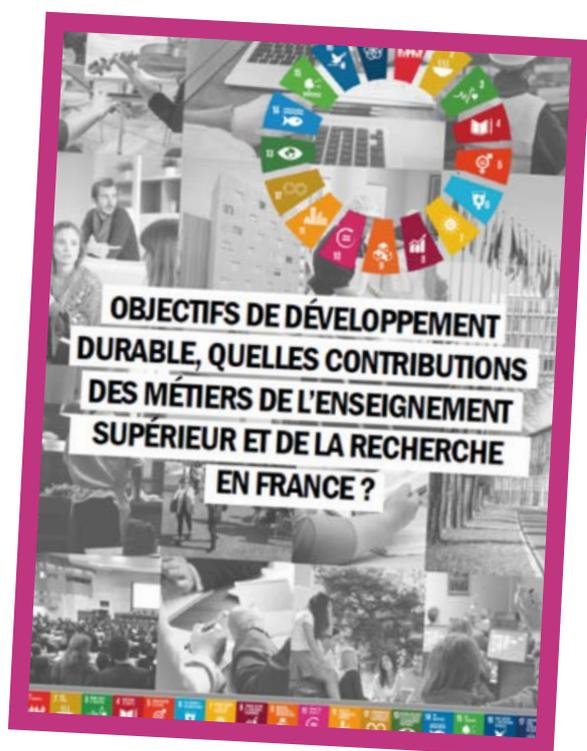
**16 familles de métiers ou de fonctions ont été étudiées**, dont l'enseignement, la recherche, la direction, le pilotage, les achats, les ressources humaines, le patrimoine, la restauration, la vie étudiante, la communication, le numérique, l'hygiène et sécurité, les relations internationales, la formation, l'orientation et insertion et la recherche et innovation pour comprendre leurs enjeux sociétaux et les défis qu'ils ont à relever afin de contribuer aux différents enjeux de l'Agenda 2030. Pour faire face aux enjeux environnementaux et sociaux, c'est un changement profond de société qu'il s'agit de mettre en œuvre, et qui se traduit dans nos manières de rendre compte, de communiquer, d'aider à l'orientation, de soutenir la vie étudiante, la formation et la recherche, de gérer les risques et de protéger les usagers, d'entretenir des relations internationales, etc. Derrière tous ces aspects se cachent autant de métiers différents de l'ESR, tous concernés dans leur cœur d'activité par le DD&RS.

Tous concernés ? **Oui, mais sans l'impulsion et le portage du directeur ou de la directrice de l'école, il y a peu de chance que le DD&RS devienne un des axes, si ce n'est l'axe stratégique, de l'école.** *« Et pourtant l'enjeu est de ce niveau si nous, Grandes écoles, souhaitons vraiment former les leaders responsables d'aujourd'hui et de demain »* ainsi que l'a rappelé Denis Guibard, président de la commission DD&RS, lors de l'AG de la CGE du 12 juin 2018.

Création de la commission : 2010

### Denis Guibard

Président de la commission  
Développement durable et  
responsabilité sociétale  
Directeur d'IMT Business School



## ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- **Accompagnement** : Benoît Grossiord (Bordeaux Sciences Agro)
- **Compétences** (commun CGE/CPU) : Emeric Fortin (École des Ponts et Chaussée)
- **Référentiel** (commun CGE/CPU) : pour la CGE : Franck Chauvin (ISA Lille)
- **Mission internationale** (commun CGE/CPU) : pour la CGE : Jean-Christophe Carteron (KEDGE BS)

## Objectifs

- ⌚ accompagner les écoles membres de la CGE dans leur démarche de DD&RS en développant des outils reconnus par leurs principales parties prenantes (universités, étudiants, ministères, accréditeurs)
- ⌚ développer un environnement national et international favorable (influence) à l'intégration du DD&RS dans les campus, les formations et la recherche
- ⌚ favoriser la montée en compétences DD&RS des personnes qui pilotent les démarches de DD&RS.

### Groupe de travail **Accompagnement**

- Organisation des R<sup>2</sup>D<sup>2</sup> et séminaires
- Perspective : R<sup>2</sup>D<sup>2</sup> 2019.

### Groupe de travail **Compétences DD&RS**

- Élaboration d'un guide de compétences
- Élaboration de questions pour le Sulitest.org
- Perspective : questionnaire entrepreneuriat et innovation responsable.

### Groupe de travail **Référentiel CGE/CPU**

- Faire évoluer le référentiel DD&RS
- Élaborer et présenter les résultats de l'enquête nationale
- Perspective : travaux sur l'axe recherche avec les organismes de recherche.

### Mission internationale **CGE/CPU**

- Participation à des conférences internationales (ONU, G7...) et influence
- Création de réseaux : PRME chapter.

# Diversité



Création de la commission : 2007

## Nathalie Gormezano

Présidente de la commission  
Diversité jusqu'au 12 juin 2018  
Directrice générale de l'ISIT

## Vincenzo Esposito Vinzi

Président de la commission  
Diversité à compter du 13 juin 2018  
Directeur général de l'ESSEC

## FOCUS

Vincenzo Esposito Vinzi, directeur général de l'ESSEC, succède à Nathalie Gormezano à la présidence de la commission.

Il souligne que la diversité doit être source d'opportunités et rappelle qu'elle se joue à trois niveaux au sein des écoles : vis-à-vis des étudiants, vis-à-vis de l'établissement lui-même et en termes d'impact de l'institution sur la société.

La question de la diversité dépasse nos seules écoles et le monde de l'enseignement supérieur, c'est un enjeu qui concerne aussi les entreprises et la vie publique : c'est un enjeu de société.

La commission Diversité organisera en juin 2019 un colloque sur des thématiques communes à ses trois groupes de travail.

## Le Groupe de travail Handicap de la CGE

La CGE a tenu un stand au salon Handicap emploi et achats responsables le 28 mai au Palais des Congrès de Paris, accompagnée par les référents d'Unilasalle, Efrei Paris, EM Normandie, ESCOM, ESCP Europe, Essec, CPE Lyon, ESSCA, ESC LA Rochelle, Néoma, IMT Lille Douai, Montpellier SupAgro... et de ses partenaires La FEDEEH et CED Hanploi.

**Au cours de sa visite officielle, Sophie Cluzel, Secrétaire d'État au handicap, s'est arrêtée sur le stand de la CGE pour témoigner, par une dédicace, de son soutien au #SIESH (Statut international d'étudiant en situation de handicap). Après une présentation à l'Élysée, à l'ONU et à la Conférence ministérielle de Paris 2018, la demande de création de ce statut poursuit son avancée, le sujet étant discuté en réunion interministérielle.**

La conférence « Jeunes diplômés en situation de handicap : quelles passerelles vers l'entreprise ? » à laquelle intervenaient la CGE, Unilasalle et SciencesPo Paris, a permis de mettre en évidence que la mobilité internationale des étudiants était un facteur clé d'employabilité.

Cette présence de la CGE pour la première fois sur ce salon témoigne de l'importance du recrutement par les entreprises des jeunes diplômés en situation de handicap. De futurs accords agréés pourraient naître des nombreuses rencontres effectuées sur ce salon avec les responsables des ressources humaines.

### Principales actions réalisées

- Plaidoyer pour le #SIESH : a été présenté à l'Élysée, l'ONU et la Conférence de Paris 2018 pour assurer la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap
- Présence au Salon Handicap organisé par Les Échos.

### Perspectives

- Publication en novembre 2018 du premier baromètre du Handicap
- Réalisation d'une nouvelle charte handicap, 10 ans après (2008-2018)
- Création d'une trame d'un schéma directeur handicap.

**Ce qu'il faut retenir :**

- Les entreprises recherchent des diplômés des Grandes écoles en situation de handicap
- 1,4 % des diplômés des écoles membres ont bénéficié d'aménagements liés à une situation de handicap

**Groupe de travail Égalité femmes-hommes**

**Principales actions réalisées :**

- 4<sup>e</sup> Baromètre Égalité femmes-hommes : il dresse le panorama général et fournit des données comparatives femmes-hommes (effectifs, répartition, rémunérations...) relatives aux étudiant(e)s et aux personnels des établissements, ainsi que la composition des instances de direction et des associations étudiantes. Le Baromètre recense également les actions mises en place dans les établissements.
- 2<sup>e</sup> Concours Stéréotype Busters
- Participation à la campagne de lutte contre les violences sexistes et sexuelles du MESRI.

**Perspectives :**

- 5<sup>e</sup> Baromètre Égalité femmes-hommes
- 3<sup>e</sup> Concours Stéréotype Busters
- En partenariat avec l'AFMD et à partir des premiers éléments co-construits par l'AFMD et Montpellier Business School, les établissements membres de la CGE volontaires vont entamer la réalisation d'une étude sur les variables influençant les choix d'orientation genrée des étudiantes et étudiants afin de mettre en place, dans un 2<sup>e</sup> temps, les actions permettant de les corriger
- Diffusion d'un module d'enseignement dédié à l'inclusion.

**Groupe de travail Ouverture Sociale (GOS)**

**Principales actions réalisées**

- 25 établissements, universités et associations partenaires ont présenté leurs actions et programmes en faveur de l'égalité des chances
- Le numérique au service de l'égalité des chances et des territoires éloignés a fait l'objet de débats et de réflexions
- Le séminaire annuel du GOS a été organisé à l'ENSIAME, à Valenciennes, les 25-26 juin 2018. Il a mis l'accent sur les territoires ruraux et l'égalité des chances.

**Perspectives**

- La seconde édition du « Baromètre de l'ouverture sociale dans les Grandes écoles » sera lancée à la rentrée
- Une réflexion sera menée pour donner un nouveau souffle au tutorat : le GT souhaite réactualiser le guide de 2015 sur le sujet, mieux valoriser les compétences que le tutorat permet de développer, améliorer la reconnaissance dans nos établissements de l'engagement des étudiants, accompagner la mise en place du tutorat là où il n'existe pas encore, notamment avec l'aide d'outils numériques
- Envisager des actions en direction des familles pour lutter contre l'autocensure
- Mieux inclure les territoires isolés : les espaces ruraux, l'outre-mer...

**ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL**

- **Égalité femmes-hommes** : Fatiha Gas (ESIEA Paris)
- **Handicap** : Xavier Quernin (UniLaSalle)
- **Groupe Ouverture Sociale (GOS)** : Chantal Dardelet (ESSEC)



Création de la commission : 2001

## Frank Bournois

Président de la commission  
Formation  
Directeur d'ESCP Europe

# Formation

## FOCUS

### Groupe de travail "Prospective : apprendre en 2030"

La création du groupe de travail Prospective 2030 de la commission Formation a été annoncée par son président Frank Bournois, en septembre 2017.

Ce groupe a pour vocation d'aider l'ensemble des écoles de la CGE et leurs partenaires, en particulier les employeurs, à mieux saisir les opportunités de la formation de demain à l'horizon 2030 en approfondissant les questions suivantes :

- Comment les établissements d'enseignement supérieur vont-ils enseigner ?
- Comment les jeunes vont-ils appréhender la formation ?
- Comment les écoles voient-elles les transformations pédagogiques ? Ce qui aura changé, ce qui n'aura pas changé...
- Quelles sont les modalités pédagogiques, la frontière FI/FC, la massification, l'internationalisation, l'entrepreneuriat, le numérique/IA...

Ces nombreuses questions, qui sont posées par les directeurs des écoles, seront analysées au travers des réflexions menées par ce groupe de travail. C'est un projet ambitieux dont les résultats sont attendus pour fin 2019.

Afin de mener ces réflexions, le groupe s'est doté d'un comité de pilotage constitué par Francis Bécard (directeur général SCBS du Groupe ESC Troyes), Imen Missaoui (chargée de mission Formation et Entreprises CGE) et Jean-Yves Plantec (directeur d'OpenINSA - Insa Toulouse).

L'objectif de ce groupe est de mobiliser un grand nombre de profils (chercheurs, étudiants, médecins, entrepreneurs, enseignants...) pour faire émerger des tendances sur les nouveaux modèles d'enseignement à travers des ateliers de brainstorming.

Parmi les premières tendances identifiées :

- Impact du numérique
- Profil des élèves et des enseignants de demain
- Menaces et opportunités pour les Grandes écoles dans un monde en pleine transformation

Le groupe de travail ambitionne également de faire un benchmark international des différentes pratiques innovantes.

## ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- **Activités physiques et sportives** : Richard Nemeth (ENS Lyon)
- **Apprentissage** : Hélène Victor-Pujebet (Université Paris-Dauphine) et Mohamed Chaouch (ECE Paris)
- **Entrepreneuriat et innovation** : animateur en cours de désignation
- **Langues et cultures** : Jörg Eschenauer (École nationale des ponts ParisTech)
- **Stages** : Sonia Journaud (Audencia BS)
- **Stratégies numériques et formations à distance** : Eric Vantroeyen (École polytechnique)
- **Formation professionnelle continue** : Thomas Jeanjean (ESSEC) et Thibault BREMAUD (Isae-Supaero)
- **Transformation et Valorisation pédagogiques** : Jean-François Fiorina (GEM)
- **Prospective 2030** : Francis Bécard (SCBS du Groupe ESC Troyes) et Jean-Yves Plantec (INSA Toulouse)

# Objectifs

La commission Formation est un cercle de réflexion centré sur les sujets liés à la formation dans l'enseignement supérieur (formation professionnelle, apprentissage, pédagogie, innovation, numérique) en lien avec les besoins des entreprises :

- ⌚ elle nourrit les positions de la CGE, produit des études et agit auprès des ministères concernés
- ⌚ elle définit les nouveaux axes de travail sur des thématiques spécifiques à la formation en lien avec les enjeux et l'évolution des réglementations

## Groupe de travail Activités Physiques et Sportives (APS)

A travaillé sur :

- l'opérationnalisation du référentiel de compétence
- l'élaboration d'un document sur les apports concrets et spécifiques des activités physiques et sportives à la santé des étudiants des Grandes écoles
- la réalisation d'une enquête « Sport » dans les GE afin de faire un état des lieux des pratiques.

A participé à :

- des groupes de réflexions auprès du ministère des sports pour mettre en place un livret de compétences des SHN et le partenariat « JO Paris 2024 ».

## Groupe de travail Apprentissage

- A mené deux enquêtes sur la taxe d'apprentissage et sur le rôle de l'apprentissage dans l'ouverture sociale
- Assure le suivi des évolutions réglementaires de l'apprentissage et des modalités de son financement pour les écoles.

## Groupe de travail Entrepreneuriat et innovation

- Travaille sur la mise en place des indicateurs de performance pour les dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat étudiant
- Met en place une cartographie des incubateurs des écoles de la CGE.

## Groupe de travail Formation continue

- Favorise l'échange entre les directeurs de la formation des Grandes écoles sur les enjeux de développement de cette voie (relations entreprises, organisation, financement...)
- Assure la veille réglementaire sur la formation continue.

## Groupe de travail Langues et cultures

Il a organisé deux journées d'études :

- le 24 novembre 2017 : « Démarche 'Français sur objectifs spécifiques' (FOS) et pratiques de classe : articulation entre ingénierie de formation et ingénierie pédagogique ». co-organisées avec l'équipe du laboratoire de recherche LIDILEM de l'Université Grenoble Alpes
- le 15 mars 2018 : « L'interculturalité en question : évolution et nouvelles perspectives » à l'INSA de Lyon.

## Groupe de travail Transformation et valorisation pédagogiques

- Travaille sur la mise en place des critères de valorisation d'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur.

## Groupe de travail Stages

- Organise des sessions d'échanges de bonnes pratiques sur la gestion des stages
- Assure le suivi des évolutions réglementaires de la loi stages.

## Groupe de travail Stratégies numériques et formations à distance

- A organisé une journée d'échanges sur les stratégies numériques dans les Grandes écoles
- A mené une enquête sur l'état de la formation à distance dans les écoles de la CGE.

## Groupe de travail Prospective : apprendre en 2030

- Travaille sur les modèles d'enseignement en 2030
- A organisé des sessions de brainstorming pour identifier les tendances, la méthode et le format de ce projet.

# Recherche et transferts



Création de la commission : 1980

## M'Hamed Drissi

Président de la commission  
Recherche et transferts  
Directeur de l'INSA Rennes

## Actions menées pour la valorisation du doctorat

### Prix de recherche CGE / Bourses Bernard Sutter

- 3<sup>e</sup> édition cette année, soit 3 prix annuels de 7 000 euros, avec, en 2018, le soutien financier de la CGE au projet
- levée de fonds actuellement en cours et recherche de partenaires pour pérenniser le dispositif
- objectif : distinguer des projets de recherche innovants, menés à l'international en partenariat avec une entreprise.

### Enquête « Sciences humaines et sociales dans les GE »

L'objectif de l'enquête est de montrer la richesse de la recherche en SHS dans les GE et d'illustrer son apport aux compétences plébiscitées par les entreprises (doubles diplômés).

### Partenariats et coopération internationale

- **partenariat avec le MEDEF sur le doctorat** (à partir de la convention CGE-MEDEF de 2015). Pour participer aux actions et campagnes menées, lutter contre les stéréotypes communs et la méconnaissance entre les mondes de la recherche et de l'entreprise, favoriser la poursuite en thèse et l'intégration des docteurs dans le privé, encourager la formation continue à la recherche (doctorat et VAE), développer la montée en compétence des cadres, promouvoir le référentiel « docpro » dans les écoles doctorales (réalisation de portfolios de compétences, en lien avec l'association Bernard Gregory).
- **partenariat avec l'AUF sur la recherche et l'entrepreneuriat**
- **renforcement des liens avec les Alliances** : signature d'un partenariat avec l'Alliance Athéna, en juillet.

### Personnalités du monde de la recherche reçues cette année par la commission

- Thierry Damerval, président directeur général de l'ANR
- Patrick Schmitt, directeur de la recherche, de l'innovation et du numérique au MEDEF
- Laurent Gouzènes, président du Comité « Écosystème de la recherche et développement de l'innovation du MEDEF »
- Pascal Giat, chef du service CIFRE de l'ANRT.

### Veille et représentation institutionnelle

La commission :

- **suit l'actualité « recherche et doctorat »** : PIA, archives ouvertes, BSN, site Couperin, regroupements, appels à projet de l'ANR, enquête CURIE, indicateurs de la valorisation de la recherche publique, rapport de la Cour européenne sur la simplification du programme cadre de recherche pour Horizon 2020, préparation du prochain FP9, création d'universités européennes ...
- **valorise la recherche dans les établissements sous statut privé** : auprès du MESRI, dans les appels d'offres (ANR), auprès des partenaires institutionnels, ...

# Objectifs

## Activité de la commission

La commission mène un travail de réflexion, d'échanges, d'information et de suivi des nombreuses réformes en cours dans le domaine de la recherche, de l'innovation, du transfert et de la valorisation (les résultats des PIA, les appels à projets, le Plan SHS, la réforme du Doctorat, l'évolution des appels d'offres de l'ANR et du H2020, ...) Elle travaille en interaction avec les Alliances, notamment l'Alliance ATHENA en Sciences Humaines et Sociales, et poursuit son rôle de représentation dans ces instances.

## Perspectives de la commission

- Bourses Bernard Sutter : reconduction du principe des bourses, soutien et financement de la CGE au projet, levée de fonds actuellement en cours (lancement de la 3<sup>e</sup> édition)
- Partenariat avec Athéna
- Partenariat avec le Medef sur la valorisation du doctorat
- Inscription du doctorat au RNCP
- Enquête sur les SHS (Sciences humaines et sociales) dans les GE / et contribution au congrès de la CGE des 4-5 octobre 2018 à Lille (« Grandes écoles et transformations sociétales »).

## Les missions de la commission

- Elle est saisie des enjeux de la documentation (BSN, Couperin, ...)
- Elle réalise des analyses de tendance en matière de recherche, d'innovation et de transfert
- Elle travaille à la valorisation des actions de recherche et d'innovation des Grandes écoles.

## Ce qu'il faut retenir

- Les docteurs représentent 1,7 % de la population active
- « Dans les pays les plus innovants, ceux du Nord et la Suisse, le nombre de jeunes docteurs pour 10000 habitants âgés entre 25 et 34 ans est deux fois plus important en Suisse, au Danemark, en Finlande, en Suède (environ 30 contre 17 en France et 18 en moyenne dans l'Union européenne - Source : Commission européenne - 2014) ».

- participe aux instances consultatives sur la recherche : GT ministériel sur la propriété intellectuelle (MESRI), sur l'inscription du doctorat au RNCP, GT sur l'intelligence économique (Bercy) ; à la Sorbonne, journée nationale sur le doctorat organisée le 27 mars par le MESRI, alliances, ...
- mène une enquête recherche annuelle à partir des données de la CTI et des sites des GE (taux de poursuite en thèse, nombre de docteurs, doctorants, HDR ...).

## FOCUS

Le groupe de travail s'est réuni pour échanger sur les réalités professionnelles et a mis en avant les innovations réalisées dans les centres de documentation, selon une grille d'indicateurs simplifiée, envoyée en amont. Le bilan est très positif : le groupe de travail reste une source d'information, de référence et d'échanges de pratiques. Le tour de table a mis en lumière des disparités importantes (nouvelles ou récurrentes) concernant la place de la documentation dans les établissements. Tous n'ont pas encore intégré les réseaux tels que SUDOC, Couperin... Certains ne connaissent pas ISTE. D'autres, en revanche, sont au cœur du dispositif pédagogique et informationnel et sont incontournables. Les prochaines réunions traiteront, à partir de la rentrée 2018, le dossier Science Ouverte notamment.

## ANIMATRICES DU GROUPE DE TRAVAIL

- **Information et documentation :** Marie-Pierre Redon (Enise) et Monique Joly (INSA de Lyon)



Création de la commission : 2016

## François Bouchet

Président de la commission  
Vie étudiante  
Directeur général de l'École  
polytechnique

# Vie étudiante

## FOCUS

### Reconnaissance de l'engagement étudiant, une porte ouverte pour plus de soft skills

Sophie Bellon, présidente du CA de Sodexo, faisait état, lors du dernier forum de l'OCDE, d'une montée en puissance des compétences "humaines" à mesure que la logique, les connaissances et l'esprit d'analyse deviennent des compétences qui se banalisent de plus en plus car les ordinateurs se montrent capables de gérer une complexité toujours croissante. Elle déclarait : *"La prédominance de ces compétences « humaines » sur le marché de l'emploi du futur devrait inciter les gouvernements, entreprises, organismes à but non lucratif et les citoyens à repenser notre approche de l'enseignement et de la formation. Nous devons passer d'une approche fondée sur les connaissances à une approche qui met davantage l'accent sur des qualités telles que la capacité d'adaptation, les compétences comportementales ou l'intelligence émotionnelle. Savoir faire preuve de sensibilité sociale ne s'apprend pas comme on apprend une langue ou le mode d'emploi d'une machine. Nous devons faire en sorte que nos systèmes d'enseignement et de formation évoluent en conséquence."*

émotions **Coopération**  
Empathie **Adaptation** Créativité  
**éthique de la responsabilité** Engagement  
**Communication**  
Critique **émancipation**

Le décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle ouvre la voie à la reconnaissance, à la demande de l'étudiant, de compétences acquises lors d'activités dites "extra-curriculaires", pourvu qu'elles répondent aux attendus des formations suivies par les étudiants. Ce que l'on pourrait voir comme une contrainte : mettre en place des dispositifs de reconnaissance en plus de l'existant et des ponts entre académique et non-académique générateurs de compétition sur les crédits ECTS, peut, à l'aune de la demande sociétale introductive et si l'on prend une approche par compétences, être pris comme une opportunité de faire rentrer plus de soft skills dans le portefeuille de compétences de nos étudiants. Ce dont nous avons besoin pour qu'il en soit ainsi, c'est d'outils communs et de partage de pratiques au sein de la communauté de l'enseignement supérieur. Les Grandes écoles, et plus largement l'enseignement supérieur, entendent contribuer pleinement à l'élaboration d'un référentiel rigoureux et cohérent avec les besoins du monde socio-économique dans lequel les futurs diplômés devront intervenir. C'est la raison pour laquelle nous avons, avec nos parties prenantes, décidé de poser la première brique de ces outils communs : **définir ensemble un cadre commun pour les compétences liées à l'engagement étudiant**. Cela se traduira par la création d'un groupe de travail au sein de la commission Vie étudiante à l'automne 2018.

# Objectifs

- ↻ Encourage le partage de pratiques
- ↻ Élabore des outils et des propositions permettant d'améliorer le bien être étudiant au regard de la responsabilité sociétale des écoles membres

## Groupe de travail vie associative

- Partage d'expérience sur la reconnaissance de l'engagement étudiant
- Perspective : élaboration de la fiche de poste du responsable vie étudiante.

## Groupe de travail LUCA

- Lutte contre les comportements à risques, charte WEI
- Bien être étudiant
- Perspective : séminaire annuel Cpas1Option, concours innovstreet.

## Travaux pilotés directement par la commission

- Championnat national d'échecs des Grandes écoles
- Suivi des évolutions législatives (loi ORE)
- Protocole du service civique
- Participation au projet de Pack Etudiant Solidaire
- Perspective : convention cadre avec le CNOUS.



## ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- **LUCA** : Patricia Fournier (CentraleSupélec)
- **Vie associative** : Christelle Egretreau (Sup de Co La Rochelle) et Claire Thoury (Animafac)
- **Accueil des étudiants** : animateur en cours de désignation



# Relations internationales

Création de la commission : 1980

## Yves Poilane

Président de la commission  
Relations internationales  
Directeur de Télécom ParisTech

### ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- **Afrique** : Mohamed Matmati (Grenoble EM)
- **Amérique du nord** : animateur en cours de désignation
- **Amérique latine** : Fouad Bennis (Centrale Nantes)
- **Asie-Pacifique** : Bruno Héraud (ESSEC)
- **GE-TH** (Grandes écoles – Technische Hochschulen) : Martine Bohy (ENGEES)
- **Italie** : Jean-Claude Arditti (SUPMECA)
- **Maghreb** : Mohamed Matmati (Grenoble EM)
- **Pays d'Europe centrale et orientale** : Konrad Szafnicki (CentraleSupélec)
- **Pays nordiques** : animateur en cours de désignation

## Activités de la commission

- Remise de 3 contributions de la CGE à Frédérique Vidal à l'occasion de la Conférence de Paris sur l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur
- Participation au Knowledge Summit en Inde et contribution à l'accord bilatéral de reconnaissance des diplômes
- Accueil de délégations étrangères et présentation des Grandes écoles : Chine, Australie, Allemagne (HRK), Kazakhstan
- Participation au CA de Campus France, aux commissions du Forum et aux sessions de formation auprès des nouveaux responsables d'espaces Campus France
- Audition à l'Assemblée nationale sur le Contrat d'Objectifs et de Moyens de Campus France
- Etudes en France : simplification des procédures d'adhésion et du calendrier de la procédure Études en France. Membre du Comité de Pilotage et intervention à l'Assemblée générale
- Contribution à la rédaction d'une stratégie française de l'ESR vis-à-vis du Moyen-Orient et de l'Iran
- Contribution à la rédaction du futur traité bilatéral Franco-Italien du Quirinal.

## Perspectives de la commission

- Lancement de l'enquête mobilité internationale 2019
- Développement des activités communes avec l'agence ERASMUS+ France
- Organisation de la seconde édition du Knowledge Summit Franco-Indien en France dans une école membre
- Défense du retour au non-plafonnement des bourses du gouvernement français
- Facilitation de l'obtention de titres de séjours pour les étudiants et diplômés étrangers des Grandes écoles dans le cadre de la Loi Asile et Immigration
- Réunion commune relations internationales CGE / CDEFI.

## Les missions de la commission

- Représenter et promouvoir les écoles auprès d'acteurs internationaux
- Travailler avec les instances nationales pour une meilleure reconnaissance du rôle des Grandes écoles dans l'attractivité de l'ESR français
- Mener des enquêtes quantitatives sur la mobilité des étudiants entrante et sortante dans les Grandes écoles, sur leurs accords avec les universités étrangères et sur les formations dispensées en anglais dans les Grandes écoles.

## Enquête mobilité internationale 2017

- Résultats détaillés page suivante.

Enquête

# Mobilité internationale 2017

Mobilité entrante :

**63 840**  
étrangers

**+10,02 %**  
en 2 ans

Mobilité sortante :

**59 933**

**+11,20 %**  
en 2 ans

La Conférence des grandes écoles publie la 10<sup>e</sup> édition de son enquête biennale sur la mobilité internationale. Le questionnaire de cette enquête a été envoyé à 196 écoles membres de la CGE. Le taux de réponse est de 81 %.

Ces données portent sur les effectifs globaux (programme grande école, MS<sup>®</sup>, MSc, MBA, doctorat) annoncés par les écoles et permettent de préciser parmi les étudiants étrangers en formation diplômante ceux qui ont obtenu leur diplôme dans l'année considérée. Les chiffres issus de cette enquête ayant été collectés rétrospectivement sur l'année 2015-16, ils ne permettent pas d'analyser les effets de récents changements géopolitiques majeurs pouvant influencer dans un sens ou dans l'autre la mobilité internationale étudiante.

L'enseignement le plus marquant est la croissance générale des flux d'étudiants étrangers vers les Grandes écoles. **L'augmentation du nombre d'étrangers entre 2013-14 et 2015-16 est de +10,02 %**. Cela traduit bien l'internationalisation croissante des Grandes écoles.

On dénombre donc 63 840 étrangers de 173 nationalités différentes dans les Grandes écoles ayant répondu. **En moyenne, Les étudiants étrangers représentent 23,33 % des effectifs des Grandes écoles :**

- 19,83 % dans les écoles d'ingénieur
- 27,71 % dans les écoles de management
- 17,63 % dans les écoles d'autres spécialités

La hausse générale du nombre d'étrangers dans les Grandes écoles est surtout due aux flux d'entrants dans les écoles de management (+13,9 % en 2 ans) qui ont accompagné le rythme de croissance soutenu des effectifs étudiants totaux dans ces écoles (+18,7 % en 2 ans).

Les écoles d'autres spécialités, bien que représentant un échantillon réduit d'établissements ayant répondu à l'enquête, sont également en très forte progression dans toutes les catégories en termes d'effectifs étrangers.



## Croissance par zones géographiques depuis 2015

Afrique Maghreb : + 2,7 %

Afrique sub-saharienne : + 8,5 %

Amérique du Nord : + 8,2 %

Amérique latine et du Sud : + 11 %

Asie Moyen-Orient : + 15,5 %

Asie-Pacifique : + 11,8 %

Europe centrale et orientale : - 0,2 %

Europe de l'Ouest : + 12,6 %

Toutes les zones géographiques sont en progression à l'exception de la zone Europe, centrale et orientale en très léger recul par rapport à 2013-14.

Pour le Maghreb, on note une croissance satisfaisante de l'**Algérie** (+2,2 %) et encore plus solide du **Maroc** (+5,7 %) qui est le deuxième pays envoyant le plus d'étudiants étrangers dans les Grandes écoles. A noter pour la première fois un léger recul du nombre d'étudiants **tunisiens** (- 1,8 %).

En Afrique sub-saharienne, la **Côte d'Ivoire** (+14,9 %) continue à soutenir la croissance des flux mais à un rythme plus faible que ces dernières années. Elle est accompagnée principalement par la **République Démocratique du Congo** (+37,5 %), le **Mali** (+26,8 %), et le **Togo** (+26,7 %) mais aussi par la croissance importante dans des pays non-francophones tels que le **Nigéria** (+49,4 %), **Maurice** (+60,7 %) et l'**Angola** (+233,3 %). Cependant, certains pays comme le **Cameroun** (-1,1 %), le **Gabon** (- 1,3 %) et le **Sénégal** (- 0,4 %) qui traditionnellement soutenaient fortement la croissance des flux étudiants vers les écoles sont désormais en stagnation ou en légère baisse, signe de l'intensification de la compétition internationale.

Pour l'Amérique du Nord, on constate une baisse significative des flux d'étudiants en provenance du **Canada** (- 7,4 %), baisse compensée par une croissance soutenue des flux en provenance des **États-Unis** (+ 11,9 %).

Pour l'Amérique latine et du Sud, la croissance est toujours due principalement au **Brésil** (+5,6 %), au **Mexique** (+5,9 %), à l'**Argentine** (+ 18,8 %), à la **Colombie** (+22,6 %)

ainsi qu'à la belle progression de la **République Dominicaine** (+ 180 %) quoique portant sur des flux plus modestes. La croissance des flux provenant de l'Asie-Pacifique est toujours due largement à la **Chine** (+11,6 %) et à l'**Inde** (+25,5 %) ; cependant, même si les nombres sont moindres dans l'absolu, il faut souligner la progression des flux en provenance de **Singapour** (+13,5 %), d'**Australie** (+20,8 %), et de **Taiwan** (+25,4 %) ou du **Pakistan** (+40,8 %). A noter le recul de certains pays d'Asie du Sud Est où la France est traditionnellement bien présente comme le **Vietnam** (- 4,9 %), le **Cambodge** (- 14,3 %) et la **Malaisie** (-27 %).

En Europe de l'Ouest, la croissance des flux est assez également répartie entre les différents pays, les étudiants proviennent des pays phares traditionnels mais avec des différences notables : si l'**Allemagne** (+13,9 %) reste le premier pourvoyeur d'étudiants dans les Grandes écoles, l'**Espagne** habituellement deuxième est en net recul (- 4,7 %) et cède sa place à l'**Italie** en très forte croissance (+25,6 %).

L'Europe centrale et orientale est la seule zone géographique dont les flux diminuent par rapport à 2013-14 (- 0,2 %). Si la **Hongrie** (+28,3 %) fait bonne figure, cela ne suffit pas à compenser la diminution des flux dans plusieurs pays d'importance, au premier rang desquels la **Pologne** (- 11 %), la **Roumanie** (- 19,8 %), la **Bulgarie** (- 19 %) ou encore la **Russie** (- 0,7 %). La stratégie d'influence et d'attractivité dans la sphère régionale qu'a mise en œuvre la Russie peut être un facteur explicatif de cette baisse des flux de ces étudiants vers la France.

Les flux les moins importants et la progression la plus légère concernent le Moyen-Orient malgré la performance de la **Turquie** (+18,5 %) et du **Liban** (+28 %).

### Nature des séjours des étudiants étrangers

69 % des étudiants étrangers dans les Grandes écoles étaient en formation diplômante. A noter la stagnation (-0,08 %) du nombre d'étudiants étrangers en formation diplômante dans les écoles d'ingénieur. Cette très légère baisse est due principalement au nombre d'écoles d'ingénieur plus faible ayant répondu à l'enquête. Elle est plus que compensée par la hausse des effectifs étudiants étrangers dans les écoles d'ingénieur en formation non-diplômante et en études doctorales. Sur les 5 840 étudiants en formation doctorale, 83 % étaient dans des écoles d'ingénieur.

## Mobilité sortante

Un second enseignement est que le solde des entrées / sorties est légèrement positif : les Grandes écoles accueillent 6 % d'étrangers de plus qu'elles n'envoient d'étudiants en mobilité académique ou en stage à l'étranger. Des déséquilibres structurels persistent avec un « solde positif » pour la France très important vis-à-vis de l'Afrique (+ de 15 000) et l'Asie (+4 700) et largement « déficitaire » avec le reste de l'Europe (- 15 500) et l'Amérique du Nord (-5 950).

### Mobilité académique

Où étudient les 28 748 étudiants des GE en séjour à l'étranger ? (+ 10 % en 2 ans)

#### ASIE

- Asie-Pacifique 20,7 %
- Moyen-orient 1,1 %

#### AMERIQUES

- du Nord 19,2 %
- Latine et du Sud 10,3 %

#### AFRIQUE

- Sub-saharienne 0,5 %
- Maghreb 0,3 %

#### EUROPE

- de l'Ouest 41,3 %
- centrale et orientale 6,7 %

### Stages à l'étranger

Où vont les 31 185 étudiants des GE en stage à l'étranger ? (+ 12 % en 2 ans)

#### ASIE

- Asie-Pacifique 19,1 %
- Moyen-orient 3,2 %

#### AMERIQUES

- du Nord 11,5 %
- Latine et du Sud 5,5 %

#### AFRIQUE

- Sub-saharienne 3,9 %
- Maghreb 3,7 %

#### EUROPE

- de l'Ouest 51,5 %
- centrale et orientale 3,2 %

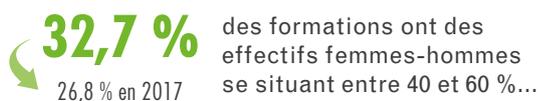
# Enquête Égalité femmes-hommes

Le groupe de travail Égalité femmes-hommes de la CGE vient de publier le baromètre 2018. Deux nouveautés cette année : un focus sur les associations étudiantes et un focus sur la lutte contre le sexisme.

La mixité des formations reste une préoccupation spécifique aux écoles d'ingénieur, les écoles de management et les autres établissements affichent une répartition femmes-hommes relativement équilibrée.

## L'égalité femmes-hommes en formation initiale

### Mixité des formations



### Mixité des formations bachelor et master...



### Taux de féminisation

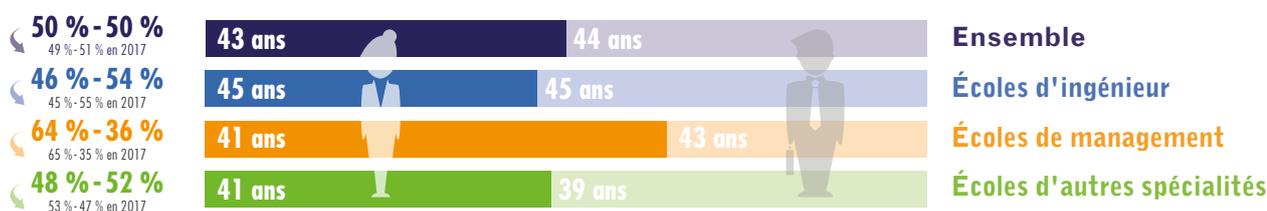


## Les instances de direction



Les femmes restent minoritaires dans l'ensemble des instances de direction malgré un taux de féminisation en augmentation.

## Le personnel des établissements



Échantillon : 14 775 salariés concernés

## Mixité du personnel des établissements

**SONT MIXTES**

**54 %**  
de l'ensemble  
des établissements

**67 %**  
des écoles  
d'ingénieurs

**17 %**  
des écoles de  
management

**60 %**  
des autres  
établissement

Les écoles d'ingénieurs et les autres établissements sont très majoritairement des établissements mixtes par la répartition femmes-hommes de leur personnel.

Les écoles de management sont peu nombreuses à pouvoir se présenter comme étant des modèles d'organisations mixtes pour leur étudiants.

## Les actions des établissements en matière d'égalité

### Les actions pour l'égalité femmes-hommes

**33,3 %** des établissements ont formalisé une stratégie pour l'égalité femmes-hommes...  
23,2 % en 2017

**MAIS SEULEMENT 24,2 %** des établissements ont établi un plan d'actions à 1, 3 ou 5 ans.  
19,6 % en 2017

### Cibles des actions

	OUI	NON
les étudiantes	34,8 %	39,4 %
les stagiaires de formation continue	10,6 %	51,5 %
les salariées	9,1 %	57,6 %

### Les étudiants

représentent la principale cible des actions menées en faveur de l'égalité femmes-hommes.

### Actions mises en œuvre

	LE PERSONNEL	LES ÉTUDIANTS-STAGIAIRES	NE SAIT PAS
Réunion d'information	33,3 %	54,2 %	12,5 %
Formation facultative	50,0 %	33,3 %	16,7 %
Formation obligatoire	6,3 %	68,8 %	25,0 %
Conférence / table ronde	22,5 %	67,5 %	10,0 %
Autres	30,0 %	45,0 %	25,0 %
Aucune action	64,3 %	14,3 %	21,4 %

## FOCUS : LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

**31,8 %** des associations étudiantes mènent des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes

**MAIS**



les bureaux des associations étudiantes sont majoritairement masculins

Bureau des étudiants  
**37,3 %**

Junior entreprise  
**33,2 %**

Bureau des sports  
**38,5 %**

Bureau des arts  
**45,9 %**

# Concours « Stereotype Busters »



Pour la deuxième édition du concours « Stereotype Busters », la Conférence des grandes écoles a invité les étudiant(e)s de ses écoles membres à présenter un projet original sur le sexisme au quotidien.

## Une centaine d'étudiants s'est mobilisée

### Notes d'intention des lauréates et lauréats (extraits)

« En tant que femmes, nous avons toujours subi des réflexions souvent infantilisantes, blessantes volontairement ou non. Des expressions habituelles comme "femme au volant, mort au tournant" ou "on en reparlera quand il faudra porter des choses lourdes". On en rigole, on finit par y croire ou on s'énerve face à ce rabaissement. Les femmes doivent être sensibles, aimantes, cuisiner dans l'esprit des hommes et aussi des femmes. Les publicités s'occupent de définir pour nous le standard de la femme : maigre, taille de guêpe, poitrine et fesses mises en valeur, jambes infinies. Ils imposent particulièrement à la gente masculine une image de la femme soumise ou aguicheuse : ce sont en partie ces idéaux placardés tous les cent mètres dans les rues et cette image fabriquée qui encouragent le sexisme et le harcèlement ».

« Nous voyons beaucoup aujourd'hui de réactions véhémentes face aux derniers combats du féminisme. On le targue d'extrémisme, on le dit inutile, on le conspue de s'attarder sur des détails insignifiants. A une époque, le féminisme avait une raison d'être, il a permis de donner le droit de vote aux femmes ; mais aujourd'hui, l'énergie perdue à combattre le manspreading... est une phrase que nous n'en pouvons plus d'entendre ».

## Equipes lauréates

Prix de la meilleure affiche

Equipe mixte ICN BS – EM Lyon

Prix de la meilleure vidéo

Equipe EFREI

(accessible sur la chaîne YouTube de Maxence Frossat)



**DISCLAIMER :** les étudiant(e)s ont délibérément utilisé un langage assez cru pour insister sur la persistance de stéréotypes qui peuvent bien souvent être des sources de blessures. Ce langage est à l'image des violences qui sont parfois infligées aux jeunes femmes comme aux jeunes hommes au travers des mots.

# Enquête Insertion 2018

## TAUX NET D'EMPLOI À 6 MOIS

**89,4 %**  
en 2018

+ 2,9 points par rapport à 2017 (86,5 %)



**88,6 %**  
chez les managers



**90 %**  
chez les ingénieurs

## LES CDI POURSUIVENT LEUR PROGRESSION

**81,1 %**  
en 2018

+ 2 points par rapport à 2017 (79,1 %)



**82,9 %**  
chez les managers



**81,5 %**  
chez les ingénieurs

**62 %**

des étudiants des Grandes écoles ont trouvé un emploi avant l'obtention du diplôme. Un taux qui n'a jamais été atteint jusqu'ici.



**87,1 %**

des diplômés des Grandes écoles travaillent en France.

+ 2,3 points par rapport à 2017 (84,8 %)

## L'insertion professionnelle des diplômés des Grandes écoles à son plus haut niveau depuis 2010

Le 19 juin 2018, la Conférence des grandes écoles a dévoilé les résultats de sa 26<sup>e</sup> enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de ses établissements membres. **Avec 9 diplômés sur 10 en activité moins de 6 mois après leur diplomation**, le taux net d'emploi atteint son plus haut niveau depuis 2010 et il confirme l'attractivité du cursus Grande école auprès des employeurs.

Cette année, l'enquête intègre de nouvelles questions sur les diplômés en situation de handicap et présente leurs indicateurs d'insertion pour la promotion 2017. Par ailleurs, le volet concernant les diplômés par la voie de l'apprentissage est approfondi.

## Tous les indicateurs sont au vert

### Un taux net d'emploi en forte hausse, toutes promotions confondues

Sur la promotion 2017 interrogée en 2018, le taux net d'emploi à 6 mois s'élève à **89,4 %**, contre 86,5 % dans l'enquête précédente. Ce taux atteint 94,5 % pour la promotion 2016 (12 à 15 mois après le diplôme) et 96,9 % pour la promotion 2015 (24 à 27 mois après la sortie de l'école). Autre fait marquant, **62 % des étudiants de la promotion 2017 ont été embauchés avant même l'obtention de leur diplôme. Ce taux n'avait jamais été atteint.**

### Le CDI toujours en force

Plus de 8 diplômés sur dix de la promotion 2017 ont décroché un contrat à durée indéterminée, soit une hausse de 2 points par rapport à l'année dernière (81,1 % contre 79,1 % l'an passé). Ce chiffre est nettement supérieur à la moyenne du pays puisqu'en France 62 % des jeunes disposant d'un Bac+5 décrochent un CDI 12 mois après l'obtention de leur diplôme (Source : Apec – Baromètre 2018 - jeunes diplômé(e)s de la promotion 2016).

## L'apprentissage : un accélérateur d'emploi

Sur les 14,5 % d'apprentis ayant répondu à l'enquête de la promotion 2017, **91 % ont décroché un emploi dans les 6 mois après l'obtention du diplôme.** Ce taux, en progression de 0,5 point par rapport à 2017, est supérieur de 1,6 points à l'ensemble des diplômés des Grandes écoles. En 2018, ils sont près de 40 % à avoir été embauchés dans l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage.



Peter Todd  
Président de la commission Aval

Présentation de l'enquête Insertion -  
Conférence de presse du 19 juin 2018



## Des salaires en augmentation

En 2018, le salaire brut moyen annuel des jeunes diplômés à l'entrée dans la vie active enregistre une hausse sensible en France, et reste stable tous pays confondus :

### En France

- **34 122 €** salaire brut annuel moyen (hors primes) > 33 625 € en 2017
- **38 225 €** : salaire brut annuel moyen (avec primes) > 37 998 € en 2017

### Tous pays confondus

- **34 918 €** : salaire brut annuel moyen (hors primes) > 34 864 € en 2017
- **39 246 €** : salaire brut annuel moyen (avec primes) < 39 403 € en 2017

## L'insertion professionnelle des diplômés en situation de handicap

Le pourcentage de diplômés ayant disposé d'un aménagement lié au handicap pendant leurs études est de **1,4 %**, ce qui est supérieur à la moyenne constatée dans l'ensemble de l'enseignement supérieur (1,22 %).

Leur **taux net d'emploi est élevé** mais cependant inférieur de 3 points à celui de l'ensemble des diplômés (86,4 % contre 89,4 %).

Enfin, s'agissant de la **reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)**, moins de **1 %** des diplômés en activité professionnelle en bénéficient dans leur emploi.

## Un différentiel femmes-hommes qui perdure

Tous les indicateurs sont moins favorables aux femmes, avec des écarts comparables à ceux observés les années précédentes, sur le taux net d'emploi (4 points d'écart), la part des emplois en CDI (11 points d'écart), le statut cadre (11,3 points d'écart), mais aussi le niveau de salaire, avec un différentiel qui augmente avec l'ancienneté.

## La France confirme son regain d'attractivité auprès des diplômés des Grandes écoles

Pour la troisième année consécutive, les étudiants des Grandes écoles privilégient la France. **87,1 % trouvent leur premier emploi dans l'Hexagone**. Cela représente une hausse de 2,3 points par rapport à l'année dernière. Le taux de diplômés des Grandes écoles choisissant l'international tend à baisser depuis 3 ans. Ainsi cette année, seulement **1 diplômé des Grandes écoles sur 8 a fait le choix de s'expatrier**, soit 12,6 %. Ce taux, donnant la situation à la sortie de l'école, était de 14,6 % dans l'enquête 2017, de 14,5 % dans celle de 2016 et de 16,7 % dans l'enquête 2015. Sont choisis, dans l'ordre, **le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Chine, le Luxembourg et la Suisse**.

## Rappel : méthode de l'enquête

L'enquête concerne 184 écoles de la CGE (sur les 221 écoles de la CGE début 2018, ne sont pas concernées les 24 écoles formant des élèves fonctionnaires, ni les 13 écoles étrangères). Sur ces 184 écoles, 176 ont participé. Pour la promotion 2017, 33 711 diplômés ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 64,1 %. Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des diplômés des trois dernières promotions de niveau master (bac + 5).

## Lieu de travail des diplômés étrangers des Grandes écoles

La comparaison entre les étudiants originaires d'un pays de l'Union européenne et les étudiants originaires d'un pays hors UE est significative. **En effet, 76,1 % des étudiants originaires d'un pays hors UE décident de rester travailler en France**, alors que seulement 30,3 % des étudiants étrangers issus de l'UE font ce choix.

## Des jeunes diplômés qui irriguent l'ensemble du tissu économique national

### Les TPE/PME restent le premier employeur des diplômés des Grandes écoles

En 2018, **39,3 % des diplômés des Grandes écoles ont privilégié une entreprise de moins de 250 salariés à la fin de leur cursus**. Cette proportion est stable par rapport à l'année dernière (39,8 %) et confirme l'intérêt des étudiants pour les TPE/PME.

### L'entrepreneuriat progresse, notamment chez les managers

Parmi les diplômés des Grandes écoles, **3,3 % ont choisi l'entrepreneuriat en 2018**. La proportion de créateurs d'entreprises chez les managers est de 4,7 %, soit une augmentation de 0,9 point par rapport à 2017, tandis que pour les ingénieurs elle reste stable.

## Des jeunes actifs satisfaits de leur emploi

Parmi les diplômés des Grandes écoles en activité professionnelle, **82,8 % se disent « satisfaits » ou « très satisfaits » de leur emploi**. Ils étaient interrogés selon les critères suivants : leurs conditions de travail, les relations avec leurs collègues, leur niveau de rémunération, leur niveau d'autonomie et de responsabilité et leur localisation géographique.

# La Conférence des grandes écoles

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 226 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers, représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau master et au-delà. Assurant une formation de masse (41,5 % des masters délivrés en 2015 en France) et une recherche de qualité, les Grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Les 271 membres de la CGE (Grandes écoles, entreprises et organismes) permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples.

## Le rôle de la CGE

La Conférence des grandes écoles est un cercle de réflexion (think tank), qui valorise l'expertise collective de ses membres et l'importance des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. La CGE participe activement aux réflexions concernant l'enseignement supérieur (stages, formation professionnelle, Parcoursup...). Elle produit des synthèses, études et enquêtes qui font référence au plan national, sur l'insertion des jeunes diplômés, la mobilité internationale, l'ouverture sociale, l'entrepreneuriat, l'égalité femmes-hommes, le handicap... Elle assure un rôle de représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de la société. Elle prend position publiquement sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche.

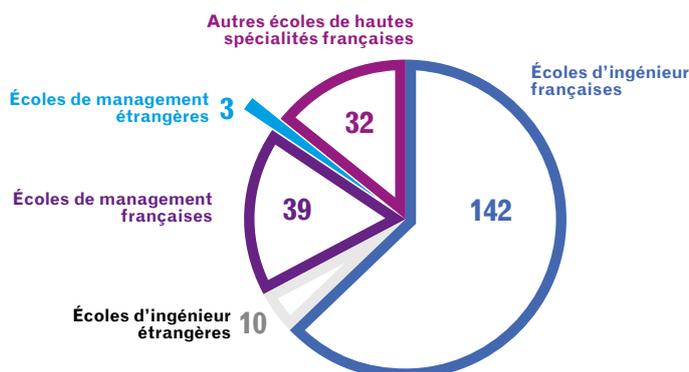
La CGE est un organisme accréditeur de formations pour ses membres (Mastère Spécialisé®, Master of Science, BADGE, CQC). Elle garantit la qualité des programmes ainsi que leur adéquation avec les attentes du marché du travail.

## La CGE, une association loi 1901 regroupant 3 collèges de membres

En 2017-2018 :

- le collège Écoles comprend 226 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont 13 étrangers
- le collège Entreprises rassemble 8 entreprises membres et 13 entreprises partenaires
- le collège Organismes est composé de 37 organisations, associations de diplômés, d'enseignants, de proviseurs de lycée...

### Écoles membres de la CGE au 30 juin 2018



Source : CGE – Liste des écoles membres de la CGE - 30 juin 2018

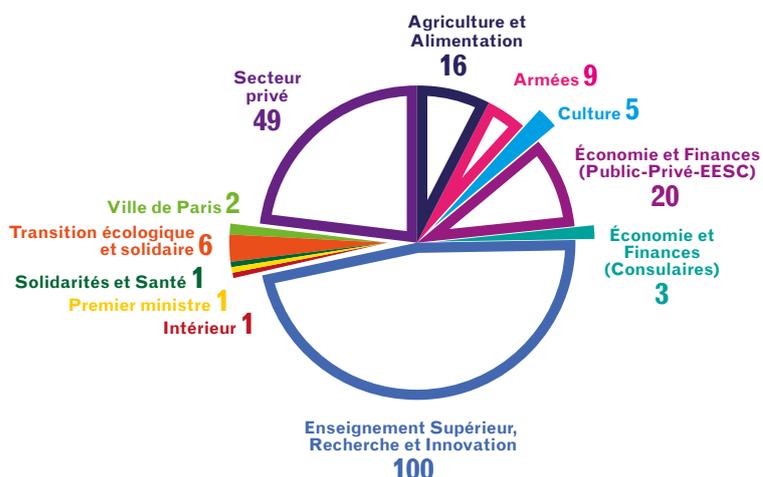
## Les Grandes écoles relèvent de plusieurs ministères (tutelle ou contractualisation)

Ces ministères sont : le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère des Armées, le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère des Solidarités et de la Santé, le ministère de la Culture ou même, directement du Premier ministre.

Certaines écoles dépendent d'organismes consulaires, d'autres ont un statut associatif ou autre.

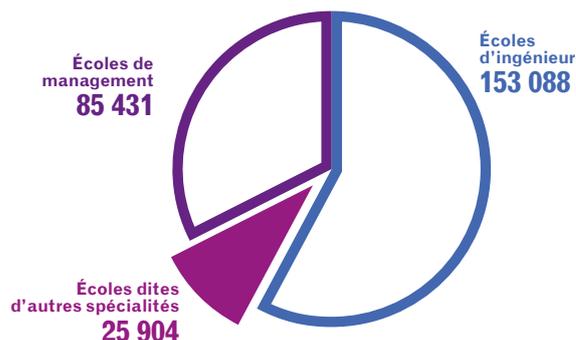
Regroupant 70 % des écoles d'ingénieur habilitées par la CTI, 90 % des écoles de management conférant le grade de master et 20 % des écoles dites d'autres spécialités, la CGE est un acteur majeur de l'enseignement supérieur français. Les effectifs étudiants inscrits dans les programmes grande école s'élèvent officiellement à 264 423 étudiants en 2017-2018\* dont 37,9 % de femmes en moyenne (soit une progression de 0,3 point par rapport à 2016-2017, où le taux de féminisation s'élevait à 37,6 %) et 14,2 % d'étrangers prétendant au diplôme (contre 13,8 % l'année précédente).

### Écoles françaises de la CGE par ministère de tutelle et/ou statut



Source : CGE - Liste des écoles membres de la CGE - 30 juin 2018

### Étudiants inscrits au programme grande école en 2017-2018



Source : CGE - Enquête Effectifs 2017-2018 - janvier 2018

### Les grandes filières du supérieur

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Étudiants scolarisés dans la totalité des établissements	<b>2 231 495</b>	<b>2 234 162</b>	<b>2 315 821</b>	<b>2 319 627</b>	<b>2 343 939</b>
Universités hors IUT et formations d'ingénieur	1 291 213	1 267 325	1 307 581	1 299 763	1 265 819
dont IUFM	70 100	64 037	59 953		-
IUT	116 223	118 115	118 139	116 476	110 500
STS et assimilés	230 877	234 164	240 322	242 247	246 025
Écoles paramédicales et sociales hors université	134 407	137 165	136 164	137 370	137 370
Filière des CPGE/GE	<b>301 525</b>	<b>314 362</b>	<b>337 132</b>	<b>353 789</b>	<b>378 779</b>
Autres écoles et formations	157 250	164 524	177 919	169 982	165 749

2015-2016 : nombre d'étudiants hors double comptage des 19 300 doubles inscrits en CPGE et EPSCP - source : RERS 2016  
 2016-2017 : nombre d'étudiants hors double comptage des 14 100 doubles inscrits en CPGE et EPSCP - source : RERS 2017

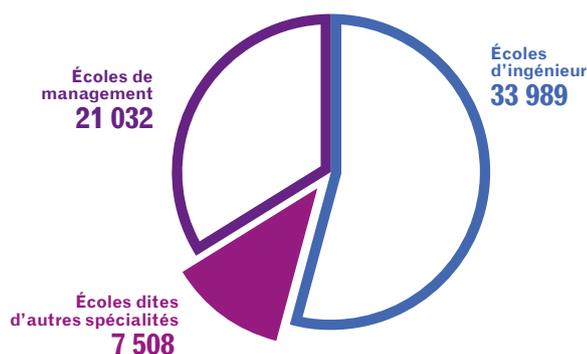
Toutes formations confondues, c'est à dire incluant bachelors, MBA, DNM, MS, MSc, doctorat et formation continue, les écoles membres de la CGE ont assuré en 2017-2018 la formation de 359 978 (soit 6,41 % d'étudiants de plus qu'en 2016-2017 représentant 21 708 étudiants supplémentaires). A l'issue de l'année 2016-2017\*, les écoles françaises de la CGE ont diplômé 62 529 étudiants pour le programme grande école (soit 4,4 % de plus qu'à l'issue de 2015-2016). A périmètre comparable avec les données les plus récentes figurant dans RERS 2017 portant sur les diplômés de 2015, les écoles françaises de la CGE ont généré en 2015 68,5 % des flux de diplômés toutes Grandes écoles confondues (dans la définition « délivrant au moins un diplôme conféré

rant le grade de master ») ; la sphère des Grandes écoles a diplômé quant à elle pour cette même année 2015, 41,5 % des étudiants de niveau M toutes formations confondues (soit 0,3 point de plus que l'année précédente).

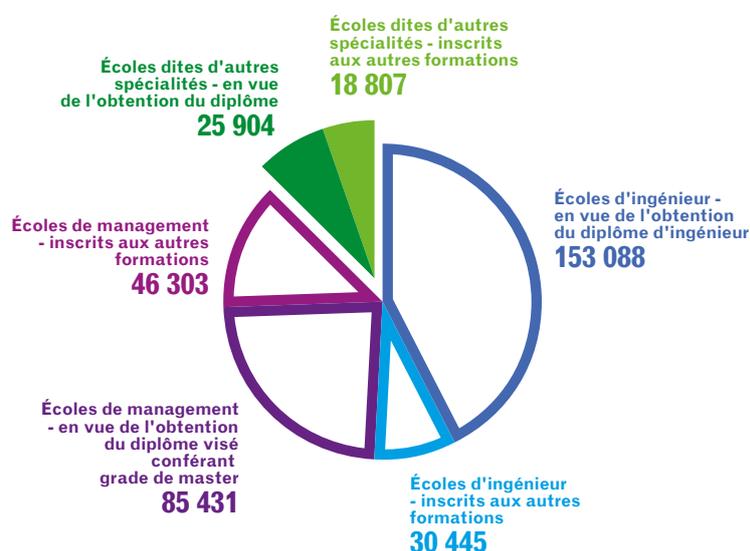
\* les effectifs inscrits et flux de diplômés au sein des écoles de la CGE n'incluent pas ceux des 2 écoles admises lors du CA du 13 mars 2018 ni ceux des 5 écoles admises lors du CA du 12 juin 2018

**359 978 étudiants inscrits, toutes formations confondues, dans les GE françaises en 2017-2018**

**Étudiants diplômés du programme grande école**



CGE - Enquête Flux de diplômés à l'issue de 2016-2017 - janvier 2018

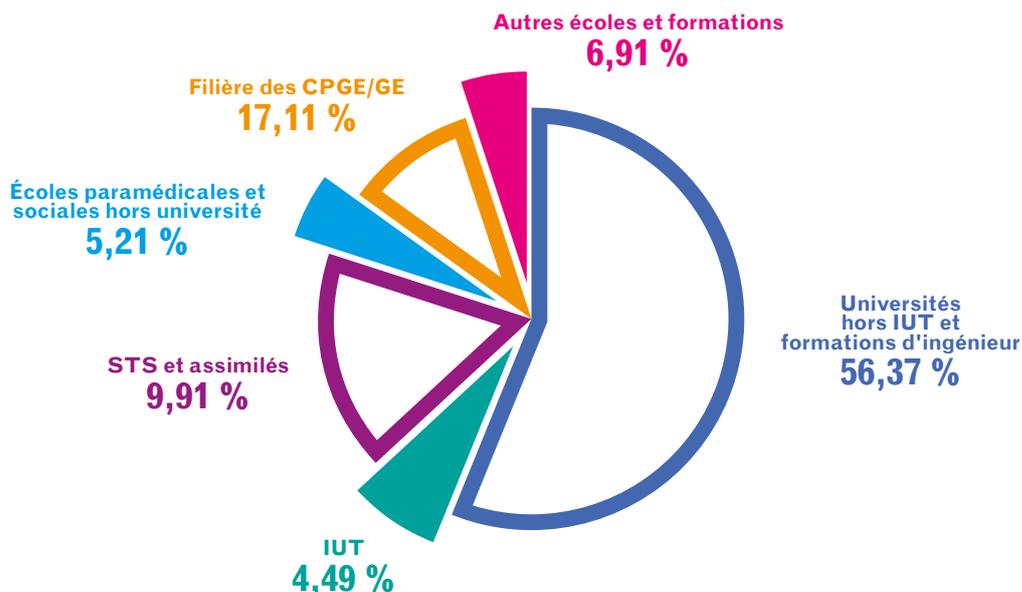


Source : CGE - Enquête Effectifs 2017-2018 - janvier 2018

2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 hors db inscr.	2016-2017 hors db inscr.	Part du total	Évolution sur 1 an	Évolution sur 8 ans
<b>2 386 930</b>	<b>2 429 857</b>	<b>2 470 700</b>	<b>2 531 800</b>	<b>2 595 606</b>		2,50 %	16,30 %
1 280 577	1 358 088	1 388 300	1 429 200	1 463 122	56,40 %	2,40 %	13,30 %
110 105	115 780	116 400	116 200	116 578	4,50 %	0,30 %	0,30 %
253 729	254 967	255 200	256 100	257 247	9,90 %	0,40 %	11,40 %
140 600	132 935	135 100	135 500	135 176	5,20 %	-0,20 %	0,60 %
<b>393 816</b>	<b>402 641</b>	<b>410 600</b>	<b>421 000</b>	<b>444 172</b>	17,10 %	5,50 %	47,30 %
190 665	165 446	165 100	173 800	179 311	7,10 %	3,20 %	14,00 %

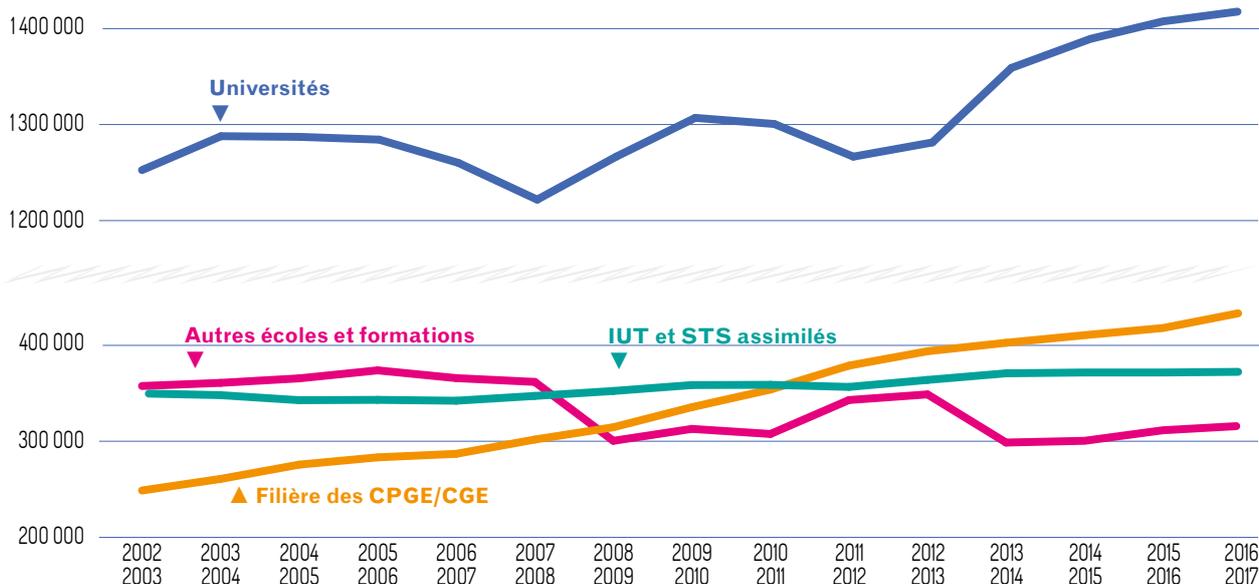
# Les Grandes écoles : acteurs majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

Année scolaire 2016-2017



2016-2017 : nombre d'étudiants hors double comptage des 14 100 doubles inscrits en CPGE et EPSCP source : RERS 2017

## Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur français



2015-2016 : nombre d'étudiants hors double comptage des 19 300 doubles inscrits en CPGE et EPSCP source : RERS 2016

2016-2017 : nombre d'étudiants hors double comptage des 14 100 doubles inscrits en CPGE et EPSCP source : RERS 2017

# Évolution des labels

La mission accréditation menée par la CGE pour ses écoles membres s'inscrit dans un processus d'amélioration continue afin de garantir un haut niveau de qualité et d'exigence des formations labellisées. Cette qualité reconnue par les acteurs du monde économique s'inscrit dans la durée et nombreux sont les témoignages qui valorisent la spécificité et la pertinence des labels CGE – ces derniers restant au plus près de l'emploi.

Les réflexions de la commission sur les éléments de doctrine du processus accréditation reflètent cette volonté et s'illustrent de différentes manières : évolution des référentiels, précision des critères, mise en place de nouveaux dispositifs, collecte de nouveaux indicateurs... Quelques-uns de ces dispositifs sont développés ci-après.

## Audits in situ

A la suite de la phase pilote de 2016-2017, la commission Accréditation a mené cette année ses premiers audits in situ. La sélection des programmes audités s'est appuyée sur les critères de renouvellement d'accréditation et des plus importants effectifs. Les audits qui se sont déroulés entre le 18 mai et le 6 juin 2018, ont concerné 6 programmes labellisés (4 programmes Mastère Spécialisé® et 2 MSc - Master of Science) et ont mobilisé 10 auditeurs (experts école et entreprise de la commission Accréditation) avec un représentant de la délégation générale. En fin de campagne (juillet 2018), les rapports d'audits ont été soumis à la commission Accréditation et validés par le Bureau, avant d'être communiqués aux responsables des programmes audités.

## Évolution du système d'information – dématérialisation de la procédure accréditation

Dans un souci d'accompagnement des Grandes écoles dont la charge administrative liée aux accréditations s'alourdit, la CGE vise à simplifier la procédure du dépôt des dossiers de 1<sup>re</sup> demande et de renouvellement/modification. L'évolution du système d'information intègrera pour la rentrée 2019, un nouveau dispositif dématérialisé qui devrait permettre un meilleur suivi du traitement des demandes et un accès facilité aux données à modifier pour chacun des programmes labellisés.

## Enquête Insertion Mastère Spécialisé® & MSc – Master of Science

La phase d'envoi du questionnaire aux diplômés et de collecte des réponses s'est déroulée entre décembre 2017 et mai 2018, et a impliqué 99 écoles pour 440 programmes sur l'un et/ou l'autre des deux labels. Ces écoles ont opté soit pour la plateforme SphinxOnline, soit pour un dispositif propre dans le respect de variables communes. La phase de consolidation et de traitement des données sera menée conjointement par la CGE et l'ENSAI entre juin et septembre 2018. Enfin, les résultats de l'analyse nationale seront communiqués en octobre-novembre 2018.

## Label Etablissement Certifié Numérique

Lancé lors de la campagne 2016-2017, le nouveau label établissement de la CGE a fait l'objet cette année de 2 premiers dépôts de candidatures. Afin d'instruire ces demandes, la CGE s'est dotée d'un Comité Habilitation Numérique (CHN) chargé de s'assurer que l'école candidate dispose d'un écosystème complet (pédagogique, technologique, juridique et économique) dédié à ses programmes majoritairement ou entièrement délivrés en e-learning. Plus largement, les travaux du CHN devraient permettre d'adapter et enrichir les éléments de doctrine habituels de l'accréditation pour des formations dispensées à distance. Ce CHN, composé de 8 experts aux profils complémentaires, rendra ses premiers avis à l'automne 2018.

## Contrôle des formations labellisées

Face à des demandes d'accréditation dont les programmes sont de plus en plus complexes dans leur articulation et leur périmètre, les experts souhaitent préciser la notion de contrôle d'une formation labellisée par l'école porteuse. Que doit être le contrôle minimal exigible ? Comment décompter le corps professoral interne d'une école ? Comment garantir la qualité d'un programme dès lors qu'il est construit avec des organismes non membres de la CGE dans le cadre de partenariats de diverses natures ? Les référentiels de la campagne 2018-2019 devraient apporter ces réponses qui visent trois objectifs :

- l'assurance de la qualité académique et pédagogique qui est ce qu'atteste le label
- la maîtrise des délégations dans le cadre d'un montage impliquant une coopération avec un organisme non membre
- la conservation du label au sein de la CGE pour éviter l'appropriation d'une formation labellisée par une entité tierce.

# Organigramme de la CGE

COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

BUREAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## Délégation générale

Elle participe à la définition de la politique et de la stratégie de la CGE.

Elle applique et met en œuvre les décisions prises par le Bureau, le Conseil d'administration, l'assemblée générale et les commissions

## COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

### Accréditation

#### Amont

Amélioration du calendrier des concours  
Bilan de la réforme Chatel  
LIESSE  
Filières technologiques  
ParcourSup  
Réforme du lycée et du baccalauréat

#### Aval

Alumni

### Chapitre des écoles de management

Amont – Concours  
Classements  
Compétences  
Doyens  
Innovations pédagogiques  
Qualité – Accréditations  
Recherche  
Relations entreprises  
Relations internationales

### Communication

#### Développement durable et Responsabilité sociétale

Accompagnement  
Compétences<sup>[1]</sup> liées au DD&RS  
Référentie<sup>[1]</sup>  
Mission internationale<sup>[1]</sup>

### Diversité

Égalité femmes-hommes  
Handicap  
Ouverture sociale

### Formation

Activités physiques et sportives  
Apprentissage  
Entrepreneuriat et innovation  
Langues et cultures  
Stages  
Stratégies numériques et formations à distance  
Formation professionnelle continue  
Transformation et Valorisation pédagogiques  
Prospective 2030

### Recherche et transferts

Information et documentation

### Relations internationales

Afrique  
Amérique du Nord  
Amérique latine  
Asie-Pacifique  
Italie  
Maghreb  
Pays de l'Europe centrale et orientale  
Pays nordiques  
GE-TH (Grandes écoles – Technische Hochschulen)<sup>[2]</sup>

### Vie étudiante

Accueil des étudiants  
LUCA (Lutte contre les comportements addictifs)  
Vie associative

## GROUPES INDÉPENDANTS

**DAF** : directeurs des Affaires financières et secrétaires généraux

**DSI** : directeurs des Systèmes d'Information

**RGPD** : délégués à la protection des données, correspondants informatique et liberté

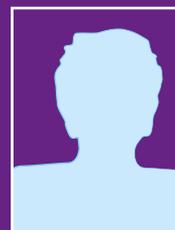
# Le bureau



Présidente  
**Anne-Lucie Wack**  
*Directrice générale de Montpellier SupAgro*



Vice-président  
Entreprises  
**Yves Portelli**  
*CCI de Paris Ile-de-France*



Vice-président  
Écoles  
*En cours de nomination*

Vice-président  
Écoles  
**Loïck Roche**  
*Directeur général de Grenoble École de Management*



Secrétaire  
**M'Hamed Drissi**  
*Directeur de l'INSA Rennes*



Trésorière  
**Florence Darmon**  
*Directeur général de l'ESTP*



## Siègent également au bureau les Présidents de commissions



ACCREDITATION  
**Christophe Digne**  
*Directeur de Télécom SudParis*



AMONT  
**Laurent Champaney**  
*Directeur général d'Arts et Métiers ParisTech*



AVAL  
**Peter Todd**  
*Directeur général du groupe HEC*

CHAPITRE DES  
ÉCOLES DE  
MANAGEMENT  
**Alice Guillhon**  
*Directrice générale de SKEMA Business School*



COMMUNICATION  
**Sophie Commereuc**  
*Directrice de SIGMA Clermont*



DÉVELOPPEMENT  
DURABLE & RSE  
**Denis Guibard**  
*Directeur d'Institut Mines-Télécom Business School*



DIVERSITÉ  
**Vincenzo Esposito Vinzi**  
*Directeur général de l'ESSEC*



FORMATION  
**Frank Bournois**  
*Directeur de l'ESCP Europe*



RECHERCHE ET  
TRANSFERTS  
**M'Hamed Drissi**  
*Directeur de l'INSA Rennes*

RELATIONS  
INTERNATIONALES  
**Yves Poilane**  
*Directeur de Télécom Paris Tech*



VIE ÉTUDIANTE  
**François Bouchet**  
*Directeur général de l'École polytechnique*



# Le comité d'orientation stratégique

Le COS initie et mène les réflexions stratégiques de la CGE. Instance de référence et force de proposition pour les acteurs publics et privés de l'enseignement supérieur, le COS est présidé par Anne-Lucie Wack, directrice générale de Montpellier SupAgro.

## ÉCOLES

- **ESCP Europe**  
**Frank Bournois** directeur général
- **Institut Mines-Télécom**  
**Philippe Jamet** directeur
- **Montpellier SupAgro**  
**Anne-Lucie Wack** directrice générale
- **École polytechnique**  
**François Bouchet** directeur général
- **SKEMA Business School**  
**Alice Guilhon** directrice générale

## ENTREPRISES

- **AXA** – **Sandrine Duchêne** directrice des affaires publiques
- **Bouygues** – **Philippe Marien** directeur financier du groupe
- **CIGREF** – **Jean-François Lalanne** vice-président / DSI Air France KLM
- **EDF** – **Hélène Bauduin** responsable Pôle Mobilité Enseignement Recrutement EDF - DRH Groupe
- **ENGIE** – **Valérie Gaudart** responsable du Service Marketing RH & Attraction des Talents
- **LVMH** – **Pascal Jouvin** director, Group Executive Development

## ORGANISMES

- **ANDRH** – **Bénédicte Ravache** secrétaire générale
- **APEC** - **Jean-Marie Marx** directeur général
- **Fondation FACE** – **René Rozot**
- **IESF** – **Marc Ventre** président
- **Medef** – **Christian Nibourel** président d'Accenture France
- **Synergie campus entreprises**  
**Sylvie Alinc**, chargée des relations institutionnelles

# Le conseil d'administration

## COLLÈGE « ÉCOLES »

### → membres élus

- Anne Beauval** directrice déléguée d'IMT Atlantique Bretagne Pays-de-la-Loire
- Sophie Commereuc** directrice générale de SIGMA Clermont
- Florence Darmon** directeur général de l'École spéciale des travaux publics (ESTP)
- Lorenzo Diez** directeur général de l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy
- M'Hamed Drissi** directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes (INSA Rennes)
- Denis Guibard** directeur d'IMT Business School
- Julie Joly** directrice du Centre de Formation des Journalistes (CFJ)
- Olivier Lesbre** directeur de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE-SUPAERO)
- Gérard Pignault** directeur général de l'École supérieure de chimie, physique, électronique de Lyon (CPE Lyon)
- Yves Poilane** directeur général de TELECOM ParisTech
- Loïck Roche** directeur général de Grenoble École de Management

**Gilles Trystram** directeur général d'AgroParisTech

**Anne-Lucie Wack** présidente de la CGE • directrice générale de Montpellier SupAgro

## COLLÈGE « ÉCOLES »

### → invités permanents

- François Bouchet** directeur général de l'École polytechnique
- Frank Bournois** directeur général de l'ESCP Europe
- Laurent Champaney** directeur général d'Arts et Métiers ParisTech
- Christophe Digne** directeur général de Télécom SudParis
- Vincenzo Esposito Vinzi** directeur général de l'ESSEC
- Alice Guilhon** directrice générale de SKEMA Business School
- Peter Todd** directeur général du Groupe HEC

## COLLÈGE « ENTREPRISES »

- Hélène Bauduin** responsable Pôle Mobilité Enseignement Recrutement EDF - DRH Groupe
- Anne-Laure Despeaux** responsable Image Employeur et Relations Écoles – LVMH

**Geoffroy Fourgeaud** directeur des ressources humaines de la direction ORANGE Sud-Est

**Valérie Gaudart** responsable du Service Marketing RH & Attraction des Talents auprès du DGA RH – ENGIE

**Sylvie Lhomme-Kilque** directrice MAIF Associations & Collectivités – MAIF

**Yves Portelli** directeur général adjoint • Enseignement-Recherche-Formation à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France

## COLLÈGE « AUTRES ORGANISMES »

**Jean Bastianelli** proviseur du Lycée Louis le Grand (Paris) et Président de l'Association des proviseurs de lycées à classes préparatoires aux Grandes écoles (APLCPGE)

**Jean-François Beaux** président de l'UPA  
**Laurent Billès-Garabédian** 1<sup>er</sup> vice-président d'Ingénieurs et scientifiques de France (IESF)

**Maurice Thévenet** délégué général de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE)

# La délégation générale



Délégué général  
**Philippe Régimbart**  
(à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017)  
☎ 01 46 34 77 62  
philippe.regimbart@cge.asso.fr



Responsable Administratif et financier  
Responsable de la Vie légale  
Chargée de mission handicap  
**Stéphanie Lefèvre**  
☎ 01 46 34 77 62  
stephanie.lefevre@cge.asso.fr

Responsable Information-Process  
Chargée de mission RGPD  
**Isabelle Laurençot**  
☎ 01 46 34 77 56  
isabelle.laurencot@cge.asso.fr



Chargée de mission Entreprises  
et Formation  
**Imen Missaoui**  
☎ 01 46 34 77 57  
imen.missaoui@cge.asso.fr



Responsable Accréditation  
**Géraldine Cellier**  
☎ 01 46 34 77 61  
geraldine.cellier@cge.asso.fr



Adjointe à la responsable Accréditation - Chargée d'audits in situ et du label numérique  
**Maria Romo-Navarrete**  
☎ 01 46 34 57 62  
maria.romo@cge.asso.fr

Chargé de mission  
Communication  
**André Bismuth**  
☎ 01 46 34 77 58  
andre.bismuth@cge.asso.fr



Assistante communication  
**Mélanie Goncalves**  
☎ 01 46 34 57 61  
melanie.goncalves@cge.asso.fr



Chargée de mission Chapitre des écoles de management - Chargée de mission égalité femmes/hommes - Assistante de la présidente  
**Françoise Grot**  
☎ 01 46 34 57 59  
francoise.grot@cge.asso.fr



Chargé de mission Relations internationales et Institutionnelles  
**Jules Meunier**  
☎ 01 46 34 53 02  
jules.meunier@cge.asso.fr

Chargée de mission Amont, Aval, Recherche, Ouverture sociale  
**Nadia Hilal**  
☎ 01 46 34 77 59  
nadia.hilal@cge.asso.fr



Chargé de mission DD&RS, politiques régionales et vie étudiante  
**Gérald Majou de La Débutrie**  
☎ 01 46 34 57 58  
gerald.majou@cge.asso.fr



Statisticienne  
**Elisabeth Bouyer**  
☎ 02 99 05 32 87  
elisabeth.bouyer@cge.asso.fr

Accueil et réception  
☎ 01 46 34 08 42  
contact@cge.asso.fr

# Écoles membres de la CGE

2IE	<a href="http://www.2ie-edu.org">www.2ie-edu.org</a>
Agrocampus Ouest	<a href="http://www.agrocampus-ouest.fr">www.agrocampus-ouest.fr</a>
AgroParisTech	<a href="http://www.agroparistech.fr">www.agroparistech.fr</a>
AgroSup Dijon	<a href="http://www.agrosupdijon.fr">www.agrosupdijon.fr</a>
Arts et Métiers ParisTech	<a href="http://www.ensam.eu">www.ensam.eu</a>
AUDENCIA BUSINESS SCHOOL	<a href="http://www.audencia.com">www.audencia.com</a>
BBS	<a href="http://www.brest-bs.com">www.brest-bs.com</a>
Bordeaux Sciences Agro	<a href="http://www.agro-bordeaux.fr">www.agro-bordeaux.fr</a>
Bordeaux-INP - ENSEIRB-MATMECA	<a href="http://enseirb-matmeca.bordeaux-inp.fr">enseirb-matmeca.bordeaux-inp.fr</a>
Bordeaux-INP - ENSGTI	<a href="http://ensgti.univ-pau.fr">ensgti.univ-pau.fr</a>
BSB - Burgundy School of Business	<a href="http://weare.bsb-education.com">weare.bsb-education.com</a>
CELSA Paris - Sorbonne	<a href="http://www.celsa.fr">www.celsa.fr</a>
Centrale Lille	<a href="http://www.ec-lille.fr">www.ec-lille.fr</a>
Centrale Lyon	<a href="http://www.ec-lyon.fr">www.ec-lyon.fr</a>
Centrale Marseille	<a href="http://www.centrale-marseille.fr">www.centrale-marseille.fr</a>
Centrale Nantes	<a href="http://www.ec-nantes.fr">www.ec-nantes.fr</a>
CentraleSupélec	<a href="http://www.centralesupelec.fr">www.centralesupelec.fr</a>
CFJ	<a href="http://www.cfjparis.com">www.cfjparis.com</a>
CFVG	<a href="http://www.cfv.org">www.cfv.org</a>
Chimie ParisTech	<a href="http://www.enscp.fr">www.enscp.fr</a>
CNAM	<a href="http://www.cnam.fr">www.cnam.fr</a>
CPE Lyon	<a href="http://www.cpe.fr">www.cpe.fr</a>
EA	<a href="http://www.ecole-air.fr">www.ecole-air.fr</a>
EBI	<a href="http://www.ebi-edu.com">www.ebi-edu.com</a>
ebs Paris	<a href="http://www.ebs-paris.fr/ecole-management">www.ebs-paris.fr/ecole-management</a>
ECAM Lyon	<a href="http://www.ecam.fr">www.ecam.fr</a>
ECAM Rennes-Louis de Broglie	<a href="http://www.ecam-rennes.fr">www.ecam-rennes.fr</a>
ECAM Strasbourg-Europe	<a href="http://ecam-strasbourg.eu">ecam-strasbourg.eu</a>
ECAM-EPMI	<a href="http://www.ecam-epmi.fr">www.ecam-epmi.fr</a>
ECE Paris	<a href="http://www.ece.fr">www.ece.fr</a>
École des Ponts ParisTech	<a href="http://www.enpc.fr">www.enpc.fr</a>
ECPM	<a href="http://www.ecpm.unistra.fr">www.ecpm.unistra.fr</a>
EDC	<a href="http://www.edcparis.edu">www.edcparis.edu</a>
EDHEC Business School	<a href="http://www.edhec.com">www.edhec.com</a>
EFREI Paris	<a href="http://www.efrei.fr">www.efrei.fr</a>
EHESP	<a href="http://www.ehesp.fr">www.ehesp.fr</a>
EHTP	<a href="http://www.ehtp.ac.ma">www.ehtp.ac.ma</a>

EI.CESI	<a href="http://www.eicesi.fr">www.eicesi.fr</a>
EIGSI	<a href="http://www.eigsi.fr">www.eigsi.fr</a>
EISTI	<a href="http://www.eisti.fr">www.eisti.fr</a>
EIVP	<a href="http://www.eivp-paris.fr">www.eivp-paris.fr</a>
EM Normandie	<a href="http://www.ecole-management-normandie.fr">www.ecole-management-normandie.fr</a>
EM Strasbourg	<a href="http://www.em-strasbourg.eu">www.em-strasbourg.eu</a>
EMLV	<a href="http://www.emlv.fr">www.emlv.fr</a>
emlyon Business School	<a href="http://www.em-lyon.com">www.em-lyon.com</a>
EN	<a href="http://www.ecole-navale.fr">www.ecole-navale.fr</a>
ENA	<a href="http://www.ena.fr">www.ena.fr</a>
ENAC	<a href="http://www.enac.fr">www.enac.fr</a>
ENGEES	<a href="http://engees.unistra.fr">engees.unistra.fr</a>
ENI Brest	<a href="http://www.enib.fr">www.enib.fr</a>
ENI Metz	<a href="http://www.enim.fr">www.enim.fr</a>
ENIM	<a href="http://www.enim.ac.ma">www.enim.ac.ma</a>
ENISE	<a href="http://www.enise.fr">www.enise.fr</a>
ENS	<a href="http://www.ens.fr">www.ens.fr</a>
ENS Lyon	<a href="http://www.ens-lyon.eu">www.ens-lyon.eu</a>
ENS Paris-Saclay	<a href="http://www.ens-cachan.fr">www.ens-cachan.fr</a>
ENS Rennes	<a href="http://www.ens-rennes.fr">www.ens-rennes.fr</a>
ENSA-PB	<a href="http://www.paris-belleville.archi.fr">www.paris-belleville.archi.fr</a>
ENSAD	<a href="http://www.ensad.fr">www.ensad.fr</a>
ENSAE ParisTech	<a href="http://www.ensae.fr">www.ensae.fr</a>
ENSAI	<a href="http://www.ensai.fr">www.ensai.fr</a>
ENSAIA	<a href="http://www.ensaia.inpl-nancy.fr">www.ensaia.inpl-nancy.fr</a>
ENSAIT	<a href="http://www.ensait.fr">www.ensait.fr</a>
ENSAM	<a href="http://www.montpellier.archi.fr">www.montpellier.archi.fr</a>
ENSArchitecture de Nancy	<a href="http://www.nancy.archi.fr">www.nancy.archi.fr</a>
ENSASE	<a href="http://www.st-etienne.archi.fr">www.st-etienne.archi.fr</a>
ENSC - Bordeaux-INP	<a href="http://ensc.bordeaux-inp.fr">ensc.bordeaux-inp.fr</a>
ENSC Lille	<a href="http://www.ensc-lille.fr">www.ensc-lille.fr</a>
ENSC Montpellier	<a href="http://www.enscm.fr">www.enscm.fr</a>
ENSC Mulhouse	<a href="http://www.enscmu.uha.fr">www.enscmu.uha.fr</a>
ENSC Rennes	<a href="http://www.ensc-rennes.fr">www.ensc-rennes.fr</a>
ENSCI	<a href="http://www.ensci.fr">www.ensci.fr</a>
ENSCI Les Ateliers	<a href="http://www.ensci.com">www.ensci.com</a>
ENSEA	<a href="http://www.ensea.fr">www.ensea.fr</a>
ENSEM	<a href="http://www.ensem.univ-lorraine.fr">www.ensem.univ-lorraine.fr</a>
ENSFEA	<a href="http://www.ensfea.fr">www.ensfea.fr</a>

ENSG - Géologie	<a href="http://www.ensg.univ-lorraine.fr">www.ensg.univ-lorraine.fr</a>
ENSG - Géomatique	<a href="http://www.ensg.eu">www.ensg.eu</a>
ENSGSI	<a href="http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr">www.ensgsi.univ-lorraine.fr</a>
ENSIAME	<a href="http://www.univ-valenciennes.fr/ensiam">www.univ-valenciennes.fr/ensiam</a>
ENSIC	<a href="http://www.ensic.univ-lorraine.fr">www.ensic.univ-lorraine.fr</a>
ENSICAEN	<a href="http://www.ensicaen.fr">www.ensicaen.fr</a>
ENSIE	<a href="http://www.ensie.fr">www.ensie.fr</a>
ENSISA	<a href="http://www.ensisa.uha.fr">www.ensisa.uha.fr</a>
ENSMM	<a href="http://www.ens2m.fr">www.ens2m.fr</a>
ENSSAT	<a href="http://www.enssat.fr">www.enssat.fr</a>
ENSTA Bretagne	<a href="http://www.ensta-bretagne.fr">www.ensta-bretagne.fr</a>
ENSTA ParisTech	<a href="http://www.ensta.fr">www.ensta.fr</a>
ENSTIB	<a href="http://www.enstib.univ-lorraine.fr">www.enstib.univ-lorraine.fr</a>
ENTPE	<a href="http://www.entpe.fr">www.entpe.fr</a>
ENV Alfort	<a href="http://www.vet-alfort.fr">www.vet-alfort.fr</a>
ENVT	<a href="http://www.envt.fr">www.envt.fr</a>
EOGN	<a href="http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eogn">www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eogn</a>
EP Louvain-La-Neuve	<a href="http://www.uclouvain.be">www.uclouvain.be</a>
EP Montréal	<a href="http://www.polymtl.ca">www.polymtl.ca</a>
EP Paris	<a href="http://www.polytechnique.fr">www.polytechnique.fr</a>
EPF	<a href="http://www.epf.fr">www.epf.fr</a>
EPITA	<a href="http://www.epita.fr">www.epita.fr</a>
ESA Angers	<a href="http://www.groupe-esa.com">www.groupe-esa.com</a>
ESA Lyon-Bron	<a href="http://www.esa.sante.defense.gouv.fr">www.esa.sante.defense.gouv.fr</a>
ESA Paris	<a href="http://www.esa-paris.fr">www.esa-paris.fr</a>
ESAIP	<a href="http://www.esaip.org">www.esaip.org</a>
ESB	<a href="http://www.ecoledubois.fr">www.ecoledubois.fr</a>
ESC Clermont	<a href="http://www.esc-clermont.fr">www.esc-clermont.fr</a>
ESC Pau	<a href="http://www.esc-pau.fr">www.esc-pau.fr</a>
ESCE	<a href="http://www.esce.fr">www.esce.fr</a>
ESCOM	<a href="http://www.escom.fr">www.escom.fr</a>
ESCP Europe	<a href="http://www.escopeurope.eu">www.escopeurope.eu</a>
EDES Ecole de management	<a href="http://www.esdes.fr">www.esdes.fr</a>
ESEO	<a href="http://www.eseo.fr">www.eseo.fr</a>
ESIEA	<a href="http://www.esiea.fr">www.esiea.fr</a>
ESIEE Amiens	<a href="http://www.esiee-amiens.fr">www.esiee-amiens.fr</a>
ESIEE Paris	<a href="http://www.esiee.fr">www.esiee.fr</a>
ESIGELEC	<a href="http://www.esigelec.fr">www.esigelec.fr</a>
ESILV	<a href="http://www.esilv.fr">www.esilv.fr</a>
ESITC Caen	<a href="http://www.esitc-caen.fr">www.esitc-caen.fr</a>

■ École d'ingénieur ■ École de management ■ École d'autres spécialités

**ESM Saint-Cyr** [www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr](http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr)

**ESME-SUDRIA** [www.esme.fr](http://www.esme.fr)

**ESPCI Paris** [www.espci.fr](http://www.espci.fr)

**ESPRIT** [www.esprit.ens.tn](http://www.esprit.ens.tn)

**ESSCA** [www.essca.fr](http://www.essca.fr)

**ESSEC** [www.essec.fr](http://www.essec.fr)

**ESTACA** [www.estaca.fr](http://www.estaca.fr)

**ESTIA** [www.estia.fr](http://www.estia.fr)

**ESTP** [www.estp.fr](http://www.estp.fr)

**EVDG**  
[www.ecole-valdegrace.sante.defense.gouv.fr/](http://www.ecole-valdegrace.sante.defense.gouv.fr/)

**Gembloux Agro Bio Tech** [www.fusagx.be](http://www.fusagx.be)

**Grenoble Ecole de Management (GEM)**  
[www.grenoble-em.com](http://www.grenoble-em.com)

**Grenoble INP - Ense3** [ense3.grenoble-inp.fr](http://ense3.grenoble-inp.fr)

**Grenoble INP - ENSIMAG**  
[ensimag.grenoble-inp.fr](http://ensimag.grenoble-inp.fr)

**Grenoble INP - ESISAR** [esisar.grenoble-inp.fr](http://esisar.grenoble-inp.fr)

**Grenoble INP - Génie Industriel**  
[genie-industriel.grenoble-inp.fr](http://genie-industriel.grenoble-inp.fr)

**Grenoble INP - Pagora** [pagora.grenoble-inp.fr](http://pagora.grenoble-inp.fr)

**Grenoble INP - PHELMA**  
[phelma.grenoble-inp.fr](http://phelma.grenoble-inp.fr)

**Groupe Sup de Co La Rochelle**  
[www.esc-larochelle.fr](http://www.esc-larochelle.fr)

**HEC Liège** [www.hec.ulg.ac.be](http://www.hec.ulg.ac.be)

**HEC Montréal** [www.hec.ca](http://www.hec.ca)

**HEC Paris** [www.hec.fr](http://www.hec.fr)

**HEI** [www.hei.fr](http://www.hei.fr)

**IAV Hassan II (MAROC)** [www.iav.ac.ma](http://www.iav.ac.ma)

**ICAM Lille** [www.icam.fr](http://www.icam.fr)

**ICAM Nantes** [www.icam.fr](http://www.icam.fr)

**ICAM Toulouse** [www.icam.fr](http://www.icam.fr)

**ICD International Business School**  
[www.icd-ecoles.com](http://www.icd-ecoles.com)

**ICN Business School** [www.icn-artem.com](http://www.icn-artem.com)

**IEP Lille** [www.sciencespo-lille.eu](http://www.sciencespo-lille.eu)

**IEP Lyon** [www.sciencespo-lyon.fr](http://www.sciencespo-lyon.fr)

**IEP Rennes** [www.sciencespo-rennes.fr](http://www.sciencespo-rennes.fr)

**IESEG** [www.ieseg.fr](http://www.ieseg.fr)

**IFM** [www.ifm-paris.com](http://www.ifm-paris.com)

**IFP School** [www.ifp-school.com](http://www.ifp-school.com)

**IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire**  
[www.imt-atlantique.fr](http://www.imt-atlantique.fr)

**IMT Lille Douai** [www.imt-lille-douai.fr](http://www.imt-lille-douai.fr)

**IMT Mines Albi Carnaux** [www.mines-albi.fr](http://www.mines-albi.fr)

**IMT Mines Alès** [www.mines-ales.fr](http://www.mines-ales.fr)

**INPT** [www.inpt.ac.ma](http://www.inpt.ac.ma)

**INSA Centre Val de Loire**  
[www.insa-centrevaldeloire.fr](http://www.insa-centrevaldeloire.fr)

**INSA Lyon** [www.insa-lyon.fr](http://www.insa-lyon.fr)

**INSA Rennes** [www.insa-rennes.fr](http://www.insa-rennes.fr)

**INSA Rouen Normandie** [www.insa-rouen.fr](http://www.insa-rouen.fr)

**INSA Strasbourg** [www.insa-strasbourg.fr](http://www.insa-strasbourg.fr)

**INSA Toulouse** [www.insa-toulouse.fr](http://www.insa-toulouse.fr)

**INSEAD** [www.insead.edu](http://www.insead.edu)

**INSEEC Business School** [www.inseec-bs.com](http://www.inseec-bs.com)

**Institut d'Optique** [www.institutoptique.fr](http://www.institutoptique.fr)

**Institut Mines-Télécom Business School**  
[www.imt-bs.eu](http://www.imt-bs.eu)

**IPAG Business School** [www.ipag.edu](http://www.ipag.edu)

**ISA Lille** [www.isa-lille.fr](http://www.isa-lille.fr)

**ISAE-ENSMA** [www.ensma.fr](http://www.ensma.fr)

**ISAE-SUPAERO** [www.isae-supaero.fr](http://www.isae-supaero.fr)

**ISARA-Lyon** [www.isara.fr](http://www.isara.fr)

**ISC Paris** [www.iscparis.fr](http://www.iscparis.fr)

**ISEN Brest** [www.isen.fr/brest.asp](http://www.isen.fr/brest.asp)

**ISEN Lille** [www.isen-lille.fr](http://www.isen-lille.fr)

**ISEN Toulon** [www.isen.fr/toulon.asp](http://www.isen.fr/toulon.asp)

**ISEP** [www.isep.fr](http://www.isep.fr)

**ISG** [www.isg.fr](http://www.isg.fr)

**ISIT** [www.isit-paris.fr](http://www.isit-paris.fr)

**ISMANS** [www.ismans.fr](http://www.ismans.fr)

**ISTEC** [www.istec.fr](http://www.istec.fr)

**ISTIA** [www.istia.univ-angers.fr](http://www.istia.univ-angers.fr)

**ITECH Lyon** [www.itech.fr](http://www.itech.fr)

**KEDGE BS** [www.kedgebs.com](http://www.kedgebs.com)

**L'Ecole de design** [www.lecolededesign.com](http://www.lecolededesign.com)

**Mines Nancy** [www.mines-nancy.univ-lorraine.fr](http://www.mines-nancy.univ-lorraine.fr)

**Mines ParisTech** [www.mines-paristech.fr](http://www.mines-paristech.fr)

**Mines Saint-Etienne** [www.mines-stetienne.fr](http://www.mines-stetienne.fr)

**Montpellier Business School**  
[www.montpellier-bs.com](http://www.montpellier-bs.com)

**Montpellier SupAgro** [www.supagro.fr](http://www.supagro.fr)

**NEOMA Business School - EESC**  
[www.neoma-bs.fr](http://www.neoma-bs.fr)

**Novancia Business School Paris**  
[www.novancia.fr](http://www.novancia.fr)

**Oniris** [www.oniris-nantes.fr](http://www.oniris-nantes.fr)

**Polytech Clermont-Ferrand**  
[polytech.univ-bpclermont.fr](http://polytech.univ-bpclermont.fr)

**Polytech Grenoble** [www.polytech-grenoble.fr](http://www.polytech-grenoble.fr)

**Polytech Lille** [www.polytech-lille.fr](http://www.polytech-lille.fr)

**Polytech Marseille** [polytech.univ-amu.fr](http://polytech.univ-amu.fr)

**Polytech Montpellier**  
[www.polytech-montpellier.fr](http://www.polytech-montpellier.fr)

**Polytech Nancy** [www.esstin.univ-lorraine.fr](http://www.esstin.univ-lorraine.fr)

**Polytech Nantes** [www.polytech.univ-nantes.fr](http://www.polytech.univ-nantes.fr)

**Polytech Orléans** [www.univ-orleans.fr/polytech](http://www.univ-orleans.fr/polytech)

**Polytech Tours** [polytech.univ-tours.fr](http://polytech.univ-tours.fr)

**PSB Paris School of Business**  
[www.psb.edu.paris](http://www.psb.edu.paris)

**Rennes SB** [www.rennes-sb.com](http://www.rennes-sb.com)

**SCBS du Groupe ESC Troyes**  
[www.groupe-esc-troyes.com](http://www.groupe-esc-troyes.com)

**Sciences Po Aix** [www.sciencespo-aix.fr](http://www.sciencespo-aix.fr)

**Sciences Po Paris** [www.sciencespo.fr](http://www.sciencespo.fr)

**SIGMA Clermont** [www.sigma-clermont.fr](http://www.sigma-clermont.fr)

**SKEMA** [www.skema-bs.fr](http://www.skema-bs.fr)

**SUP'COM Tunis** [www.supcom.mincom.tn](http://www.supcom.mincom.tn)

**SUPMECA** [www.supmeca.fr](http://www.supmeca.fr)

**TBS** [www.tbs-education.fr](http://www.tbs-education.fr)

**TELECOM ParisTech** [www.telecom-paristech.fr](http://www.telecom-paristech.fr)

**Télécom Physique Strasbourg**  
[www.telecom-physique.fr](http://www.telecom-physique.fr)

**TELECOM SudParis** [www.telecom-sudparis.eu](http://www.telecom-sudparis.eu)

**Toulouse INP - EI Purpan** [www.purpan.fr](http://www.purpan.fr)

**Toulouse INP - ENI Tarbes** [www.enit.fr](http://www.enit.fr)

**Toulouse INP - ENM** [www.enm.meteo.fr](http://www.enm.meteo.fr)

**Toulouse INP - ENSAT** [www.ensat.fr](http://www.ensat.fr)

**Toulouse INP - ENSEEIHT** [www.enseeiht.fr](http://www.enseeiht.fr)

**Toulouse INP - ENSIACET** [www.ensiacet.fr](http://www.ensiacet.fr)

**UniLaSalle** [www.unilasalle.fr](http://www.unilasalle.fr)

**Université Paris-Dauphine** [www.dauphine.fr](http://www.dauphine.fr)

**UTBM** [www.utbm.fr](http://www.utbm.fr)

**UTC** [www.utc.fr](http://www.utc.fr)

**UTT** [www.utt.fr](http://www.utt.fr)

**VETAGRO SUP** [www.vetagro-sup.fr](http://www.vetagro-sup.fr)

# Entreprises et organismes membres de la CGE

## Entreprises Membres

<b>CCI FRANCE</b>	<a href="http://www.cci.fr">www.cci.fr</a>
<b>CCI Paris Ile-de-France</b>	<a href="http://www.cci-paris-idf.fr">www.cci-paris-idf.fr</a>
<b>EDF</b>	<a href="http://www.edf.fr/edf-fr-accueil-1.html">www.edf.fr/edf-fr-accueil-1.html</a>
<b>ENGIE</b>	<a href="http://www.engie.com/fr">www.engie.com/fr</a>
<b>INTERNATIONAL SOS</b>	<a href="http://www.internationalsos.com">www.internationalsos.com</a>
<b>LVMH</b>	<a href="http://www.lvmh.fr">www.lvmh.fr</a>
<b>MAIF</b>	<a href="http://www.maif.fr">www.maif.fr</a>
<b>ORANGE</b>	<a href="http://www.orange.com">www.orange.com</a>

## Entreprises Partenaires

<b>Accenture</b>	<a href="http://www.accenture.com/fr">www.accenture.com/fr</a>
<b>ADP</b>	<a href="http://www.parisaeroport.fr">www.parisaeroport.fr</a>
<b>AXA France</b>	<a href="http://www.axa.fr">www.axa.fr</a>
<b>Campus Véolia Environnement</b>	<a href="http://www.campus.veolia.com">www.campus.veolia.com</a>
<b>Capgemini France</b>	<a href="http://www.fr.capgemini.com">www.fr.capgemini.com</a>
<b>CDC</b>	<a href="http://www.caissedesdepots.fr">www.caissedesdepots.fr</a>
<b>CVTrust</b>	<a href="http://www.cvtrust.com">www.cvtrust.com</a>
<b>Groupe Bouygues</b>	<a href="http://www.bouygues.com">www.bouygues.com</a>
<b>Groupe PSA</b>	<a href="http://www.groupe-psa.com">www.groupe-psa.com</a>
<b>InVivo</b>	<a href="http://www.invivo-group.com">www.invivo-group.com</a>
<b>Neovia by InVivo</b>	<a href="http://www.neovia-group.com">www.neovia-group.com</a>
<b>SCA France</b>	<a href="http://www.sca.com">www.sca.com</a>
<b>SNCF</b>	<a href="http://www.sncf.com/fr">www.sncf.com/fr</a>

## Organismes Membres

<b>ABG</b>	<a href="http://www.abg.asso.fr">www.abg.asso.fr</a>
<b>Agreenium</b>	<a href="http://www.agreenium.fr">www.agreenium.fr</a>
<b>AI Cesi</b>	<a href="http://www.aicesi.net">www.aicesi.net</a>
<b>Amicale ISAE - SUPAERO - ENSICA</b>	<a href="http://www.supaero.org">www.supaero.org</a>
<b>Anasup</b>	<a href="http://www.anasup.fr">www.anasup.fr</a>
<b>ANRT</b>	<a href="http://www.anrt.asso.fr">www.anrt.asso.fr</a>
<b>AOCDTF</b>	<a href="http://www.compagnons-du-devoir.com">www.compagnons-du-devoir.com</a>
<b>AP-HEC</b>	<a href="http://aphec.it-sudparis.eu">aphec.it-sudparis.eu</a>
<b>APLCPGE</b>	<a href="http://aplcpge.free.fr">aplcpge.free.fr</a>
<b>APPLS</b>	<a href="http://www.netvibes.com/appls">www.netvibes.com/appls</a>
<b>Association AIHP</b>	<a href="http://www.aaihp.fr">www.aaihp.fr</a>
<b>Association AX</b>	<a href="http://www.polytechniciens.com">www.polytechniciens.com</a>
<b>Association des Supelec</b>	<a href="http://www.asso-supelec.org">www.asso-supelec.org</a>
<b>Association ENSAM</b>	<a href="http://www.arts-et-metiers.asso.fr">www.arts-et-metiers.asso.fr</a>
<b>Association ENSM Saint Etienne</b>	<a href="http://www.mines-saint-etienne.org">www.mines-saint-etienne.org</a>
<b>Association ESCP Europe Alumni</b>	<a href="http://www.escpeuropealumni.org">www.escpeuropealumni.org</a>
<b>Association HEC</b>	<a href="http://www.hecalumni.fr">www.hecalumni.fr</a>
<b>Association TELECOM ParisTech alumni</b>	<a href="http://www.telecom-paristech.org">www.telecom-paristech.org</a>
<b>CDGEB</b>	<a href="http://www.cdgeb.org">www.cdgeb.org</a>
<b>ENAC Alumni</b>	<a href="http://www.alumni.enac.fr">www.alumni.enac.fr</a>
<b>EURECOM</b>	<a href="http://www.eurecom.fr">www.eurecom.fr</a>
<b>FNEGE</b>	<a href="http://www.fnege.org">www.fnege.org</a>
<b>GENES</b>	<a href="http://www.groupe-genes.fr">www.groupe-genes.fr</a>
<b>Grenoble INP</b>	<a href="http://www.grenoble-inp.fr">www.grenoble-inp.fr</a>
<b>IESF</b>	<a href="http://home.iesf.fr">home.iesf.fr</a>
<b>IMT</b>	<a href="http://www.mines-telecom.fr">www.mines-telecom.fr</a>
<b>ISTP</b>	<a href="http://www.istp-france.com">www.istp-france.com</a>
<b>La Cellulose</b>	<a href="http://pagora.grenoble-inp.fr">pagora.grenoble-inp.fr</a>
<b>MINES Paristech Alumni</b>	<a href="http://www.mines-paris.org">www.mines-paris.org</a>
<b>Réseau "n+i"</b>	<a href="http://www.nplusi.com">www.nplusi.com</a>
<b>Toulouse INP</b>	<a href="http://www.inp-toulouse.fr">www.inp-toulouse.fr</a>
<b>UPA</b>	<a href="http://upa.it-sudparis.eu">upa.it-sudparis.eu</a>
<b>UPLEGESS</b>	<a href="http://www.uplegess.org">www.uplegess.org</a>
<b>UPLS</b>	<a href="http://upls.it-sudparis.eu">upls.it-sudparis.eu</a>
<b>UPS</b>	<a href="http://prepas.org/ups.php">prepas.org/ups.php</a>
<b>UPSTI</b>	<a href="http://www.upsti.fr">www.upsti.fr</a>
<b>Yncrea</b>	<a href="http://yncrea.fr">yncrea.fr</a>



**Conférence des grandes écoles**  
**11, rue Carrier-Belleuse - 75015 Paris**  
tél : 01 46 34 08 42  
info@cge.asso.fr - www.cge.asso.fr  
 @ConferenceDesGE